

# L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds  
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction  
Administration:  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14  
Tél. (039) 21 11 35  
Télex 95 2114

**la, voix d'une région**

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

**O**

**opinion**

**Horlogerie  
24 h. de la vie  
d'une femme**

On demandait à la femme d'un directeur japonais si cela ne la dérangeait pas de voir son mari sortir et boire avec ses collègues et ses clients jusque tard dans la nuit.

«Je sais que c'est pour le bien du pays et de l'industrie...» a-t-elle répondu. On n'imagine guère obtenir la même réponse d'une épouse occidentale.

L'ingrédient le plus important du succès nippon, estimait l'auteur d'«Ombres dans le soleil levant» Jared Taylor est l'attitude des Japonais vis-à-vis du travail.

Sans doute, mais la tradition, l'environnement national, industriel, les relations patronat-travailleurs, ces entreprises géantes qui possèdent tout de l'école au cimetière, sont aussi différentes des nôtres que l'alphabet nippon du français.

Aucune comparaison, ni transplantation possible.

Aussi, nous nous demandons si le fait de ramener la survie d'une entreprise menacée par une concurrence impitoyable au travail 24 heures sur 24 de quelques dizaines d'ouvrières, tout en louchant du côté de Seiko est la bonne manière de considérer le problème à l'heure de l'automatisation et de la robotisation surtout.

Or, c'est ce qui ressort plus ou moins des propos des porte-parole d'ETA à Granges et d'Ebauches Electroniques à Marin.

Nous avons interrogé plusieurs ouvrières. Visiblement très craintives de s'exprimer sur ce problème. Nous avons compris qu'elles accepteraient d'éventuelles nouvelles conditions par crainte d'être licenciées. Les célibataires ou les divorcées surtout. Car pour les femmes mariées, les réponses, et celles de leurs maris sont éloquentes. Même le syndicat est mis en cause.

Et à ce propos, on attend chez les travailleurs sa réaction, jeudi, après sa visite à Marin. Or, aucune conclusion n'est à attendre à ce stade, avant consultation de toutes les instances intéressées à l'interne de la FTMH, dont le secrétaire et les personnes qui l'accompagnent viennent s'informer complètement afin d'informer à leur tour les instances décisionnelles. Aucune position ne sera prise avant. L'an passé la FTMH avait déjà fait part de son opposition, elle n'a pas varié. Reste à savoir si l'on va «interpréter» une loi et l'application d'un accord international, avec toutes les conséquences que cela impliquerait, pour aussi peu de personnes.

Du débat engagé, nous retirons l'impression que des travailleurs masculins, relevant à 22 heures leurs collègues féminines résoudre- raient toutes les difficultés. Evidemment, il s'agirait de leur verser un salaire d'homme et c'est peut-être là que le chat a mal à la patte. La différence pèserait-elle si lourde dans la balance à centaines de millions, que l'on ne puisse sérieusement l'envisager?

Roland CARRERA

**Le premier ministre chinois en visite officielle à Washington  
La Chine et les USA à un tournant**

Le premier ministre chinois M. Zhao Ziyang a commencé hier une visite officielle aux Etats-Unis qui a permis de part et d'autre de faire le bilan des relations sino-américaines depuis la diplomatie du ping-pong inaugurée par M. Nixon et d'exprimer le désir de voir se renforcer les liens entre les deux pays.

Ainsi, M. Zhao Ziyang a déclaré hier au président Reagan que bien que les relations sino-américaines se soient améliorées, elles ont

connu des «hauts et des bas» et connaissent toujours des «difficultés et des obstacles».

**DES PROGRÈS**

Pour le chef du gouvernement chinois, des progrès ont été accomplis dans les domaines culturels, scientifiques, technologiques et économiques.

«Mais on doit reconnaître que le développement des relations sino-américaines se situe bien au-dessous du niveau qu'elles auraient dû atteindre

(...) M. le président je pense que des centaines de millions de personnes nous regardent. Elles comptent sur nous pour nos contributions au développement des relations sino-américaines, à la cause du maintien de la paix. Nous ne devons pas les décevoir.»

**DES DIVERGENCES  
SUBSISTENT**

Le président Reagan a reconnu de son côté, en accueillant son hôte sur la pelouse sud de la Maison-Blanche que si des divergences subsistent, les deux pays ont des positions communes qu'il s'agisse de la recherche de la paix ou du refus d'accepter «l'expansionnisme ou l'ingérence» dans les affaires des autres pays.

«Nous sommes prêts à entretenir, à développer les nombreuses zones d'accord afin de renforcer les liens entre nous», a souligné le chef d'Etat américain.

**UN SYMBOLE DE CONFIANCE**

Le dirigeant américain qui doit se rendre en visite à Pékin au mois d'avril, a estimé que la présence de M. Zhao à Washington «symbolise la confiance et la coopération croissantes entre nos deux pays».

Il s'est félicité du développement des échanges d'étudiants entre les deux pays qui sont «une source de joie et d'optimisme pour demain».

A quelques centaines de mètres de la Maison-Blanche, des manifestants favorables à Formose scandaient des slogans hostiles à la Chine populaire. (ap)



M. Zhao Ziyang, à gauche, a été accueilli par le secrétaire d'Etat George Shultz, à droite. Sans tambours ni trompettes, mais avec des fleurs... (Bélino AP)

**L'ex-président d'Elf-Erap et les avions renifleurs  
« Les règles démocratiques ont été violées »**

M. Albin Chalandon, ancien président d'Elf-Erap réaffirme dans une interview au «Quotidien de Paris» que l'affaire des «avions renifleurs» constitue une «opération politique» et qu'il n'a rien à ajouter ou retrancher à sa lettre ouverte au président de la République.

«Le gouvernement a voulu frapper Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre et, à travers eux, l'opposition. Mais il s'est trompé de cible. La principale victime - et durablement - c'est Elf-Aquitaine et, à travers elle, l'industrie française».

Cependant, l'ancien ministre admet que comme l'a dit M. Mauroy «les règles démocratiques ont été contournées, ignorées et violées».

Mais il ajoute: «C'est la preuve que dans le type d'économie mondiale où nous sommes insérés, où chaque entreprise lutte pour être la meilleure et a besoin du secret pour promouvoir ses innovations et établir son avance technique, l'existence d'un secteur nationalisé tenu sous le contrôle permanent de l'Etat, dont les affaires risquent à tout moment d'être étalées sur la place publique, devient anachronique». (ap)



**Ancien premier ministre du Laos  
Décès du prince Souvanna Phouma**



Le prince Souvanna Phouma en 1974. (Bélino AP)

Le prince Souvanna Phouma, ancien premier ministre du Laos avant la victoire communiste de 1975, est décédé hier à Vientiane à l'âge de 83 ans, a annoncé officiellement le régime laotien.

L'agence de presse de Vientiane, KPL, captée à Bangkok, a indiqué que le prince Souvanna Phouma s'était éteint après que sa santé eut décliné depuis plusieurs années.

Demi-frère du chef de l'Etat, le prince Souphanouvong, Souvanna Phouma occupait des fonctions de conseiller du gouvernement communiste de M. Kaysoné Phomvihane mis en place en 1975.

Il avait été plusieurs fois premier ministre de son pays, notamment - pour la dernière fois - de 1962 à 1975.

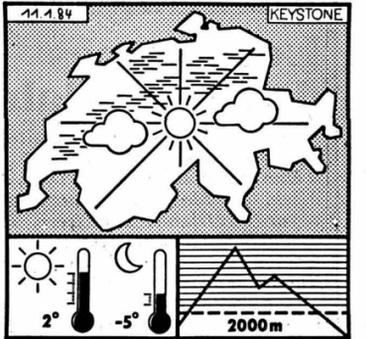
**VICE-ROI DU LAOS**

De mère française, Souvanna Phouma appartenait à la lignée des

vice-rois du Laos dont le dernier représentant détint le titre de 1941 à 1959.

Après des études en France, il avait occupé un poste d'ingénieur des travaux publics au Laos avant d'embrasser la carrière politique après la Seconde Guerre mondiale. Il fut un temps ministre des Travaux publics puis s'affirma comme un leader neutraliste favorable aux coalitions de droite qui se succédèrent dans ce pays.

Des observateurs le créditent d'avoir permis par sa gestion des affaires en 1975 que la transition vers un gouvernement communiste se fasse de façon pacifique, à la différence du Vietnam et du Cambodge. (ats, afp)



**M**

**météo**

Pour toute la Suisse: le temps sera en général ensoleillé à part des formations de stratus ou de brouillard surtout sur l'est du Plateau.

Evolution probable jusqu'à dimanche: pour le nord des Alpes et les Alpes, temps très variable avec de nombreuses précipitations qui tomberont au début sous forme de neige jusqu'en plaine. Dès vendredi, la limite des neiges se situera en moyenne altitude. Vents tempétueux d'ouest. Extrême sud, partiellement ensoleillé par nébulosité changeante.

Mercredi 11 janvier 1984  
2e semaine, 11e jour  
Fêtes à souhaiter: Paulin

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	8 h. 16	8 h. 16
Coucher du soleil	17 h. 03	17 h. 04
Lever de la lune	12 h. 18	12 h. 37
Coucher de la lune	0 h. 24	1 h. 30
	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	751,07	751,06
Lac de Neuchâtel	429,06	429,06

**S**

**sommaire**

Les socialistes et le Conseil fédéral  
Le premier pas vers un retrait stratégique  
**SUISSE** Page 4  
Coût de la vie  
Stabilité en décembre  
**ECONOMIE** Page 7

**R**

**région  
2e cahier**

Absinthe  
**M. Mitterrand  
escroqué  
à Neuchâtel**

PAGE 13

pierrlot ménager

Serre 90  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 23 00 55

**le VRAI spécialiste  
en électro-ménager  
et agencements  
de cuisines**

340

# MONDE

## E

### entre autres

#### Les astuces de l'ayatollah

Deux prières, un juron contre les Etats-Unis.

Une exhortation au bon Dieu, à Allah. Un blasphème pour renvoyer au Diable, son frère, le Grand Satan d'outre-Atlantique.

Dans sa liturgie, l'ayatollah Khomeini ne change guère.

Ce n'est pas l'homme sur la doctrine duquel un Bossuet ou un Mozart pourrait broder des variations.

Monolithique, il se dresse sur la sainte place de Qom comme un obélisque sur lequel ne seraient gravés que quelques commandements d'un seul livre.

Cette rudesse religieuse et cette étroitesse de credo ne doivent pourtant pas tromper.

Derrière sa grande barbe, qui marque son autorité, et sous son turban qui lui tient lieu de couronne, l'imam iranien cache des réserves d'astuces que lui enverrait un marchand de tapis oriental et des amoncellements d'accommodements avec le ciel chiite.

Comme une locomotive poussive, l'ayatollah peut cracher, à chaque arrêt, à chaque ahan, un jet de malédictions contre Washington, son aversion contre les Yankees cessent dès qu'il hume une odeur de dollar.

Certes, dans les temps qui suivent l'époque où Téhéran avait perdu son chah, la Révolution islamique avait coupé tous les ponts commerciaux avec les USA. Il n'était pas question alors que la main droite ignorât ce que faisait la main gauche.

De 3,7 milliards de dollars en 1978, les exportations américaines tombèrent à rien. Et, en sens inverse, c'est à peine si les mollats toléraient l'expédition de quelques boîtes de caviar pour amuser les palais des démons d'outre-Atlantique.

Tout en continuant de maudire à hue et à dia, M. Khomeini s'aperçut cependant que ses invectives inlassables avaient certainement ouvert un petit coin de paradis à ses ennemis jurés.

Mais comme la doctrine est la doctrine, tout en «machouillant» ses imprécations il se met à retisser lentement les liens rompus avec l'Amérique. En renouant les fils, il pratiquait l'art du tapis persan. Il était donc en parfaite conformité de pensée avec son chiisme intransigeant.

De fil en aiguille et en machine à tisser, l'ayatollah a donc exporté pour environ un milliard de dollars de marchandises l'année dernière.

Et il serait bien aise que les importations américaines augmentassent rapidement vers son pays.

Washington hésite toutefois. Après avoir vu le chah échaudé, il craint sans doute d'avoir à ses trousses un ayatollah échaudé.

Et puis, en livrant trop à l'Iran, les Etats-Unis défavoriseraient l'Irak. Serait-ce un calcul judicieux?

D'autant plus que les attermolements que l'ayatollah a dénichés dans l'édition du Coran à son usage particulier sont sujets à discussion.

Willy BRANDT

#### Ex-président argentin Reynaldo Bignone arrêté

L'ancien président argentin Reynaldo Bignone a été arrêté et mis au secret hier soir sur ordre d'un juge, dans le cadre de l'enquête sur la disparition de deux soldats d'une école militaire, en 1976, lorsque le général Bignone en était le directeur, a-t-on appris de source judiciaire. Il a été transféré dans une institution militaire. (ats, afp)

## Le secrétaire général de la CFDT au gouvernement français « Ne privilégiez pas vos liens avec les communistes »

M. Edmond Maire, secrétaire général du syndicat socialisant CFDT, a lancé hier un avertissement au gouvernement, l'invitant à ne pas privilégier ses liens avec les communistes, s'il veut éviter une «révolte ouvrière» lors des restructurations industrielles attendues dans les prochains mois en France.

Au cours d'une conférence de presse, M. Maire a demandé au gouvernement de «tirer les leçons de l'échec» de l'accord intervenu à l'usine Talbot-Poissy, en associant pleinement tous les syndicats à la modernisation dans les charbonnages, les chantiers navals, la sidérurgie, et l'automobile, où des dizaines de milliers de suppressions de postes sont annoncées.

Les statistiques officielles prévoient déjà la perte de 200.000 emplois industriels entre juillet 1983 et juillet 1984.

Le premier ministre Pierre Mauroy considérait l'accord passé avec la direction de Talbot - portant sur 1905 licenciements, assortis de reclassements et de formations professionnelles - comme un «modèle» pour les négociations à venir.

Mais il s'est heurté à de nombreux ouvriers qui, soutenus par la CFDT, ont déclenché une grève contre les licenciements, suivie d'affrontements, faisant une centaine de blessés la semaine dernière.

Face à cet échec, socialistes et communistes ne cachent plus qu'ils vont vivre, dans les prochains mois, l'épreuve la plus difficile de leur coalition gouvernementale, dans le traitement des dossiers de restructurations, avec pour toile de fond les relations gouvernement-syndicats.

#### COURROIE DE TRANSMISSION

En effet, M. Maire a accusé hier le gouvernement d'avoir tenu la CFDT à l'écart dans l'affaire Talbot, pour privilé-

gier la CGT «courroie de transmission du parti communiste».

L'attitude du gouvernement, a-t-il affirmé, a permis à la direction du groupe privé Peugeot-Talbot-Citroën «de jouer habilement de la coalition politique au pouvoir pour imposer ses décisions par communistes interposés».

Pourtant, après avoir soutenu l'accord Talbot et tenté de le faire accepter par les ouvriers, la CGT a durci le ton, affirmant qu'elle n'acceptera pas de transformations industrielles sans création d'emplois, ni de baisse du pouvoir d'achat.

Quant au parti communiste qui compte quatre ministres au gouvernement, dont celui de l'Emploi, M. Jack Ralite, il souligne aujourd'hui que les mutations technologiques ne doivent pas se confondre avec «l'objectif du grand patronat de licencier sans limite et en toute liberté». Le PCF dénonce l'existence d'une «gauche reaganienne» qui, comme la CFDT, fait sien la thèse des «sureffectifs» dans l'industrie.

Les communistes visent là directement le ministre de l'Economie Jacques Delors qui, devant le comité directeur du parti socialiste consacré samedi à ces problèmes, a déclaré qu'il ne resterait pas dans un gouvernement qui accepterait d'abandonner les mutations industrielles nécessaires pour maintenir l'alliance avec le PCF. (ats, afp)

## Euzkadi Ta Azkatasuna

«Le Pays basque et sa liberté.»

Ou, succinctement, ETA...

Un sigle qui fait trembler l'Espagne depuis longtemps. La France, un moment épargnée, n'y échappe plus.

Les forces de police de l'Hexagone ont mené hier au Pays basque français une vaste opération, dont l'aboutissement consiste en l'expulsion de six membres espagnols de l'ETA.

L'action est légitimée par les agissements du «Groupe antiterroriste de libération» (GAL), qui s'en prend aux séparatistes ibériques installés chez leurs homonymes français.

La branche militaire de l'Euzkadi ne se prive pas de rançonner et d'occire aveuglément, telle une compagnie de pillards moyenâgeux.

La violence aguiche son équivalent...

Dès lors, les incursions de commandos anti-ETA visant les militants-guérilleros établis en France n'ont rien d'effrayant. Peut-être étaient-elles même prévisibles.

Etablis en France...

Le bât blesse plutôt à ce niveau.

Paris craint que les affrontements entre fractions basques et hommes du

GAL n'élisent domicile, eux aussi, sur son territoire. Fort bien.

Pourtant, nombre de militants euzkadis se sont réfugiés dans le Sud-Ouest français, commandant impunément de leur sanctuaire sang et violence au-delà de la frontière. Madrid l'a d'ailleurs souvent dénoncé. Le fait teinte d'ambiguïté la relation hispano-hexagonale.

Car la position de Paris, relative à l'accueil en ses murs des militants de l'ETA, ne pouvait à la longue qu'inciter à l'exportation de représailles hémoglobiques sur son fief.

Or voilà que cette capitale jette des œillades intimidées alentour, tel une douairière vertueuse que l'on aurait grugée.

Les excès prenant naissance au pied des Pyrénées françaises ne résultent, finalement, que des carences que la France a insufflées dans sa liaison avec l'Espagne et ses Basques assassins, pavanant à Bayonne ou Biarritz.

Ces ténèbres devraient se dissoudre au contact de l'opération d'hier.

Du moins, que la France ne s'en prenne qu'à elle-même si ce n'était pas le cas.

Exclusivement. Pascal-A. BRANDT

## Fin du Conseil agricole de Bruxelles L'Europe a besoin d'un réveil

Les dix ministres de l'Agriculture de la CEE, réunis à Bruxelles les 9 et 10 janvier pour la première fois de l'année, ont manifesté hier avec «fermeté» leur intention de relancer la politique agricole commune sur des bases cohérentes et efficaces, après l'échec du Sommet européen d'Athènes.

Le ministre français de l'Agriculture, M. Michel Rocard, qui assumait la première présidence française du semestre, a déclaré à l'issue du Conseil que l'Europe avait «bien besoin d'un réveil de volonté européenne chez chacune des

délégations», et que la question était maintenant de savoir «si chaque pays avait le sentiment d'avoir besoin de l'Europe».

Le Conseil qui s'est donné pour tâche de remettre sur les rails la négociation sur la réforme agricole commune a été solennellement averti par la Commission européenne d'un risque d'«effondrement de la politique agricole et, par conséquent, de tout l'édifice communautaire, si des décisions «douloureuses et difficiles» n'étaient pas prises rapidement. Elle a pressé le Conseil de se prononcer d'urgence sur ses propositions de réforme, faute de quoi, les dépenses agricoles prévues dépasseront de 10 pour cent le budget de 16,5 milliards d'écus qui ne peut, au demeurant, être augmenté.

Le ministre français a ajouté que le Conseil avait décidé de reprendre les travaux du Conseil agricole «en leur état normal», c'est-à-dire sans recourir à des conseils spéciaux. Les ministres examineront d'abord les propositions de la commission sur les nouvelles orientations de la politique agricole commune, en même temps qu'ils aborderont, dès le prochain Conseil les 6 et 7 février, les propositions de prix pour la campagne 1984-1985 que la commission s'est engagée à lui soumettre dans les prochains jours.

(ats, afp, reuter)

## Au Danemark Victoire de la coalition non-socialiste

La coalition non-socialiste dirigée par M. Poul Schlüter, premier ministre conservateur, a toutes les chances de se maintenir au pouvoir, selon les projections par ordinateurs établies à Copenhague à l'issue des élections générales d'hier.

Sur 179 sièges au Folketing, sa coalition quadripartite devrait pouvoir bénéficier de 77 sièges, contre 65 précédemment. Grâce au soutien du parti centriste social-libéral (10 sièges) et à la neutralité des quatre députés élus au Groenland et aux îles Feroe, M. Schlüter devrait pouvoir se maintenir au pouvoir sans le soutien de l'extrême-droite, le parti du Progrès, qui est le grand perdant du scrutin, passant de 16 à 6 sièges.

Le parti social-démocrate, qui avait abandonné le pouvoir en 1982, a perdu trois sièges mais, avec 56 députés, reste la plus importante formation du pays.

(ap)

● MOSCOU. - L'URSS et les pays du Pacte de Varsovie ont soumis à l'OTAN une proposition visant à faire de l'Europe une zone libre de tout armement chimique.

● BELFAST. - Des inconnus ont assassiné un réserviste de la police près de la frontière de la République irlandaise. Il s'agit du deuxième assassinat politique enregistré cette année en Uster.

## Procès d'une terroriste à Cologne

### De l'eau dans le gaz

Le procès de l'extrémiste ouest-allemande de la Fraction armée rouge (RAF) Gabriele Kroecher-Tiedemann, soupçonnée d'avoir participé avec le terroriste international Carlos à la prise d'otages des ministres du pétrole de l'OPEP à Vienne en 1975, n'aura pas lieu le 24 janvier à Cologne comme prévu, apprend-on mardi auprès du Parquet.

Le gouvernement ouest-allemand n'a en effet encore pas demandé à la Suisse l'extradition de la jeune femme, qui purge dans ce pays une peine de prison de 15 ans pour avoir blessé deux douaniers helvétiques. Le parquet a alors décidé de reporter le procès, les délais étant désormais trop courts pour que Gabriele Kroecher-Tiedemann puisse comparaître devant la justice ouest-allemande à cette date.

Les ministères ouest-allemands concernés par ce cas (justice, affaires étrangères et intérieur) refusent de prendre position sur les affirmations de la presse ouest-allemande, selon laquelle le procès est reporté à la suite des menaces de Carlos, de son vrai nom Illitch Ramirez Sanchez, contre la RFA. (ats, afp)

## Projet de loi sur la presse française

### Sensible modification

Une commission parlementaire française a sensiblement modifié hier le projet de loi sur la presse conçu par le gouvernement pour combattre les monopoles en ce domaine.

Initialement, le projet - dirigé en premier lieu contre l'«empire» du magnat de la presse Robert Hersant - prévoyait d'interdire à un seul groupe de contrôler à la fois un quotidien national et un régional.

M. Hersant possède trois quotidiens nationaux et une douzaine de quotidiens provinciaux.

Aux termes de l'article révisé par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, une même personne peut posséder ou contrôler plusieurs quotidiens d'information politique régionale, départementaux ou locaux, et jusqu'à trois nationaux si leur diffusion n'excède pas 10% du total de la diffusion nationale de chaque catégorie.

Le rapporteur socialiste a jugé le texte initial «trop rigide», et la commission a retenu la solution proposée par le Conseil d'Etat.

M. Hersant demeurera tenu de vendre l'un de ses deux grands titres nationaux, «Le Figaro» ou «France Soir» et plusieurs quotidiens régionaux, mais son groupe sera moins frappé qu'on ne le prévoyait, note-t-on dans les milieux politiques. (ats, reuter)

## Entre le Vatican et les Etats-Unis

### Relations diplomatiques rétablies

Les Etats-Unis ont décidé de rétablir leurs relations diplomatiques avec le Vatican «afin de promouvoir les rapports amicaux existant déjà avec le saint-siège», a confirmé le Département d'Etat.

Cette décision, à effet immédiat, permettra d'améliorer les communications entre le gouvernement américain et le Vatican, a ajouté le porte-parole du Département d'Etat, M. John Hughes.

Selon ce dernier, le rétablissement des relations au niveau des ambassadeurs et des nonciatures apostoliques entre les Etats-Unis et le Vatican «ne constitue pas une violation du principe de la séparation de l'Etat et de l'Eglise», l'une des pierres angulaires de la Constitution américaine.

«Nous avons rétabli des relations diplomatiques avec le Saint-Siège et non pas avec l'Eglise catholique», a déclaré le

porte-parole. Le Saint-Siège «est un Etat souverain et a une personnalité internationale différente de celle de l'Eglise catholique», a-t-il souligné. (ats, afp)

## Réconciliation tchadienne Toujours l'impasse

La table ronde de réconciliation nationale sur le Tchad, qui devait débiter lundi, n'a toujours pas commencé à Addis-Abeba et il se pourrait même qu'elle n'ait finalement jamais lieu.

Le lieutenant-colonel Mengistu, chef de l'Etat éthiopien et président en exercice de l'OUA, poursuit ses consultations avec les chefs de tendances afin de débloquent la situation.

Il a déjà vu séparément l'ex-président Goukouni Oueddei, le chef de la délégation de N'djamena, et M. Taher Guinasou, ministre de l'Information.

A N'djamena, les autorités ont accusé le président Mengistu d'avoir commis un affront en venant personnellement accueillir M. Goukouni à l'aéroport, alors que M. Guinassou n'a été salué que par son ministre des Affaires étrangères, M. Goshu Wolde. (ats, reuter)

## Dans la commune de Tschugujevka près de Vladivostok

### Une cinquantaine de chrétiens font la grève de la faim

Une cinquantaine de chrétiens pentecôtistes, pour la plupart d'origine allemande, observent depuis le 2 janvier une grève de la faim dans leur commune de Tschugujevka, près de Vladivostok, pour obtenir des visas d'émigration, a indiqué la Société internationale des droits de l'homme «IGFM» à Francfort.

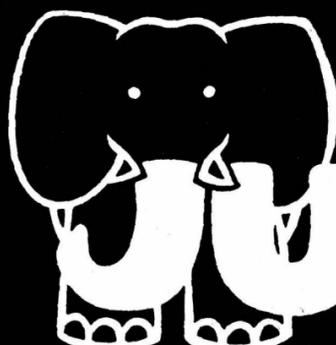
Citant de bonnes sources à Vladivostok, l'IGFM a précisé que les 51 grévistes de la faim, qui ont prévu de poursuivre leur action jusqu'à la fin du mois, font partie de la communauté pentecôtiste de Akan-Garan en Ouzbékistan. Cette communauté a été déportée de force en 1981 à Tschugujevka, après avoir demandé un visa d'émigration commun vers la RFA.

Dans un appel adressé à Moscou, Bonn et à l'Assem-

blée générale de l'ONU, les grévistes précisent être constamment l'objet de poursuites et de menaces de la part des autorités soviétiques - plusieurs d'entre eux ont été emprisonnés pendant plus de 220 jours.

Les pentecôtistes ont lancé un appel particulier au gouvernement ouest-allemand pour qu'il établisse des actes de naissance pour leurs enfants nés depuis l'été 1983, refusés depuis cette date par les autorités soviétiques.

La communauté des pentecôtistes de Tschugujevka a déjà fait parler d'elle en mars 1983 quand 50 de ses membres avaient renvoyé leurs papiers d'identité au Soviet suprême. Depuis la répression n'a fait que s'accroître, a précisé l'IGFM. (ats, afp)

 **Hypermarché**  
**JUMBO**  
 La Chaux-de-Fonds



11.1.84

**Ça c'est Jumbo!**

**Côtelettes** de porc **9.90**  
 kilo

**Bouilli** **7.90**  
 kilo

**Rôti** de boeuf **12.90**  
 kilo

**Tilsit** **9.50**  
 kilo

**Bananes** **1.-**  
 kilo



**essence BP super: litre 1.17**

## SUISSE

M

maintenant

## Helmut Hubacher, grand leader...

Helmut Hubacher est à quelques encablures de réaliser son grand rêve, son rêve le plus fou: devenir le grand leader d'un grand parti national d'opposition. Avec lui, pas de doute, on va rigoler et les socialistes vont faire finalement une bonne opération: l'homme sait manier le verbe, il est le politicien politiciard qui sait le mieux se servir de la presse. Ses petites phrases provoquent des tempêtes, ses remarques font hurler ses adversaires - et même parfois, mais c'est plus grave, ses camarades. Bref, du jus politique appellation contrôlée, coule dans les veines de ce Balois, vieux briscard de la vie fédérale.

Le seul problème, c'est que la Suisse n'est pas la République fédérale, ni la France, ni l'Autriche. Et que mener une politique d'opposition sous la Coupole fédérale qui en soit une est très difficile, trop difficile peut-être pour un... parti politique alors que les citoyens se tournent de plus en plus vers des associations de tout genre pour exprimer leurs revendications.

Lancer initiatives et référendums?

L'idée est folle. Actuellement déjà, 36 initiatives sont pendantes. Va-t-on redonner de la vie à la politique en convoquant le peuple pour un oui, pour un non? Problème technique aussi: seul, le ps n'est plus capable de recueillir des signatures pour une initiative. L'exemple des crédits d'armement l'a démontré.

S'associer ponctuellement avec d'autres mouvements?

La politique socialiste y perdrait sa substance, peut-être même, à long terme, son âme et surtout sa crédibilité.

Les socialistes parlent d'un retrait stratégique. Grandes ambitions, terme choc. Réussir une sortie tactique est plus à leur portée. Quitter dignement le Conseil fédéral - le feraient-ils si leurs deux représentants étaient l'un des crack, l'autre solidement ancré dans la vie du parti ou des syndicats? - pour remettre de l'ordre dans la maison et dans leurs idées semble plus cohérent, plus habile que de vouloir se lancer dans une large et vaste offensive d'opposition.

Et la vie du pays, dans tout cela?

Si Pierre Aubert et Otto Stich sont contraints de se retirer prochainement du Conseil fédéral, le gouvernement sera dès lors compact, de «centre-droite-droites». Cela est pourtant loin de signifier que ce Conseil fédéral mette rapidement l'Etat en lambeaux, qu'il privatise à tour de bras ou qu'il mène une politique reaganienne. L'opposition, la vraie, la forte, c'est-à-dire le peuple et les syndicats, seront toujours là. Et ils sauront se faire entendre. Tout au plus va-t-on courir le «risque» de voir une action gouvernementale plus énergique, plus cohérente, plus politique et moins soucieuse de ménager la chèvre et le chou.

Un gouvernement, quoi...

Philippe-O. BOILLOD

## Les socialistes et le Conseil fédéral

## Le premier pas vers un retrait stratégique

«Retrait des socialistes du Conseil fédéral?»

Tel est le titre du document présenté hier à Berne par la direction du Parti socialiste suisse - représentée par le président Helmut Hubacher, Yvette Jaggi, Peter Vollmer et Eva Ecoffey - et qui est maintenant soumis aux sections en vue du congrès du pss qui se tiendra dans la capitale fédérale les 11 et 12 février prochain. Ce texte, fruit des travaux mouvementés du groupe de travail «participation au Conseil fédéral» - Toya Maissen, gauche dure, a claqué la porte - ne se prononce pas sur le fond du problème: il se borne, c'était d'ailleurs son but, à donner les clefs de ce problème aux sections afin qu'elles préparent ce congrès national. Malgré tout, le vent est à la rupture de la fameuse formule magique, née en 1959 - un udc, 2 radicaux, deux catholiques et deux socialistes. On le sent bien à la lecture de ce texte.

Décidément, le 7 décembre aura certainement et finalement été une date importante dans l'histoire politique de la

De notre rédacteur à Berne:  
Philippe-O. BOILLOD

Confédération. Qui, ce jour-là, aurait sérieusement mis sur un retrait socialiste du gouvernement fédéral? En préférant Otto Stich à Lilian Uchtenhagen, la majorité du Parlement a mis le feu aux poudres - avec l'aide de la direction du pss, il faut bien l'admettre.

## DEUX VARIANTES

La question est clairement explicitée dans ce document du pss, nous restons ou nous partons.

Les arguments suivants militent en faveur du maintien socialiste au gouvernement central. Tout d'abord, il y a le système politique suisse qui fait que la véritable opposition, c'est le peuple. Et puis, comme le relevait hier Mme Jaggi, le problème ne se pose finalement pas au niveau du Conseil fédéral: là, les socialistes sont écoutés, on tient compte de leur avis. Le Conseil fédéral se montre d'ailleurs plus souvent qu'à son tour plus progressiste que les Chambres. C'est donc là que le bât blesse: le cœur de l'Assemblée fédérale - donc celui du peuple aussi - balance à droite et cette majorité fait systématiquement de l'obstruction lorsqu'il s'agit de mener une véritable politique sociale, estime le document du pss. Ensuite, rien ne permet d'affirmer qu'en passant dans l'opposition le ps gagnerait quelque chose. Un renouveau est possible même si le parti participe au Conseil fédéral. Et finalement, le ps se rend bien compte que nos structures fédéralistes, notre régionalisme fait qu'il est impossible que la Suisse se divise un jour en deux. Lisez donc que, seul, le ps ne pourra jamais avoir la majorité absolue. Le choix serait donc le suivant si le parti décidait de demeurer à l'exécutif fédéral: maintien inconditionnel du ps au Conseil fédéral, mise en œuvre de tout ce qui est nécessaire pour que les idées socialistes fassent leur chemin.

Ou alors - et c'est la fameuse variante, en fait devenue sous-variante, de Peter Hablützel, ancien conseiller personnel de feu Willi Ritschard - maintien limité dans le temps au Conseil fédéral. Soit jusqu'à la fin de cette législature. Durant ces quatre prochaines années donc, le ps examinerait avec soin le principe de sa

● Dix-sept membres d'un groupe de Suisses comprenant au total 21 personnes sont arrivés lundi à l'aéroport de Managua, la capitale du Nicaragua. Ainsi qu'ils l'ont précisé eux-mêmes, ils entendent manifester leur solidarité à l'égard de la Révolution sandiniste en s'engageant volontairement pour deux mois dans des travaux de défrichements au sud du pays.

Une entreprise valaisanne paralysée  
Grève à Saint-Maurice

Brusque arrêt de travail hier dès 6 heures dans l'industrie valaisanne de Bois Homogène SA à Saint-Maurice. «C'est la grève» ont déclaré les

ouvriers qui devaient normalement prendre le relais à 6 heures. Ainsi, une quarantaine de personnes ont croisé les bras, alors qu'elles devaient gagner les ateliers. Le travail s'est pourtant déroulé normalement durant toute la nuit. Lors du changement d'équipe, ce fut l'arrêt total des machines. Seules les personnes non rattachées aux syndicats, soit les cadres principalement et les employés de bureau ont travaillé en cette journée d'hier.

## L'IVRESSE DE L'OPPOSITION

Pourquoi partir? Les socialistes évoquent une foule de raisons.

Gouverner ensemble, cela signifie se conduire en partenaires corrects. Or, les bourgeois ne le seraient plus, selon le pss. Le 7 décembre aurait été significatif à ce sujet-là. La crise économique a marqué un rude coup d'arrêt aux conquêtes

## Représentation des intérêts libanais en Iran

## Beyrouth s'en remet à Berne

La Suisse représente depuis hier les intérêts du Liban en Iran, a annoncé le Département fédéral des Affaires étrangères. C'est à la demande du gouvernement libanais que le Conseil fédéral a accepté d'assumer cette charge, qui porte ainsi à 17 le nombre des mandats de protection d'intérêts étrangers actuellement assurés par nos diplomates.

Selon les explications fournies hier par le secrétaire d'Etat Raymond Probst, c'est le 23 novembre dernier que le Liban a interrompu ses relations diplomatiques avec l'Iran. Deux silences de Téhéran, selon les déclarations faites à Beyrouth à l'époque, étaient à l'origine de cette situation: un premier silence sur les demandes libanaises de retrait des 500 combattants islamiques iraniens qui lutent aux côtés des forces chiites au Liban, un second sur le nom avancé par Beyrouth pour le nouvel ambassadeur libanais en Iran.

La demande libanaise est parvenue aux environs de Noël à Berne, a ajouté M. Probst. Le gouvernement suisse a reçu lundi l'aval du gouvernement iranien et a décidé d'accepter le mandat. M. Probst a rappelé à cet égard que la Suisse ne s'identifiait en aucune façon aux idées défendues par les Etats qu'elle représentait dans d'autres pays.

Les nouvelles tâches qui attendent nos représentants à Téhéran seront de trois ordres: assurer les intérêts diplomatiques et consulaires du Liban, surveiller ses locaux officiels à Téhéran et protéger les ressortissants et les intérêts économiques libanais. M. Probst a précisé que des fonctionnaires administratifs libanais resteraient sur place pour seconder les employés de l'ambassade suisse.

Rappelons que la Suisse représente déjà les intérêts de deux pays en Iran, l'Afrique du Sud (depuis 1979) et les Etats-Unis (1980). Notre pays représente d'autre part l'Iran en Israël

et au Liban (depuis 1958), en Egypte (1979) et en Afrique du Sud (1979). Les intérêts iraniens au Liban sont défendus par l'Algérie.

socials des années 60: moralité, il est de plus en plus difficile de défendre des idées socialistes quand le centre-droite demande moins d'Etat, bloque la situation. Attention, prévient ce document. Le ps n'est pas hostile au principe de la participation. Mais que faire quand la volonté politique est si pugnace en face? Le danger existe d'une certaine démobilisation de l'électorat socialiste, estime le texte. Enfin, le groupe de travail pense que dans le cas où le congrès déciderait de demeurer au Conseil fédéral, la majorité ne sera plus intéressée à l'élaboration d'un programme d'opposition. Vaincue, la minorité sera démobilisée et perdra toute motivation à l'élaboration d'une stratégie d'opposition.

Ah! l'opposition... A la fin de ce document, une annexe donne les éléments pour une stratégie d'opposition. On y estime que cela sera très difficile, que c'est une tâche de longue haleine. Le document affirme que le poids politique d'une organisation ou d'un parti, en Suisse, se mesure, avant tout, à sa capacité de faire aboutir des référendums, dans l'opposition, les socialistes joueraient à fond ce jeu-là. Chaque fois qu'un projet ne conviendrait pas au ps, celui-ci souhaiterait bloquer la machine.

Même stratégie sur le front des initiatives: on y recourrait plus fréquemment.

Cette nouvelle politique requerrait

d'avantage d'engagement. Aussi, le ps lancerait une vigoureuse campagne d'information afin de recruter plus de membres encore (il est actuellement le plus grand parti de Suisse). Dans l'opposition, le parti socialiste se voudrait le rassembleur de toutes les forces progressistes, jeunes. Des alliances ponctuelles seraient recherchées avec les verts, les jeunes, les syndicats, les consommateurs, les locataires, les autres partis démocratiques d'opposition. Enfin, le groupe parlementaire devrait se rapprocher de la base et des instances dirigeantes du parti.

DANS LES CANTONS  
ET LES COMMUNES

Un retrait du Conseil fédéral signifie-t-il un retrait partout, soit des exécutifs cantonaux et communaux?

Non, estime le texte. Le ps demeure favorable à la participation aux exécutifs. Actuellement, c'est au niveau fédéral qu'il y a un problème. Dans les cantons et les communes, les élus socialistes le sont par le peuple.

Que va-t-il maintenant se passer?

Les sections ont reçu ce document et vont le discuter en vue du congrès. Seul ce congrès, naturellement, est habilité à se prononcer d'une manière définitive sur le retrait ou le maintien socialiste au Conseil fédéral. Mais il se pourrait fort que la base soit consultée: si 40 pour cent du congrès ou le quart des sections en expriment la demande. (pob)

## FAITS DIVERS

Zurich: clients motorisés des prostituées  
Le permis sur le trottoir

Pour enrayer la prostitution, la police zurichoise fait feu de tous bois. Après s'en être prise aux cinémas pornographiques, aux sex-shops, aux prostituées en limitant leur rayon d'activité, et plus récemment à des promoteurs immobiliers accusés de proxénétisme, elle menace maintenant les clients motorisés du retrait du permis de conduire. Le bruit qu'ils font en passant et repassant devant le même trottoir n'est pas un problème nouveau. Si jusqu'à présent «circuler inutilement» était sanctionné d'une amende de 50 francs, la police menacera dorénavant du retrait du permis de conduire, a-t-on appris hier lors d'une conférence de presse de la police.

VOLEUSE «TOPLESS»  
À GENÈVE

Une vendeuse de 23 ans a fait main basse, hier matin, sur le tiroir-caisse d'un magasin de tabacs du quartier des Acacias à Genève. Butin: 350 francs. Poursuivie et rattrapée par le commerçant, la jeune femme a poursuivi sa course torse nu, par une bise glaciale, abandonnant son pull et son T-shirt aux mains du buraliste a annoncé la police genevoise. Des agents devaient arrêter la jeune femme quelques instants plus tard dans un immeuble voisin.

BÂLE: LA RÉCLUSION  
POUR UN TRAFIQUANT

Le Tribunal pénal de Bâle a condamné hier un trafiquant d'héroïne de 25 ans à 5 ans de réclusion et au paiement d'une indemnité de 10.000 francs à l'Etat. Le jeune homme était accusé d'avoir vendu 700 grammes d'héroïne pure qui lui avaient procuré un gain de 100.000 francs.

Déjà condamné pour falsification de signature, l'accusé était entré très tôt en contact avec le «milieu» zurichois. Il achetait l'héroïne pure en Thaïlande, la coupait de lactose - un type de sucre contenu dans le lait - et revendait le résultat avec un gros bénéfice. Il utilisait une partie de l'héroïne pour sa propre consommation.

Relevant que le jeune homme n'était devenu dépendant de la drogue que quelques mois après le début de son trafic, le Ministère public avait demandé une peine de 7 ans de réclusion et 100.000

francs d'amende. La Cour n'a pas suivi la défense qui demandait que l'accusé suive une cure de désintoxication.

GROS INCENDIE DANS  
LE MALCANTONE

Un important incendie s'est déclaré hier peu après treize heures à Cademario, dans le Malcantone, à une dizaine de kilomètres de Lugano. Plusieurs kilomètres carrés de forêt étaient en flammes. Le feu avançait très vite poussé par un fort vent du nord. On ignorait si des maisons d'habitation étaient menacées. Les pompiers de Novazzano se sont rendus sur place.

DROGUE EN PAYS VAUDOIS:  
10 MILLIONS

La vente des produits stupéfiants dans le canton de Vaud, l'an dernier, représente dix millions de francs, environ, portant sur près de dix kilos d'opiacés, cinq de cocaïne et une tonne et demie de cannabis, signale la police cantonale.

1867 personnes ont été dénoncées pour des infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants (1729 en 1982), dont 700 pour la seule consommation. Le chiffre comprend 1466 adultes et 401 mineurs, 1425 hommes et 442 femmes, 1350 Confédérés et 517 étrangers. La police a eu connaissance de neuf décès de toxicomanes.

Le cannabis reste la drogue la plus utilisée dans le canton mais il y a toujours autant d'opiacés et le marché de la cocaïne n'a pas diminué. (ats)

En litige avec un hebdomadaire romand  
Lausanne: la BNS déboutée

En décembre 1981, l'hebdomadaire romand «L'Illustré», à Lausanne, avait publié en couverture la reproduction d'une partie d'un billet de banque de 100 francs suisses. Or, l'autorisation de publier cette photo avait été refusée au journal par la Banque Nationale Suisse, détentrice des droits de reproduction. La BNS porta plainte et le rédacteur en chef de l'hebdomadaire fut condamné, le 15 juin 1983, par le Tribunal de police de Lausanne, à une amende de 1000 francs. «L'Illustré» déposa alors un recours, qui a été admis, hier, à l'unanimité, par la Cour de cassation pénale du Tribunal cantonal vaudois. La BNS, déboutée,

devra verser à l'hebdomadaire 800 francs à titre de dépens. Elle a encore la faculté de recourir au Tribunal fédéral. Les frais ont été mis à la charge de l'Etat.

Les juges vaudois ont estimé que le droit d'auteur dont se prévaut la BNS ne s'étend pas à toutes les utilisations possibles d'un billet de banque. Dans le cas présent, le billet avait servi à un montage photographique, qui constitue en lui-même une nouvelle œuvre; création qui, à partir de matériaux anciens, entre dans le cadre légal et exclut l'infraction à la loi. Mis en page de cette manière, le fragment de billet ne pouvait intéresser des faux monnayeurs. (ats)

**VideoShop**  
H. Benninger

**Vente - Location - TV  
Video - Cassettes**

Rue de la Promenade 16  
☎ 039/23 77 12  
2a. rue du Progrès  
☎ 039/28 20 28  
2300 La Chaux-de-Fonds



**ERNEST LEU**

Machines  
de bureau

Charrière 13  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 71 28

**Nouveau: agence exclusive pour le  
canton des caisses enregistrées  
Sharp**

La maison Florès vous souhaite une  
bonne et heureuse année pour 1984



**G. Wasser**

Rue de la Serre 79  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 02 66

**Eugenio Beffa**

Papiers peints  
Carrosserie  
Outillage



**Couleurs et vernis**

Serre 28, La Chaux-de-Fonds, 039/23 08 33  
Draizes 2, Neuchâtel, 038/24 36 52  
La maison de confiance  
de l'aplicateur professionnel

**26 77 77**



**Service de location  
de véhicules, machines-outils**

Avenue Léopold-Robert 163  
La Chaux-de-Fonds

**Fr. 50.-**

**Prestige des grandes marques  
Pour votre beauté et votre élégance**  
Produits de beauté - Parfums  
Accessoires signés - Foulards  
Lunettes - Sacs - Parapluies  
Toujours les dernières nouveautés



Parfumerie  
**DUMONT**  
Léopold-Robert 53



Parfumerie  
**AVENUE**  
Léopold-Robert 45

**TESTEZ-LEA**



**PEUGEOT 305 GT  
ENTILLES SA**

GARAGE ET CARROSSERIE  
La Chaux-de-Fonds - Avenue Léopold-Robert 146  
☎ (039) 26 42 42  
Le Locle - Girardet 33 - ☎ (039) 31 37 37

**MEUBLES - TAPIS  
RIDEAUX**

**LEITENBERG**

La Chaux-de-Fonds  
Grenier 14 - Tél. 039/23 30 47

**Qualité et prix  
avantageux  
par la maison  
de confiance**

Une pendule neuchâteloise, un  
mini-réveil, une montre quartz ou  
répétition. Un bijou, un service à thé.  
Un étain. Sans parler de tout ce que  
vous avez oublié. Où ça ? à

**L'ÉCHOPPE**

Jardinière 41, ☎ 039/23 75 00

Nos spécialités d'hiver:

Saucisses au foie  
Saucisses aux choux



Léopold-Robert 26  
☎ 039/23 12 52

**Coupon-Réponse**

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

RÉPONSE.....

# la grille des commerçants

paraîtra le deuxième mercredi de chaque mois

Chacun des commerçants de cette page a placé un mot tiré de son  
annonce dans cette grille. Un seul en a placé un second; qui  
est-ce ?

Les réponses exactes seront départagées par tirage au sort  
Envoyez votre coupon-réponse à

**assa**

Asa Annonces Suisses SA  
31, av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds

Concours: « La Grille des Commerçants »  
2300 La Chaux-de-Fonds

Dernier délai: mercredi prochain à minuit

## Qui a placé 2 mots ?



### Gagnez un bon d'achat de

**MEUBLES - TAPIS  
RIDEAUX**

**LEITENBERG**

La Chaux-de-Fonds  
Grenier 14 - Tél. 039/23 30 47

**Qualité et prix  
avantageux  
par la maison  
de confiance**

Une pendule neuchâteloise, un  
mini-réveil, une montre quartz ou  
répétition. Un bijou, un service à thé.  
Un étain. Sans parler de tout ce que  
vous avez oublié. Où ça ? à

**L'ÉCHOPPE**

Jardinière 41, ☎ 039/23 75 00

Nos spécialités d'hiver:

Saucisses au foie  
Saucisses aux choux



Léopold-Robert 26  
☎ 039/23 12 52

**Coupon-Réponse**

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

RÉPONSE.....

# MAGAZINE

# vie pratique

## santé

### L'incontinence n'est pas un «irréparable outrage des ans»

Les personnes âgées qui souffrent d'incontinence urinaire se trouvent souvent dans une véritable détresse morale. Cela est d'autant plus regrettable, comme le font remarquer les médecins, qu'on peut dans une certaine mesure y remédier.

Une personne sur 10 ayant plus de 65 ans connaît le désagrément d'émissions involontaires d'urines et l'embarras de devoir uriner fréquemment. Ce fâcheux phénomène touche surtout les femmes.

Les personnes qui souffrent d'incontinence essaient parfois de dissimuler ce trouble, n'en parlant même pas à leur médecin; certaines vont jusqu'à ne plus voir personne. De même que leur entourage, elles ignorent tout des traitements contre l'incontinence.

Il est en effet possible de soigner et même de guérir l'incontinence. Aussi les personnes qui commencent à éprouver des difficultés à contrôler leur émission d'urine doivent-elles s'adresser immédiatement à leur médecin; celui-ci pourra ainsi poser son diagnostic et entreprendre un traitement. Dans les cas où l'on ne peut guérir l'incontinence, on peut en éviter les désagréments à l'aide de remèdes modernes et d'autres traitements.

Selon les médecins spécialisés en gériatrie, l'incontinence n'est pas la conséquence inévitable de l'âge; elle survient après un bouleversement des fonctions naturelles du corps provoquée par une maladie

ou un mauvais usage de médicaments. Elle peut être liée à une maladie entraînant un état d'épuisement et nécessitant l'hospitalisation du patient. L'incontinence constitue parfois le seul et unique symptôme d'une infection des voies urinaires, auquel cas un médicament efficace permettra d'en venir à bout.

Parmi les types d'incontinence les plus fréquents on compte les suivants:

- incontinence due à l'effort (perte d'urine pendant un exercice physique, une quinte de toux, un accès de fou rire ou d'autres actions)

- incontinence en cas de besoin (à savoir incapacité de retenir l'urine, associée à un infarctus, à la maladie de Parkinson et à d'autres affections mais qu'on peut rencontrer aussi chez des personnes âgées en bonne santé)

- incontinence due à une «surcharge» de la vessie (faible perte d'urine liée au fait que la vessie est constamment remplie, phénomène courant chez les hommes d'un certain âge dont la prostate est devenue trop grosse; ce troisième type

d'incontinence peut également être lié à la perte de la faculté de contracter la vessie qui survient chez certains diabétiques.

Plusieurs types de traitement permettent de soigner l'incontinence; on peut influencer le comportement du patient. En «rééduquant sa vessie» (c'est-à-dire en le réhabituant à sentir quand sa vessie se remplit et à retarder le moment d'uriner jusqu'à ce qu'il trouve les toilettes); on peut lui faire faire des exercices visant à renforcer les muscles qui permettent de retenir la miction; on peut également avoir recours à la chirurgie dans les cas de défauts anatomiques; on peut poser un cathéter, c'est-à-dire un tube flexible destiné à évacuer les urines ou, pour les hommes, un système comprenant un récipient externe; le patient portera éventuellement des sous-vêtements absorbants qui, sans être volumineux, lui épargneront des embarras inutiles.

On pourra ainsi atténuer l'anxiété qui caractérise les patients incontinents, ainsi que les complications et la tension se répercutant sur leur entourage. (pharma info)

### La bataille de la grippe n'a pas commencé

Contrairement à toutes les prévisions, la grippe n'a pas fait la fracassante apparition qu'on attendait au mois de décembre. Presque tous les virus grippaux - et ils sont nombreux - apparus en Europe au cours de ces dernières années ont été isolés en laboratoire. En outre, comme le précise le Dr Somaini de l'Office fédéral de la santé publique, les très nombreux cas de grippe enregistrés au cours de l'hiver dernier permettent de penser que les Suisses sont plutôt bien immunisés. En effet, si l'on a déjà été atteint par un virus, on est immunisé pendant une certaine période, mais seulement contre ce même virus et pas tous les autres.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) suit au niveau mondial l'évolution de la grippe. Elle avertit chaque Etat des derniers développements et veille à ce

qu'une quantité suffisante de vaccins soit à disposition. Seuls en Europe les laboratoires de Grande-Bretagne et d'Italie ont isolé ces dernières semaines quelques virus de grippe. Il s'agit là de souches connues de virus, contenus dans les vaccins actuels.

En Suisse, le front de la grippe est également calme. La première vague de la maladie a déferlé au début de décembre, 207 cas ont été signalés, parmi ceux-ci 141 pour le seul canton de Genève. Les chiffres se sont ensuite stabilisés. L'expérience des dernières années a montré que les cas de grippe atteignent leur sommet à la fin de décembre et au début de janvier.

Lors de l'hiver dernier, ce ne sont pas moins de 16.213 cas de grippe qui ont été annoncés. L'hiver 81-82 était beaucoup plus calme avec 3231 cas. 1980-81 était en revanche un hiver à grippe. (ats)

## conseil

Le chauffage peut être dangereux

### Faites contrôler votre installation

Sait-on qu'une des principales causes de mortalité accidentelle à la maison sont les appareils de chauffage? Il est certain que les imprudences sont nombreuses dans le domaine de l'utilisation des appareils de chauffage: les chaudières, comme les appareils de production d'eau chaude, doivent être installés et entretenus par des professionnels qualifiés. Les vieilles personnes, par terreur panique des courants d'air, ont tendance à obstruer les arrivées d'air frais: il vaut mieux un rhume qu'une intoxication à l'oxyde de carbone. Il ne faut pas oublier que le chauffage consomme beaucoup d'oxygène: sans aucun dégagement d'oxyde de carbone dans une pièce, on peut très bien s'asphyxier par un simple manque d'oxygène dans un local assez calfeutré. Et il est évident qu'en cas de mauvais fonctionnement d'un appareil, dont on ne s'aperçoit pas immédiatement, le risque est toujours moindre quand la pièce est grande ou normalement aérée.

Certains chauffe-eau ne sont pas raccordés à un conduit d'évacuation; ils sont conçus pour un usage intermittent qui ne doit pas excéder 5 à 8 minutes.

Il est toujours déconseillé d'utiliser des appareils sans évacuation des gaz toxiques à l'extérieur, et c'est souvent la cause de drames dans des pièces trop petites, caravanes ou cabanons: ainsi des appareils de chauffage de fortune, comme les fours de cuisinière à gaz maintenus ouverts, les braseros ou encore les panneaux radiants visés sur une bouteille de butane ou propane.

L'oxyde de carbone est incolore et inodore: les symptômes de l'intoxication sont un coma progressif: maux de tête, état nauséux, vomissements, dont les caractères peuvent être confondus avec une intoxication alimentaire.

Il est nécessaire de mettre la personne au grand air, et le personnel de secours lui fera respirer de l'oxygène. Les intoxications par l'oxyde de carbone présentent le danger d'être souvent insensibles: par exemple, le plancher d'une chaufferie est trop perméable et des gaz envahissent peu à peu une pièce d'habitation, sans que l'on en prenne rapidement conscience. Ou encore c'est la cheminée poreuse qui laisse filtrer des émanations à travers les appartements d'un immeuble.

Une remarque utile: c'est souvent lorsque l'on emménage dans un nouveau logement que les accidents se produisent. Les appareils sont vieillissants ou non vérifiés depuis des années. Le souci de la sécurité devrait conduire à être très exigeant sur les appareils de production d'eau chaude ou de chauffage et leurs conditions de fonctionnement.

(allpress - p.v.)

## troc de trucs

Près de 80 tonnes de fruits, dont environ quarante provenant de cultures indigènes ont été utilisées en 1982 par l'industrie alimentaire suisse.

Pommes, poires, cerises principalement, mais aussi toute la gamme des fruits produits en Suisse, prunes, mirabelles, coings, fraises, framboises, mûres, etc... sont mis en boîte.

Plusieurs procédés existent, jus, confitures, marmelades, gelées, fruits au sirop. Ainsi, grâce à l'activité de l'une des plus importantes industries de la branche alimentaire, les conserves, il est possible de consommer des fruits douze mois sur douze. C'est une réalité assez récente, d'ailleurs, car il n'en fut pas toujours ainsi. Connue depuis la plus haute antiquité, la conservation des aliments a considérablement évolué, bien que des techniques archaïques - comme le séchage - soient encore utilisées de nos jours.

La conserve, notamment, est une invention assez récente.

C'est à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que Nicolas Appert découvrit le moyen de conserver hermétiquement des fruits et des légumes dans des bouteilles. Puis, l'industrie de la conserve a vu le jour à la suite des travaux d'un grand savant, Louis Pasteur, qui découvrit - en 1860 - que les bactéries étaient détruites par des températures élevées. C'est ainsi que, dès son origine, l'industrie alimentaire fut soumise aux contrôles de savants bactériologiques, ce qui a permis de garantir à la fois une alimentation de qualité et exempte de risques.

En Suisse, la première fabrique de conserves a été fondée en 1868 par Karl Burkhard de Frauenfeld. Cette branche de l'industrie alimentaire est donc à peine centenaire dans notre pays.

Dès ses débuts, la technique de la conserve a fait une large place aux fruits et plusieurs méthodes ont été développées pour qu'ils prolongent leur saison sur nos tables, dans nos assiettes et dans nos verres.

Pour atteindre au niveau de qualité exigée, seul des produits de toute première qualité sont utilisés dans la préparation des conserves. Il est essentiel que le laps de temps qui s'écoule entre la récolte et la mise en boîte ne dépasse pas quelques heures, grâce à quoi on peut maintenir un maximum de vitamines et autres valeurs nutritives.

Grâce à la conserverie, le problème du stockage des fruits est résolu lors de récoltes abondantes, cela tant dans l'intérêt du producteur que du consommateur.

Armène

## le saviez-vous ?

### De tout un peu...

- Si la salade est trop vinaigrée, ajoutez à la sauce une cuillerée à soupe de lait, une autre d'huile et une cuillerée à café de sucre en poudre.

- Une brioche de la veille peut retrouver sa fraîcheur. Enveloppez-la dans du papier de soie mouillé et mettez-la à réchauffer à four doux.

- Pour faire gonfler le riz au lait, sucrez-le en fin de cuisson et faites fondre le sucre dans un peu de lait chaud avant de l'ajouter à l'entremets.

- Si les crêpes attachent à la poêle, rajoutez simplement un peu d'huile à la pâte. Elles ne colleront plus.

- Si vos confitures moisissent légèrement en surface, retirez délicatement la partie atteinte. Recouvrez les confitures avec une cuillerée de bicarbonate de soude et un verre d'eau par kilo de confitures.

- Quelques gouttes de jus de citron ajoutées aux blancs d'œufs feront qu'ils «monteront» plus facilement.

- Les compotes de pommes seront meilleures si vous leur ajoutez un clou de girofle, un zeste de citron ou un peu de cannelle.

- Les endives perdront leur amertume si vous jetez la première eau d'ébullition, et ajoutez à la seconde une cuillerée de sucre en poudre.

- La meilleure patte-mouille, parce qu'elle ne laisse aucune peluche, est une vieille toile à matelas que vous découperez et conserverez à cet usage.

- Les bonbons ne colleront plus les uns aux autres dans leur boîte si vous les saupoudrez de sucre en poudre.

## tradition

### LE NOM DES PAINS

#### Jusqu'où la fantaisie ?

Ici, le boulanger vend du pain naturel; là, c'est du pain biologique, du fit ou du romain, du rustique ou du cinq céréales. Que recouvrent ces appellations, et jusqu'où peut aller la fantaisie? Le boulanger doit respecter les dispositions de l'Ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires (ODA), ensuite, c'est la liberté totale dans la fabrication et la désignation. Outre le pain blanc, le bis et le mi-blanc, dont il est question dans l'ODA, on compte douze à quinze pains spéciaux. Le pain dit naturel est préparé sur la base d'un levain-chef (fermentation naturelle due au levain dont la souche est produite par le boulanger) alors que le pain dit biologique est fabriqué avec de la farine livrée par un moulin ravitaillé en blé cultivé sans agent chimique.

Les recettes et dénominations de l'association ne sont pas imposées aux boulangers; les artisans du pain ont simplement à utiliser de la farine, de l'eau, du sel et un agent de fermentation (levure ou levain-chef), puis à donner un nom à la marchandise. Pour le pain paysan, par exemple, qui figure à l'assortiment suisse, le boulanger n'est pas tenu de respecter la recette exacte fournie par son association.

Quant aux composants des pains, notons que le blanc est préparé notamment avec de la farine fleur; le fit avec de la semoule de blé et du seigle fin; le tessinois avec de la farine mi-blanche et un peu d'huile. Le romain contient des noisettes effilées; le panfresh du germe de blé; le pain de yourt... du yourt; le cinq céréales du seigle, du froment, de l'avoine, de l'orge et du millet. Pour en rester à ceux-là. (cria)

## savoir

### Mesdames, votre gabarit influence l'état de vos os

Nombreuses sont les femmes âgées qui souffrent d'une dégénérescence de l'os dans les articulations (ostéoarthritis) ou d'une réduction générale de la masse osseuse (ostéoporose). Certains chercheurs voient dans la manière dont ces femmes sont bâties - leur charpente en somme - une explication possible du fait qu'elles souffrent d'affections osseuses distinctes.

Des spécialistes de l'Université de Louvain (Belgique) constatent que les femmes atteintes d'ostéoarthritis sont plus massives, plus musclées et plus grosses que les patientes souffrant d'ostéoporose.

Selon ces chercheurs, si l'embonpoint met les os de certaines femmes à dure épreuve - cette usure étant liée à l'arthrite - il les protège néanmoins contre l'ostéoporose en retardant la perte de calcium. Différents médecins ont confirmé les observations de leurs confrères belges concernant cette fonction de maintien du calcium à l'intérieur de l'os. (pharma-inf.)

## livre

### Le «Coup de Fourchette»

La cinquième édition en dix ans du «Coup de Fourchettes» est sortie (prix 19 fr.). A son menu, quelque 240 adresses de bonnes tables dans le Jura, au pays de Neuchâtel, au Valais et à Fribourg, à Genève, dans le canton de Vaud, voire dans les grandes villes allemandes. Sur le pays neuchâtelois, c'est encore peu, on en convient, mais on ne sait jamais... pour la sixième édition.

Pour aujourd'hui, disons que la formule est pratique avec trois sommaires: par région, par type d'établissement et par localité. En peu de temps, on trouve la bonne adresse. Avec le «Coup de Fourchettes» on dispose d'un bon compagnon de voyages et pour le plaisir. (rd)

## la recette de la semaine

### Poulet farci



Un poulet bien croustillant, rempli d'une farce délicate, évoque tout de suite un petit air de fête. Pour faciliter le travail de la ménagère, le poulet peut déjà être préparé et farci la veille, en attendant d'être glissé au four. Afin de garantir la réussite de cette recette, nous choisisons un poulet bien en viande et juteux, de toute première qualité, élevé au sol, nourri de façon naturelle.

**Ingédients:** 1 poulet, 1 miche de pain, ½ dl crème fraîche, 150 gr viande hachée, 1 bouquet de persil (haché), 20 pistaches hachées grossièrement, ½ dl cognac, 10 noix hachées grossièrement, 1 oignon haché finement, un peu de sauge, thym, marjolaine, sel, poivre, paprika. Flocons de beurre. Vin blanc. Ingrédients pour les garnitures: 400 gr marrons congelés, 70 gr sucre, 30 gr beurre, 2 dl bouillon, 1 boîte de poires, confiture d'airelles.

**Préparation:** bien assaisonner le poulet à l'extérieur et à l'intérieur de sel, de poivre et de paprika. Tremper la miche de pain coupée en petits morceaux dans la crème tiède, mélanger la viande hachée avec les noix, les pistaches, les herbes, l'oignon et le pain ramolli. Rectifier le goût à l'aide du cognac. Farcir le poulet de cette masse, coudre à l'aide d'un fil assez épais. Préchauffer le four à 220°, déposer le poulet dans un plat allant au four, parsemer de flocons de beurre et faire cuire sur la deuxième rainure du bas. Arroser de temps en temps avec le jus de cuisson. Temps de cuisson: 70 minutes.

**Sauce:** déglacer le jus de cuisson avec le vin blanc, porter à ébullition et mélanger à volonté avec un peu de sauce de rôti prête à l'emploi.

**Préparation des garnitures:** caraméliser le sucre et le beurre, ajouter les marrons, bien glacer, déglacer avec le bouillon, cuire jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Egoutter les poires, chauffer dans une poêle en ajoutant un peu de beurre. Garnir ces poires de confiture aux airelles. Dresser le poulet, les marrons et les poires sur un grand plat, servir avec du riz ou des nouilles.

# ECONOMIE

## Coût de la vie en Suisse: stabilité en décembre

L'indice suisse des prix à la consommation est resté stable au mois de décembre dernier. Il s'est inscrit, comme en novembre, à 102,1 points (décembre 1982 = 100). D'une année à l'autre (de décembre 1982 à décembre 1983), le renchérissement s'est ainsi élevé à 2,1 pour cent, contre 1,8 pour cent en novembre 1982 et 5,5 pour cent en décembre de l'année précédente, indique mardi l'OFIAMT dans un communiqué.

La stabilité de l'indice des prix en décembre résulte de mouvements de prix en sens opposés, dont les effets se sont compensés mutuellement. Une hausse a été enregistrée dans les secteurs de l'habillement (+ 0,7 pour cent), de l'aménagement et de l'entretien du logement (+ 0,2 pour cent), de la santé et des soins personnels (+ 0,1 pour cent) ainsi que des transports et communications (+ 0,2 pour cent), les baisses de prix sur l'essence, annoncées pour fin décembre, n'ayant pas encore été prises en compte dans l'indice de ce mois.

Par contre, le secteur chauffage et

éclairage (- 1,1 pour cent), par suite d'une baisse de prix pour le mazout, s'est inscrit nettement au-dessous du niveau du relevé précédent, alors que l'indice alimentation est resté pratiquement stable. Les trois autres groupes de marchandise et de services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé.

La montée de l'indice du groupe habillement s'explique principalement par des prix plus élevés pour des vêtements et des chaussures. L'indice du groupe aménagement et entretien du logement a progressé surtout en raison de hausses de prix pour la literie, du linge de maison,

pour le nettoyage des vêtements, pour des rideaux ainsi que pour des meubles. La légère augmentation du groupe santé et soins personnels est imputable à des hausses de prix pour des médicaments, des produits de coiffure et des services des coiffeurs.

Dans le groupe de l'alimentation se sont produites de sensibles augmentations de prix pour divers légumes, de la viande et des pommes de terre. Les effets de ces hausses ont été presque compensés par des baisses de prix sur la plupart des fruits des pays chauds et en raison d'une campagne de vente de beurre de cuisine à prix réduits.

L'OFIAMT donne encore la moyenne d'inflation annuelle en 1983 qui dépasse de 2,9 pour cent celle de l'année précédente, contre 5,7 pour cent en 1982 et même 6,5 pour cent en 1981. Ce chiffre traduit la valeur moyenne des inflations annuelles calculées durant les douze mois de l'année. En rattachant mathématiquement les anciennes séries de l'indice suisse des prix à la consommation à la nouvelle série, on obtient d'autre part pour décembre 1983 un indice de 127,3 points sur la base de 100 en septembre 1977, et de 214,7 points sur la base de 100 en septembre 1966. (ats)

## Les entreprises chimiques suisses contraintes de réduire leurs participations en Inde

Deux de «trois grands» de l'industrie chimique bâloise doivent réduire le montant de leurs participations financières dans leurs filiales indiennes. Ainsi, Ciba-Geigy Ltd., Bombay, verra la participation de la maison mère de Bâle passer d'un stade majoritaire (65%) à un stade minoritaire (40%). De même, le groupe Roche a réduit de 89 à 74% les parts qu'il détient dans sa filiale Roche Product Ltd. à Bombay. En revanche, Sandoz (India) Ltd restera à 60% en mains suisses, selon les indications fournies à l'ats par le directeur général de filiale indienne, M. Walter A. Staub.

Ces changements sont dus à la politique d'investissement et d'importation de l'Inde, qui autorise de plus ou moins grandes participations étrangères selon les types de produits fabriqués dans les filiales. Autre problème pour les trois filiales suisses, le contrôle des prix des produits pharmaceutiques, très sévère en Inde.

En effet, l'Inde poursuit actuellement une politique très sélective en matière d'importation et de production par les filiales d'entreprises étrangères, afin d'améliorer son contrôle sur le développement économique du pays. Selon M.

Staub, les investissements étrangers sont fondamentalement bien accueillis, pour autant qu'ils permettent la production de biens considérés, par le gouvernement indien, comme vitaux pour le pays. (ats)

## Compétitivité industrielle internationale La Suisse près du Japon

Si le Japon est, pour la quatrième année consécutive, en tête de la «course à la compétitivité industrielle», la Suisse le suit de très près. C'est ce qui ressort du rapport sur la compétitivité industrielle des pays de l'OCDE et de quelques pays nouvellement industrialisés établi sur 284 critères statistiques groupés en dix facteurs principaux par la fondation «European Management Forum» (EMF) qui est établie à Genève.

Ainsi, «les deux pays qui, au cours de l'histoire, ont dû organiser leurs économies afin de compenser le manque de ressources naturelles, ont le mieux maîtrisé la présente crise économique», poursuit le rapport. Le Japon et la Suisse «s'appuient plus que les autres (pays) sur une force de travail motivée et productrice créant une forte plus value aux biens importés», explique l'EMF.

Le Japon et la Suisse précèdent comme l'an dernier les Etats-Unis dont la troisième position s'explique, selon le rapport, notamment par les

mauvais résultats du pays en matière «d'efficacité industrielle» (7e place), «d'intervention de l'Etat» (8e place) et «d'orientation vers l'extérieur» (11e place). L'Allemagne fédérale occupe le quatrième rang du classement pour la quatrième année consécutive, bine que son résultat final ne soit «pas aussi bon» que l'année dernière. Son «efficacité industrielle» a en effet «nettement baissé» (9e place), précise l'EMF.

Selon les données du rapport, 1983, les pays du Nord de l'Europe et l'Autriche ont fait une nette progression dans le classement final; la Suède est cinquième (gain de quatre places sur 1982), la Finlande sixième (+2), l'Autriche septième (+3), la Norvège huitième (+4) et le Danemark neuvième (+2). En revanche, la Grande-Bretagne quatorzième (-2), la France quinzième (rang inchangé) et l'Italie dix-septième (+1) «semblent manquer de compétitivité», relèvent les auteurs du rapport. (ats)

**SATEM**  
**MAZOUT**  
**28 74 74**

69242

## Dans les quotidiens helvétiques Publicité commerciale en hausse

Fidèle indicateur de l'état de santé de l'économie, la production publicitaire dans les quotidiens suisses a suivi l'an passé l'évolution de la conjoncture. Ainsi, comme le laisse apparaître la statistique mensuelle de l'Association d'agences suisses de publicité (AASP), à Zurich, la publicité commerciale, avec 177.950 pages, a enregistré une hausse de 1,2 % contre 1,1 % en 1982. Les offres d'emplois, en revanche, ont, avec un total de 22.039 pages, reculé de 18,5 %. Un signe d'amélioration cependant, puisqu'en 1982 le recul avait été de 34,9 %. Globalement - pages de publicité et offres d'emplois - la régression est de 1,4 %, soit 199.989 pages contre 202.890.

L'évolution de la production publicitaire n'a pas été la même dans toutes les régions linguistiques. Les pages publicitaires sans offres d'emplois ont connu une sensible progression en Suisse romande. Dans cette partie du pays, en effet, l'augmentation a été de 2,1 % (55.066 pages contre 53.915), alors qu'elle n'est que de 0,9 % en Suisse alémanique (113.823 pages contre 112.821). Au Tessin, la production a subi une baisse de 0,7 % (9061 contre 9120).

Pour les offres d'emplois, ce sont les journaux alémaniques qui ont enregistré la plus forte évolution, évolution qui est cependant négative ici. Avec 15.713 pages d'offres contre 19.627 en 1982, la diminution est de 19,9 %. En Suisse romande, elle est de 15 %, soit 5793 pages contre 6812. Recul plus faible encore au Tessin: - 10,4 % (533 contre 595).

Si en décembre, la publicité commerciale était globalement en recul de 6,3 % (14.058 pages, - 940) par rapport à 1982, les pages d'offres d'emplois ont été par contre en sensible progression (+ 18,1 %, 1452 pages contre 1230). En Suisse alémanique, l'augmentation s'est élevée à 18,9 % (1030 pages, + 164) et en Suisse romande à 18,2 % (390 pages, + 60). Seul le Tessin a annoncé un recul: - 5,9 %, soit 32 pages contre 34 en décembre 1982. (ats)

## Subventions des cantons à l'AVS en 1982

En 1982, les pouvoirs publics ont financé au total 20% des dépenses de l'AVS, soit l'équivalent de 2.447 millions de francs. 15% ont été couverts par la Confédération et 5% (ou 619,2 millions) par les cantons. Eu égard aux réserves existantes (de 4,3 millions) la contribution effective des cantons s'est élevée à 614,9 millions, ce qui correspond à une contribution moyenne de 23,65 millions par canton, indique la Société pour le développement de l'économie suisse dans une étude publiée mardi.

Ces contributions sont calculées en fonction de la force financière propre à chaque canton ainsi que d'une clef de répartition fondée sur la statistique des rentes. Le canton de Zurich a fourni à lui seul avec 146,4 millions, 23,8% de la totalité des contributions cantonales. Sui-vent (en millions) Berne (82,2), Vaud (51,6), Genève (41), Argovie (38,9), Bâle-Ville (37,5) et Saint-Gall (33,9).

Les contributions les moins élevées ont été versées par Appenzel Rhodes Intérieures (0,7 million), Obwald (1,3 million) et Uri (2 millions). (ats)

## Pour 154 millions de fr. de chèques Reka en 1983

La vente des chèques émis par la Caisse suisse de voyage Reka, Berne, s'est accrue l'an passé de 3,4% et a atteint 154,3 millions de francs, ce qui a permis aux utilisateurs d'économiser près de 24 millions de francs.

Comme le souligne Reka, près de 48% des chèques émis ont été utilisés pour des achats de billets de transports publics, parmi lesquels les funiculaires et les remonte-pentes.

Les logements de vacances Reka ont accueilli l'an passé 9023 familles, soit 88 de plus qu'en 1982. Le total des nuitées a toutefois régressé de 1,9% pour atteindre 407.133. (ats)

● Knight Wendling SA, une société de conseil d'entreprises sises à Zurich, souhaiterait cette année sensiblement développer ses parts de marché en Suisse.

● L'entreprise d'ingénierie Interautomation SA, à Brugg (AG), vient d'être reprise par la société Hörmann GmbH, à Kirschseon-Munich. Jusqu'alors, Interautomation appartenait au groupe Holderbank Financière Glaris SA, actif dans le secteur du ciment. Interautomation emploie à Brugg une vingtaine d'ingénieurs. Le groupe allemand Hörmann s'occupe principalement de techniques de sécurité et de divers systèmes électroniques. Il emploie quelque 1000 personnes.

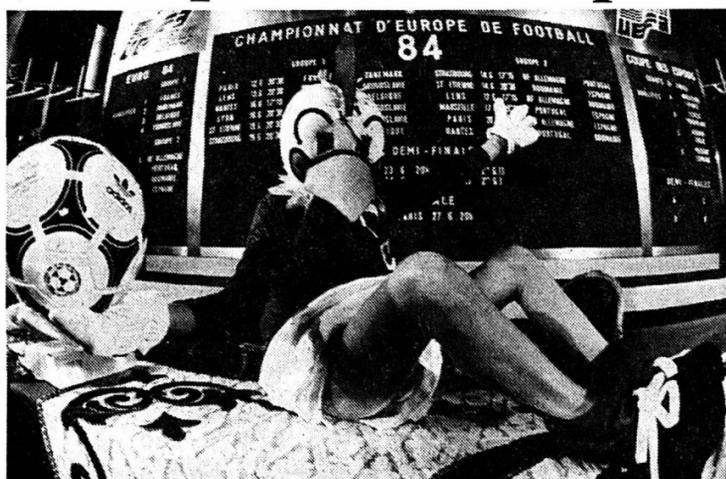
# BOURSE

NEUCHÂTEL		W'thur n.		1940		1930		Honeywell		300.-		301.-		BILLETS (CHANGE)			Daimler Benz		505.-		495.-		Mobil corp		29.-		29 1/4		Eisai		1380		1360																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Cr. Fonc. Ne.	A	B	Zurich p.	18900	18800	Inco Ltd	33.75	33.25	277.50	277.-	1 \$ US	2.21	2.29	Achat	Vente	Degussa	305.-	304.-	Owens Ill	29.-	29 1/4	Pac. gas	14 1/4	15.-	Fuji Bank	615	580	Fuji photo	2050	2040																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
La Neuchâtel.	690	690	Zurich n.	10700	10800	IBM	277.50	277.-	155.50	156.-	1 \$ canadien	1.74	1.84	Drescher BK	140.-	138.-	Deutsche Bank	278.50	277.50	Pepsico	37 1/2	37 1/2	Fujisawa pha	907	898	Cortailod	1480	1480	Atel	1365	1300	Mannesmann	120.-	120.50	Pfizer inc	37.-	35 1/2	Nissan	1320	1300	La Neuchâtel.	580	580	Hochst	151.-	151.50	Ph. Morris	73 1/4	73 1/4	Hitachi	825	834	Dubied	170	170	Mannesmann	120.-	120.50	Phillips pet	36.-	37.-	Honda Motor	1110	1090																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
HORS BOURSE				Ciba-gey p.				2320				2295				Mobil corp				64.50				65.-				Mercedes				447.-				440.-				Rwe Tsch				143.-				143.-				Schering				307.-				301.-				Siemens				309.-				307.-				Thyssen AG				68.50				69.25				VW				183.50				180.50																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
ACTIONS SUISSES				Ciba-gey n.				1010				995				Pepsico Inc				84.-				83.75				Pfizer				85.-				84.-				Phil Morris				164.-				163.50				Phillips pet				78.-				80.50				Proct Gamb				123.50				123.50				Rockwell				75.-				74.50				Schlumberger				111.50				109.-				Sears Roeb				90.-				89.25				Smithkline				131.-				131.-				STD Oil ind				112.50				111.50				Sun co inc				110.-				110.-				Texaco				79.50				82.50				Warner Lamb.				69.-				67.75				Woolworth				84.-				84.-				Xerox				113.50				113.50				Zenith radio				81.75				83.50				Akzo				75.-				73.50				Amro Bank				49.-				49.-				Anglo-am				35.-				35.25				Amgold				228.50				232.50				Mach. Bull				9.-				9.75				Cons. Goldf I				23.25				23.-				De Beers p.				16.50				16.75				De Beers n.				16.25				16.75				Gen. Shopping				389.-				387.-				Norsk Hyd n.				146.-				146.50				Phillips				37.50				35.50				Rio Tinto p.				19.75				19.75				Robeco				248.-				247.-				Rollins				239.-				238.50				Royal Dutch				103.50				103.50				Sanyo electr.				5.60				5.40				Aquitaine				48.50				47.50				Sony				35.75				35.50				Unilever NV				190.-				189.50				AEG				68.-				67.-				Baef AG				140.-				138.-				Bayer AG				139.50				138.-				Commerzbank				139.-				136.50			
ACTIONS ÉTRANGÈRES				ABBOTT LABOR				108.-				107.-				Aetna LF cas				82.50				82.25				Alcan alu				89.50				91.50				Amax				55.75				56.75				Am Cyanamid				115.-				117.-				ATT				148.50				148.-				ATL Richf				95.25				93.75				Baker Intl. C				43.75				43.25				Baxter				54.50				54.50				Boeing				106.50				107.-				Bourings				114.50				115.50				Caterpillar				109.50				109.-				Citicorp				86.-				86.-				Coca Cola				122.-				120.-				Control Data				104.50				104.-				Du Pont				117.50				116.50				Eastm Kodak				168.-				170.-				Exxon				83.75				83.25				Fluor corp				39.-				39.50				Gén. elec				131.50				130.50				Gén. Motors				176.50				180.-				Gulf Oil				107.50				106.-				Gulf West				71.75				70.25				Halliburton				91.75				89.25				Homestake				62.75				64.-																																																																																																																																																																																							
Achat 100 DM				Devises				Achat 100 FF				Devises				Achat 1 \$ US				Devises				Lingot d'or				26600 - 26850				Invest Diamant				Janvier 1984, 580 - 252																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
79.10				25.70				2.2275				26600 - 26850				26600 - 26850				26600 - 26850				26600 - 26850				26600 - 26850				26600 - 26850				26600 - 26850																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
(A = cours du 9.1.84)				Les cours de clôture des bourses suisses sont				IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 1286.22				Nouveau: 1278.48																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
(B = cours du 10.1.84)				communiqués par le groupement local des banques																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															



# SPORTS

## Phase finale du CE des nations de football Groupe difficile pour la France



L'équipe de France aura bien besoin du soutien de sa mascotte pour la phase finale du championnat d'Europe des nations prévue dans l'Hexagone en juin prochain. (Bélino AP)

Championne d'Europe en titre et vice-championne du monde, la RFA affrontera le Portugal, le 14 juin à Strasbourg, dans son premier match de la phase finale du championnat d'Europe des nations, organisée du 12 au 27 juin dans sept villes de France.

A l'issue du tirage au sort des deux groupes du premier tour, effectué mardi dans un grand hôtel parisien, la formation de Jupp Derwall apparaît logiquement favorite du groupe 2.

Pour obtenir le deuxième billet pour les demi-finales des 23 et 24 juin, la lutte sera très serrée entre ses trois autres adversaires, le Portugal, bourreau de l'URSS au tour préliminaire, la Roumanie, qui a facilement écarté l'Italie, championne du monde en 1982, et l'Espagne, qualifiée de justesse grâce à

son succès «historique» (12-1) contre Malte.

Dans le groupe 1, encore plus ouvert, la France, pays organisateur et qualifié d'office, disputera le match d'ouverture le 12 juin au Parc des Princes de Paris contre le Danemark, révélation de l'année 1983.

Pour atteindre les demi-finales, les joueurs de Michel Hidalgo, quatrièmes de la dernière Coupe du monde, devront également se débarrasser de la Belgique, finaliste de «l'Europeo 1980», et de la Yougoslavie, un adversaire que la France retrouvera lors des éliminatoires du «Mundial 86».

### DECLARATIONS

**Michel Hidalgo (entraîneur de l'équipe de France):** «Nous n'avons pas été favorisés par ce tirage au sort mais tant pis, il faudra faire avec. Cela va donner des matchs passionnants. Nous connaissons bien nos trois adversaires. La Belgique est évidemment le gros morceau, car elle nous a toujours causé beaucoup de problèmes.»

**Todor Veselinovic (entraîneur de l'équipe de Yougoslavie):** «Il est évident que cela sera très difficile pour la Yougoslavie. Je crois que dans ce groupe 1, il y a deux favoris: la France et la Belgique. Elles auront toutes deux l'avantage de jouer devant leur public, car les Belges se déplaceront en masse et ce sont aussi deux équipes très fortes.»

**Sepp Piontek (entraîneur de l'équipe du Danemark):** «J'espère qu'on montrera à Paris contre la France le même visage qu'à Copenhague lorsque nous avons battu les Français par 3-1. Révenez les Français: nous jouerons au Parc des Princes pour battre l'équipe de Michel Hidalgo. Toutes les équipes sont difficiles, et c'est normal à ce niveau. Pour moi cependant la France est favorite de ce championnat d'Europe.»

**Guy Thys (entraîneur de l'équipe de Belgique):** «Il s'agit d'un groupe très équilibré. Je crois qu'à ce stade, les quatre pays se valent. Tout est donc possible. Je suis toutefois très satisfait que mon équipe dispute son premier match à Lens, tout près de chez nous, ce qui peut nous apporter beaucoup.»

**Jupp Derwall (entraîneur de l'équipe de RFA):** «Ce tirage n'est pas mauvais pour l'Allemagne. Cela dit, il ne faudra surtout pas rater le premier match, qui est toujours important. Nous aurons la chance de le jouer à Strasbourg, où nous serons un petit peu «à la maison.»

**Mircea Lucescu (entraîneur de l'équipe de Roumanie):** «Ce tirage au

sort a désigné deux groupes assez différents. Le premier devrait être beaucoup plus spectaculaire que le second, compte tenu du style de jeu des équipes engagées. Le deuxième, dans lequel se trouve la Roumanie, offrira surtout une opposition entre le football latin et l'Allemagne, qui partira favorite.»

**Fernando Cabrita (entraîneur de l'équipe du Portugal):** «Dans notre groupe, il n'y aura pas de favori. Pas même l'Allemagne. Nous serons bien quatre pour deux places. En ce qui concerne le Portugal, nous essaierons de valoriser notre football, qui n'a pas été à pareille fête depuis 18 ans.»

**Miguel Munoz (entraîneur de l'équipe d'Espagne):** «Je n'avais aucune préférence avant ce tirage au sort. D'ailleurs, on constate que les deux groupes sont très équilibrés. Dans cette compétition, aucune équipe n'est facile à jouer et je pense qu'il n'y a aucun favori.» (si)

## Championnat suisse de 1re ligue de badminton Précieux points pour les Loclois

Avant la pause hivernale, les Loclois recevaient l'équipe d'Oensingen. Le match néanmoins très serré a été remporté par l'équipe locale sur le score de 4-3.

Mais une semaine plus tard, ils subissaient une défaite face à la brillante équipe de Genève II, sur le score de 4-3.

Samedi 7 janvier, les Loclois attendaient de pied ferme l'équipe de Tavannes.

Le début de la rencontre ne s'annonça pas à merveille puisque le double mixte fut remporté par l'équipe adverse; mais les deux Loclois M. Wyder et C. Ferrantini opposaient une très bonne résistance.

Le double messieurs fut remporté logiquement par l'équipe locale composée de B. Joriot et C. Rigolet.

Les Loclois reprirent l'avantage en simple messieurs grâce à M. Wyder, qui néanmoins très bien contrôlée par ce dernier fut une rencontre très physique.

M. Bosset et C. Ferrantini, qui pour la première fois de la saison jouaient ensemble en double dames n'eurent aucun problème grâce à un jeu rapide et précis.

En simple messieurs C. Rigolet ne put jamais inquiéter son adversaire, qui est doté d'une très grande technique et d'un très bon placement.

Quant à B. Joriot qui voulait avoir sa revanche du match aller, dut à nouveau s'incliner en trois sets dans un match d'une très grande intensité.

La dernière rencontre fut à l'avantage des locaux grâce à M. Bosset qui en simple dames dut lutter ferme pour obtenir la victoire finale des Loclois.

### RESULTATS

#### ● LE LOCLE - OENSINGEN 4-3

Simple messieurs: C. Rigolet - S. Schihtknecht 15-7 17-14; B. Joriot - H.

### TRIBUNE LIBRE

#### HC Le Locle

#### Mauvaise foi ou justice ?

Maintenir en première ligue de hockey sur glace l'équipe locloise demande une somme d'investissements, d'efforts et de prestations que semblent ignorer les responsables chargés d'appliquer la lettre un règlement qui se révèle dérisoire.

Sur la simple production d'une photographie où figure un numéro 3, la rencontre Le Locle - Moutier - gagnée de haute lutte (8-7) par le club des Montagnes neuchâteloises - voit la victoire se commuer en un 0-5 forfait au profit du club bernois. Pourquoi? Patrick Yerli, joueur du Locle, s'étant trompé, avait endossé un maillot dont le numéro (confusion entre le 3 et le 13) ne figurait pas sur la feuille de match fournie aux arbitres!

En tant que supporters du HC Le Locle, nous ne pouvons admettre que des prétextes aussi futiles suffisent à éliminer du groupe 3 une des seules équipes romandes et nous nous permettons de soupçonner que la décision prise à l'encontre de nos joueurs ne soit que pure manigance.

Avec notre président M. Francis Calame qui a décidé de déposer un recours, nous tenons à marquer fermement notre opposition à cette «défaite» administrative qui semble ne relever que de la plus pure mauvaise foi.

Les supporters du HC Le Locle  
Roger Delachaux  
Marais 16  
Le Locle

## Programme connu

Voici le calendrier de cette phase finale, du 12 au 27 juin en France:

12 juin	A Paris (20 h. 30): France - Danemark (gr. 1)
13 juin	A Lens (20 h. 30): Belgique - Yougoslavie (gr. 1)
14 juin	A Strasbourg (17 h. 15): RFA - Portugal (gr. 2) A St-Etienne (20 h. 30): Roumanie - Espagne (gr. 2)
15 juin	REPOS
16 juin	A Nantes (17 h. 15): France - Belgique (gr. 1) A Lyon (20 h. 30): Danemark - Yougoslavie (gr. 1)
17 juin	A Lens (17 h. 15): RFA - Roumanie (gr. 2) A Marseille (20 h. 30): Portugal - Espagne (gr. 2)
18 juin	REPOS
19 juin	A St-Etienne (20 h. 30): France - Yougoslavie (gr. 1) A Strasbourg (20 h. 30): Danemark - Belgique (gr. 1)
20 juin	A Paris (20 h. 30): RFA - Espagne (gr. 2) A Nantes (20 h. 30): Portugal - Roumanie (gr. 2)
21 juin	REPOS
22 juin	REPOS
23 juin	A Marseille (20 h.): première demi-finale, 1er groupe 1 - 2e groupe 2
24 juin	A Lyon (20 h.): seconde demi-finale, 1er groupe 2 - 2e groupe 1
25 juin	REPOS
26 juin	REPOS
27 juin	A Paris (20 h.): finale

(si)



## Coupes européennes Chances compromises

Les quarts de finale des Coupes d'Europe interclubs risquent bien d'être le dernier stade de la compétition pour les clubs helvétiques encore engagés. Les trois formations suisses encore en lice ont en effet toutes trois été battues lors des matchs aller.

Certes, devant son public, TV Zofingue en Coupe des champions à tenu la dragée haute aux Tchécoslovaques de Dukla Prague, mais ils n'ont pas pu éviter la défaite.

En Coupe de la fédération, BSV Berne a été nettement dominé par les Danois de Gladsaxe tandis qu'en Coupe féminine des champions, ATV Bâle-Ville subissait une punition attendue de la part des Yougoslaves de Radnicki Belgrade.

Les résultats des matchs aller des quarts de finale:

**Messieurs, Coupe des champions:** TV Zofingue - Dukla Prague 23-25 (11-13). Le match retour aura lieu dimanche prochain.

**Coupe de la fédération:** HG Glad-saxe Copenhague - BSV Berne 23-14 (11-5). Le match retour aura lieu dimanche prochain.

**Dames, Coupe des champions:** ATV Bâle-Ville - Radnicki Belgrade 14-30 (5-13). Le match retour aura lieu samedi prochain. (si)

## Coupe de Suisse de volleyball Bienne: double défaite

Deux formations de LNA ont trébuché lors des 8es de finale de la Coupe de Suisse masculine, Tornado Adliswil et le VBC Bienne, les deux il est vrai face à des adversaires de même catégorie, respectivement le LUC et le CS Chénois. Même scénario chez les dames, avec la défaite du VBC Bienne contre le VBC Berne.

Les résultats des 8es de finale et le tirage au sort des quarts de finale:

**Messieurs, 8es de finale:** Spada Academica (LNA) - SFG Colombier (LNB) 3-1; VBC Morbio - Uni Bâle (LNB) 1-3; LUC (LNA) - Tornado Adliswil (LNA) 3-1; Ecublens (1re l.) - Kôniz (LNB) 2-3; Volero Zurich (LNA) - MTV Nâfels (LNB) 3-1; CS Chénois (LNA) - VBC Bienne (LNA) 3-2; Leysin (LNA) - Galina Schaan

(LNB) 3-1; Servette/Star Onex (LNA) - TSV Jona (LNB) 3-0.

Les quarts de finale (à jouer jusqu'au 31 janvier): Spada Academica - Volero; Servette/Star Onex - Kôniz; Leysin - Chénois; Uni Bâle - LUC.

**Dames, 8es de finale:** Gym Liestal (1re l.) - LUC (LNA) 0-3; VBC Berne (LNA) - VBC Bienne (LNA) 3-2; Montana Lucerne (LNB) - Spada Academica (LNA) 0-3; Meyrin VBC (1re l.) - Mikasa Nâfels (1re l.) 3-1; BTV Lucerne (LNA) - Artrosia VBC (-) 3-0; TSV Jona (1re l.) - VBC Hydra (1re l.) 3-1; Basler VB (LNA) - VBC Carouge (LNB) 3-1; VBC Buochs (1re l.) - Uni Bâle (LNA) 0-3.

Les quarts de finale (à jouer jusqu'au 31 janvier): Jona - LUC; Meyrin - Uni Bâle; Spada Academica - Basler VB; Lucerne - Berne. (si)

## Conférence de presse de Bjorn Borg «L'extra-terrestre» redevenu humain

Bjorn Borg, 27 ans, l'ancien numéro un du tennis mondial, qualifié «d'extra-terrestre» par ses adversaires, est redevenu humain: souriant et détendu, il passe désormais la majeure partie de son temps à Monaco, où il possède un magasin de sport, sort la nuit, s'occupe avec sérénité de ses affaires et semble mener une vie heureuse avec sa femme Mariana, qui ne le quitte pas.

Bjorn Borg, qui a fait ses adieux au tennis de compétition il y a neuf mois lors de l'Open de Monte-Carlo, où il avait été battu par le Français Henri Leconte, semble avoir retrouvé goût à la vie: fini les entraînements intensifs, les efforts de concentration soutenus en vue de compétitions au plus haut niveau.

L'ancien champion, qui ne s'était jamais départi de son calme, parfois inquiet, a retrouvé la joie de vivre sur la terre - non battue - sans souci pour l'avenir souriant que lui ont réservés les cachets substantiels glanés pendant des années au cours de son étonnante carrière de numéro un mondial incontesté du tennis.

### TOUJOURS DISCRET

Au cours d'une conférence de presse donnée pour la présentation du prochain Open de Monte-Carlo, du 14 au 22 avril prochain, dont il a été nommé membre du comité d'organisation, l'ancien champion a déclaré qu'il se sent actuellement parfaitement bien dans sa peau et que, s'il en éprouvait le besoin, il reviendrait à la compétition.

Pour l'instant, il s'occupe, avec l'appui efficace du promoteur Mc Cormack, de ses affaires, sur lesquelles il reste très discret, et s'entraîne pour le plaisir au tennis sur les courts du Monte-Carlo County avec sa femme ou des amis.

Borg réjette le qualificatif de «jeune retraité du tennis» que certains lui ont donné: Certes, déclare-t-il, je joue moins au tennis, mais si ça me demande, je reviendrai à la compétition. Il ne participera pas au prochain Open de Nice, premier tournoi de la saison d'été sur terre battue, mais n'exclut pas la possibilité de s'inscrire à un tournoi de moyenne importance, si le cœur lui en dit. Il n'a pas encore établi de programme pour cette année mais participera peut-être l'an prochain à l'Open de Monte-Carlo.

### TOURNOI SERRÉ

L'ancien champion, qui s'intéresse néanmoins toujours au tennis, ajoute qu'il continuera à se rendre en Suède, où il entraîne de jeunes Suédois à l'avenir prometteur, mais qu'il n'a pas l'intention pour l'instant de regagner définitive-

ment son pays. Il a démenti à ce propos avoir l'intention de monter une école de tennis en Suède.

En ce qui concerne le prochain Masters, il estime que ce sera un tournoi très serré et que plusieurs joueurs, dont son compatriote Wilander, McEnroe, Noah, Connors ou Lendl, peuvent prétendre au titre.

Il estime enfin à propos de Noah, qui vient de s'installer aux Etats-Unis, que chacun a le droit de choisir la vie qui lui plaît, mais que le champion français gardera des liens très étroits avec son pays, et de Mats Wilander qu'il a fait d'énormes progrès et qu'il peut devenir le numéro un incontesté du tennis mondial.

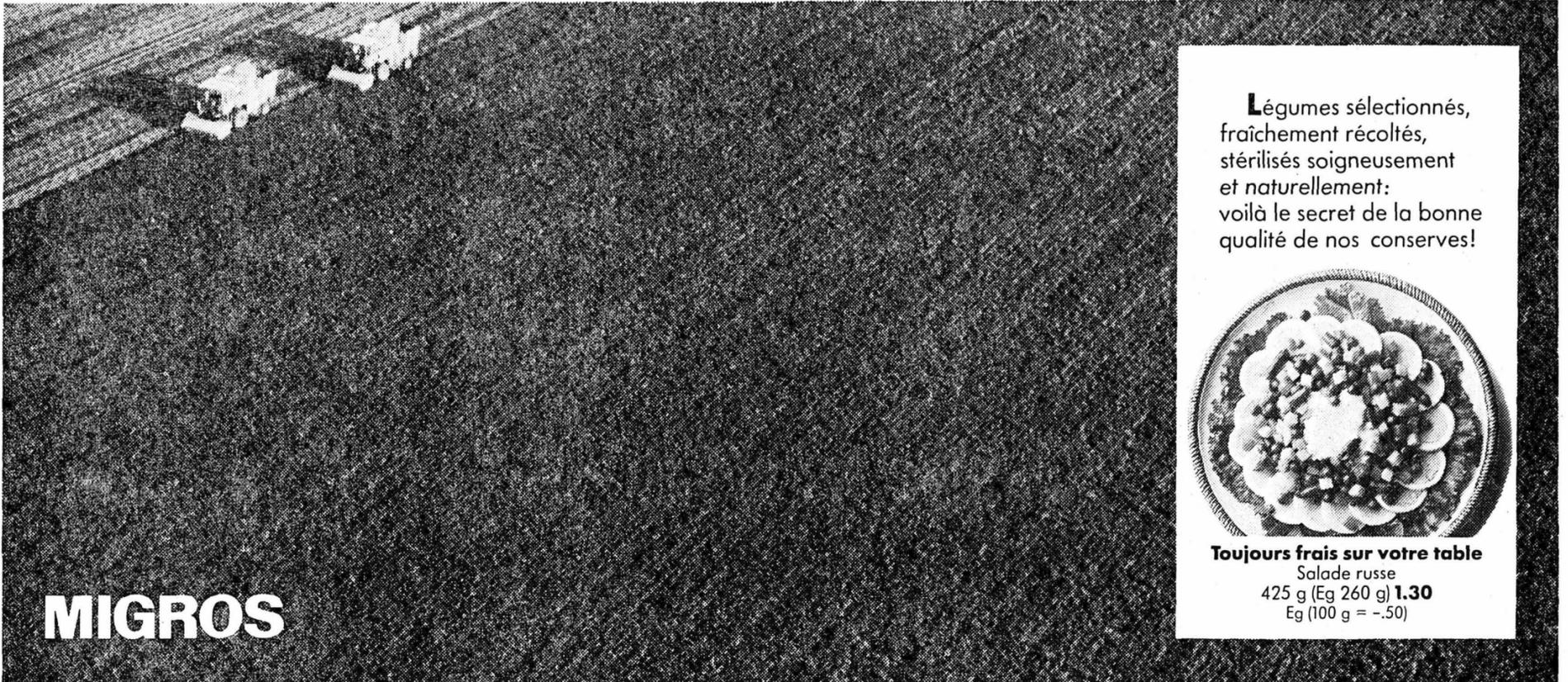
Au cours d'un repas qui a suivi la conférence de presse, Bjorn Borg comme par hasard, a croqué la fève de la galette des rois. En pleine forme, il s'est prêté complaisamment, avec Mariana, aux exigences des photographes: pour quelques instants, l'ancien champion était redevenu le roi. (si)

## A Genève Titres convoités

Les deux tenants du titre, Colin Dowdeswell et Petra Jauch-Delhees, ne défendront pas leur titre lors des championnats suisses en salle, qui se dérouleront du 11 au 15 janvier 1984 à Genève.

Voici la liste des têtes de série: Messieurs: 1. Roland Stadler (Dübendorf); 2. Jakob Hlasek (Zurich); 3. Renato Schmitz (Granges SO); 4. Marc Krippendorff (Muri AG); 5. Alejandro Galliker (Genève); 6. Ivan DuPasquier (Neuchâtel); 7. Hans-Ueli Ritschard (Rüchlikon); 8. Christoph Meyer (Viège). - 32 joueurs en qualification, 32 au tableau principal.

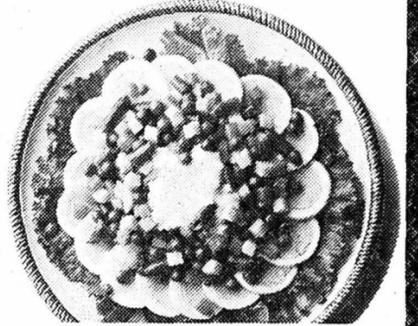
Dames: 1. Lilian Drescher (Mörschwil); 2. Susanne Schmid (Lucerne); 3. Karin Stampfli (Interlaken); 4. Annemarie Rüegg (Zurich); 5. Eva Krüpl (Berthoud); 6. Simona Becherini (Lugano); 7. Francine Wassmer (Fribourg); 8. Céline Cohen (Cartigny). - 10 joueuses en qualification, 32 au tableau principal. (si)



**MIGROS**

Champ maraîcher à Unterstammheim/ZH, photographié le 16.9.83 vers 17 heures 45.

Légumes sélectionnés,  
fraîchement récoltés,  
stérilisés soigneusement  
et naturellement:  
voilà le secret de la bonne  
qualité de nos conserves!

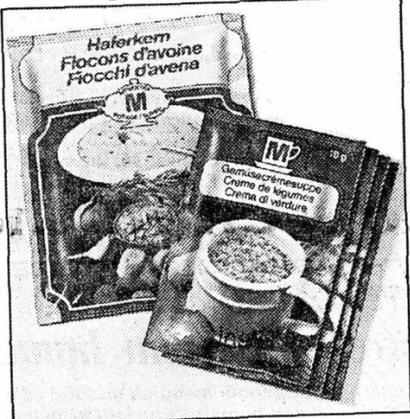


**Toujours frais sur votre table**  
Salade russe  
425 g (Eg 260 g) **1.30**  
Eg (100 g = -.50)

**Economies actives:**

**Potages en sachets et  
potages instantanés**  
(emballages de 4 sachets)

Multipack du 11.1 au 17.1



**-.20** de moins par  
emballage,  
dès l'achat de 2 emballages au choix

ex.: Potage de flocons d'avoine, 74 g -.60  
au lieu de -.80 (100 g = -.81,1)

**Margarine Sobluma**

Offre spéciale du 11.1 au 17.1



emballage de 4 barres de 125 g

**2.20**  
au lieu de 2.75

(100 g = -.44)

**Bâtonnets de merlu**  
panés et surgelés

Offre spéciale du 11.1 au 17.1



450 g

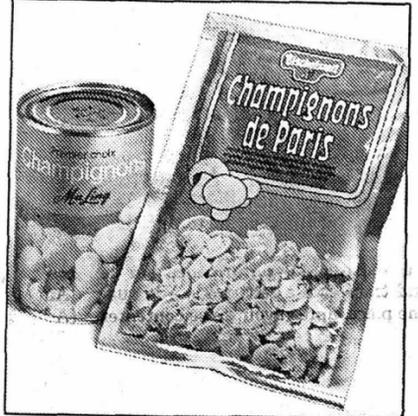
**3.20**  
au lieu de 4.-

sans arêtes

(100 g = -.71,1)

**Champignons**

Offre spéciale du 11.1 au 17.1



Boîte de 415 g

**1.70** (Eg = 227 g)

au lieu de 2.20

Eg (100 g = -.74,9)  
Champignons  
premier choix  
(entiers)

Sachet de 200 g

**2.30**

au lieu de 2.80

Eg (100 g = 1.15)  
Champignons  
de Paris  
(coupés)

**Autres offres spéciales:**

Offre spéciale du 11.1 au 24.1

Aproz nature et Aproz medium

1 litre **-.35** au lieu de -.45  
(+ dépôt)

Offre spéciale du 11.1 au 17.1

Séré de crème

gobelet de 150 g **1.-**

au lieu de 1.25 (100 g = -.66,7)

Séré maigre

gobelet de 250 g **-.65**

au lieu de -.85 (100 g = -.26)

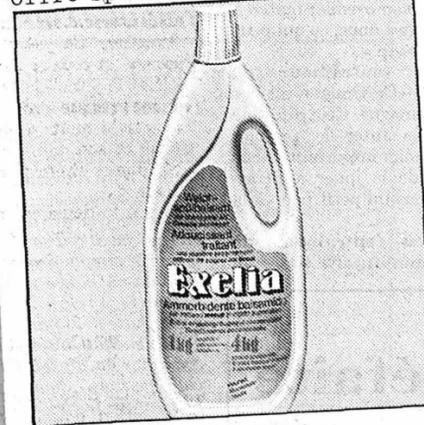
Multipack du 11.1 au 17.1

Chocolat de qualité suisse  
Splendor et Animella

**-.20** de moins par tablette,  
dès l'achat de 2 tablettes au choix

**Adoucissant traitant**  
**Exelia**

Offre spéciale du 11.1 au 24.1



bouteille  
de 1 kg

**3.40**  
au lieu de 4.40

1 kg correspond à env. 4 kg d'adoucissant  
ordinaire

**Mio Douce**  
revitalisant textile  
**et Floffy**  
produit adoucissant

Offre spéciale du 11.1 au 24.1



bidon de 4 kg

**5.-** au lieu de 6.-

(1 kg = 1.25)  
Floffy

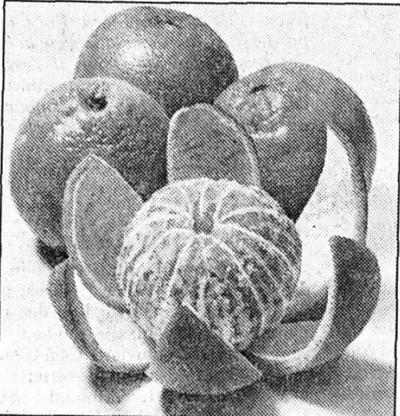
bidon de 5 kg

**5.30** au lieu de 6.30

(1 kg = 1.06)  
Mio Douce  
deux notes parfumées:  
Fleurette et Fraicheur

**Oranges Moro**

Offre spéciale du 11.1 au 14.1



cabas en plastique  
de 4 kg **1.05**

le kg

filet de 2 kg **1.10**

le kg

**MIGROS**



# SPORTS

## Dans le slalom géant Coupe du monde d'Adelboden La preuve par deux de Stenmark

Les pentes d'Adelboden conviennent tout particulièrement à Ingemar Stenmark, qui s'est imposé pour la cinquième fois dans le traditionnel slalom géant de Coupe du monde de la station de l'Oberland. Le Suédois, qui s'est montré le plus rapide dans les deux manches, a du même coup remporté la 75e victoire en Coupe du monde de sa carrière.



Ingemar Stenmark a mis tout le monde d'accord à Adelboden en signant le meilleur temps de chaque manche. (Béline Keystone)

Au terme de la première manche, Stenmark partageait la première place avec le Luxembourgeois d'adoption Marc Girardelli qui, comme lui, ne pourra pas participer aux prochains Jeux olympiques d'hiver. Mais, en dépit de conditions bien meilleures malgré le froid très vif (la première manche fut perturbée par le brouillard et par des chutes de neige), Girardelli ne parvint pas à rééditer sa performance sur le second tracé et il a rétrogradé à la quatrième place, après avoir dû se contenter de réaliser le sixième temps de la manche.

### SEUL ZURBRIGGEN

L'offensive suisse attendue sur la Tschentenalp a fait long feu. Les skieurs helvétiques, qui portaient à six dans le premier groupe, n'ont réussi à prendre cette fois que la troisième marche du podium, grâce à Pirmin Zurbriggen, nouveau leader de la Coupe du monde, qui, cinquième à l'issue de la première manche, n'a été devancé que par Stenmark dans la seconde. Sa performance fut toutefois insuffisante pour lui permettre de s'adjuger la deuxième place aux dépens de l'Autrichien Hubert Strolz, lequel n'avait concédé que 26 centièmes à Stenmark et à Girardelli sur le premier tracé.

Derrière, Max Julen, le vainqueur des Diablerets, s'est confirmé comme le deuxième meilleur «géantiste» suisse en prenant la septième place. Tant Jacques Luthy que Joël Gaspoz n'ont jamais pu prétendre inquiéter les meilleurs. Tous deux pouvaient viser une place parmi les dix premiers au terme de la première manche. Tous deux ont concédé du terrain dans le deuxième, ce qui leur a finalement valu d'être devancés par Thomas Bürgler.

### BILAN HONORABLE

Avec quatre de leurs représentants parmi les quinze premiers, le bilan des Suisses reste certes plus qu'honorable. Il est cependant médiocre par rapport à ce qu'ils avaient réussi auparavant. Et surtout, il est inférieur à celui des Autrichiens qui, avec Strolz, Enn, Hinterseer et Gruber, ont placé quatre des leurs parmi les dix premiers, obtenant un total de 45 points de Coupe du monde contre 29 seulement à l'armada helvétique.

Pour réussir dans ce slalom géant, il fallait, plus que jamais, éviter la moindre erreur, sous peine de se retrouver dans la neige fraîche et de perdre un temps précieux, ou même toutes ses chances, à l'image de l'Américain Phil Mahre et du Suisse Martin Hangl, tous deux éliminés après quatre portes déjà.

Pirmin Zurbriggen, le vainqueur de l'an dernier, a été victime, dans la première manche d'un dérapage qui lui a fait perdre toutes chances d'inquiéter Stenmark. Max Julen, lui, n'a pas réussi, selon son propre aveu, à contrôler sa vitesse au début de la seconde manche. Il parvint tout de même à tout passer mais non sans avoir laissé un temps précieux dans la «poudreuse».

**Le classement:** 1. Ingemar Stenmark (Su) 2'27"36; 2. Hubert Strolz (Aut) à

0,68; 3. Pirmin Zurbriggen (S) à 0,80; 4. Marc Girardelli (Lux) à 1"25; 5. Jure Franko (You) à 1"69; 6. Hans Enn (Aut) à 1"91; 7. Max Julen (S) à 1"96; 8. Guido Hinterseer (Aut) à 2"03; 9. Franz Gruber (Au) à 2"42; 10. Bojan Krizaj (You) à 2"54; 11. Boris Strel (Yu) à 2"97; 12. Thomas Bürgler (S) à 3"00; 13. Tiger Shaw (EU) à 3"14; 14. Niklas Henning (Su) à 3"29; 15. Jacques Luthy (S) à 3"78; 16. Günter Mader (Aut) à 3"82; 17. Ernst Riedelsperger (Aut) à 4"03; 18. Joël Gaspoz (S) à 5"01; 19. Grega Benedik (You) à 5"25; 20. Egon Hirt (RFA) à 5"27. **Puis:** 37. Peter Lüscher (S) à 8"15. 80 partants, 46 classés.

**Première manche (300 m. de dén., 50 portes par Roland Francey (S)):** 1. Stenmark et Girardelli 1"13"76; 3. Strolz à 0,26; 4. Franko à 0,44; 5. Zurbriggen à 0,56; 6. Julen à 0,60; 7. Enn à 0,70; 8. Hinterseer à 0,71; 9. Gruber à 0,87; 10. Luthy à 0,98. **Puis:** 15. Gaspoz à 1"61. **Éliminés:** Alex Giorgi (It), Roberto Erlicher (It), Martin Hangl (S), Phil Mahre (EU).

**Deuxième manche (50 portes par Peter Endrass (RFA)):** 1. Stenmark 1"13"60; 2. Zurbriggen à 0,24; 3. Strolz à 0,42; 4. Krizaj à 1"04; 5. Enn à 1"21; 6. Girardelli et Franko à 1"25; 8. Bürgler à 1"28; 9. Hinterseer à 1"32; 10. Julen 1"36. **Éliminé:** Hans Pieren (S).

### Piste du Lauberhorn En parfait état

Les préparatifs en vue de la descente du Lauberhorn de samedi se sont poursuivis normalement à Wengen: la piste se présentait mardi en parfait état, et les dispositifs de sécurité étaient tous en place. Malgré quelques corrections qui doivent encore être apportées, pour des raisons de sécurité, au Hundschof, une reconnaissance et deux entraînements chronométrés (11 h. 45 et 13 h. 30) auront lieu aujourd'hui. (si)

### Rallye Paris - Dakar Ickx fortement retardé

Le Belge Jacky Ickx a perdu ses dernières illusions en ce qui concerne une éventuelle victoire dans le sixième rallye Paris - Alger - Dakar. Il a été fortement retardé mardi, au volant de sa Porsche à quatre roues motrices, lors de l'épreuve spéciale Tahoua-Talcho (244 kilomètres), au cours de la neuvième étape Agadès - Niamey (858 kilomètres).

Selon des informations communiquées par l'organisation de la course, Ickx a terminé l'épreuve spéciale avec près de trois heures de retard sur le vainqueur du jour de la catégorie, le Français René Metge, son coéquipier. Le Belge aurait dû s'arrêter un long moment, à la suite du bris de train avant de sa Porsche, à 100 kilomètres de l'arrivée de la spéciale, à Talcho.

Jacky Ickx était remonté, en quatre jours, de la 138e à la 10e place du classement général, après avoir remporté quatre victoires d'étape consécutives. Mais il

**Messieurs. Général:** 1. Pirmin Zurbriggen (S) 112 points; 2. Franz Heinzer (S) 98; 3. Andreas Wenzel (Lie) 85, 4. Ingemar Stenmark (Su) 84; 5. Urs Räber (S) 83; 6. Jure Franko (You) 61, 7. Hans Enn (Aut) 59; 8. Franz Gruber (Aut) et Max Julen (S) 51; 10. Bojan Krizaj (You) et Todd Brooker (Ca) 50. **slalom géant (4 courses):** 1. Zurbriggen 80; 2. Enn 59, 3. Franko 49; 4. Julen 42; 5. Strolz et Stenmark 34. **Par nations:** 1. Suisse 941 (messieurs 535 + dames 406); 2. Autriche 756 (498 + 258); 3. RFA 327 (40 + 287); 4. Liechtenstein 235; 5. Canada 221; 6. Yougoslavie 176. (si)

## Coupe d'Europe à Leysin Brigitte Gadiet facile

La Suisse Brigitte Gadiet a dominé le slalom spécial de Coupe d'Europe de Leysin. Elle a réussi le meilleur temps dans les deux manches et elle a laissé à 1"71 sa principale rivale, la Tchèque Alexandra Marasova.

Cette première épreuve, disputée dans d'excellentes conditions, a vu les Suissesses se comporter remarquablement en plaçant quatre des leurs parmi les dix premières.

**Le classement:** 1. Brigitte Gadiet (S) 1'30"68 (45"24 + 45"44); 2. Alexandra Marasova (Tch)

1'32"39 (46"11 + 46"28), 3. Monika Hess (S) et Rosi Aschenwald (Aut) 1'32"59; 5. Corinne Schmidhauser (S) 1'32"90; 6. Ursula Konzett (Lie) 1'32"95; 7. Nadia Andreeva (URSS) 1'33"01; 8. Christine von Grünigen (S) 1'33"11; 9. Ann Melander (Su) 1'33"14; 10. Catherine Andeer (S) 1'33"49. **Puis les autres Suissesses:** 23. Brigitte Nansoz 1'35"27; 25. Marielle Studer 1'35"49; 29. Nicole Exquis 1'36"39; 30. Nathalie Bresoud 1'36"61; 33. Angèle von der Kraats 1'37"03; 35. Sandra Bovier 1'37"31; 38. Chantal Bourmissin 1'37"74. (si)

## Championnats d'Europe de patinage artistique Des chances pour Sandra Cariboni

Une fois de plus, le Français Jean-Christophe Simond s'est montré le meilleur dans les figures imposées des Championnats d'Europe. Sa performance de Budapest et d'autant plus remarquable qu'il souffre d'un refroidissement et qu'à la suite d'une blessure à une cheville, il n'avait pu s'entraîner qu'à quatre vingts pour cent ces derniers temps. On sait cependant que s'il est le maître incontesté des imposés depuis plusieurs années, Simond n'a jamais pu encore décrocher le titre européen et qu'il a dû se contenter jusqu'ici de deux médailles d'argent, en 1981 et 1982.

Le jeune champion suisse Oliver Höner (17 ans) n'a pas atteint son premier objectif, une place parmi les dix premiers. Il a raté sa première figure (note de 2,5 à 3,1), ce qui lui a valu de se retrouver à la 16e place. Il s'est amélioré par la suite mais sans pouvoir faire mieux que quatorzième.

### Messieurs. Classement après les

**figures imposées:** 1. Jean-Christophe Simond (Fr) 0,6; 2. Jozef Sabovik (Tch) 1,2; 3. Rudi Cerne (RFA) 1,8; 4. Alexandre Fadeev (URSS) 2,4; 5. Heiko Fischer (RFA) 3,0; 6. Norbert Schramm (RFA) 3,6; 7. Vladimir Kotin (URSS) 4,2; 8. Grzegorz Filipowski (Pol) 4,8; 9. Vitali Egorov (URSS) 5,4; 10. Laurent Depouilly (Fr) 6,0. **Puis:** 14. Oliver Höner (S) 8,4.

Détentrice du titre, l'Allemande de l'Est Katarina Witte a pris comme prévu la tête de la compétition féminine avant le libre. L'étudiante de Karl-Marx-Stadt (18 ans) a dépassé, grâce à une splendide exhibition dans le programme court, la Soviétique Elena Vodorezova, qui la précédait à l'issue des imposés. Anna Kondrachova (URSS) occupe le 3e rang intermédiaire, devant l'Allemande de l'Ouest Manuela Ruben.

La Davosienne Sandra Cariboni, qui avait bien réussi les sept éléments

demandés lors de l'échauffement, n'a présenté qu'un simple axel au lieu d'un double devant les juges. Malgré un triple toeloop dans la combinaison de sauts, la championne suisse n'a obtenu que des notes comprises entre 4,2 et 4,5 points pour la technique et 4,7 et 5,1, pour l'impression artistique. Elle n'a pourtant rétrogradé que du 3e au 5e rang.

La Suissesse, 13e lors des derniers Championnats d'Europe, possède ainsi de bonnes chances de terminer parmi les onze premières, jeudi, à l'issue des libres, et de se qualifier pour les Jeux olympiques.

**Dames. Classement avant le libre:** 1. Katarina Witte (RDA) 1,6; 2. Elena Vodorezova (URSS) 1,8; 3. Anna Kondrachova (URSS) 3,8; 4. Manuela Ruben (RFA) 4,0; 5. Sandra Cariboni (S) 6,2; 6. Sanda Dubravcic (You) 6,8; 7. Kira Ivanova (URSS) 7,2; 8. Cornelia Tesch (RFA) 7,6; 9. Parthena Sarafidi (Aut) 9,8; 10. Karin Tesler (Ita) 10,0.

## En ligue nationale B de hockey sur glace Les Canadiens bernois en forme

### ● AJOIE - BERNE 0-8 (01, 0-2, 0-5)

Non il n'y aura pas eu de miracle à la patinoire de Porrentruy, bien que certains y pensaient. L'équipe de Berne, par sa vitesse de patinage et sa technique a coupé net à la fin du deuxième tiers l'élan bien frêle, tout de même, de la troupe à Trottier.

Ayant plus de cinq fois l'occasion de jouer en supériorité numérique, les Jurassiens ont été incapables de construire un power-play. La puissance et la rapidité des Bernois ont fait la différence et ont empêché toute construction. Mardi soir, Berne a joué à sa mesure, n'est-il pas finaliste de ce championnat?

Il n'y avait pas cinquante secondes de jeu pendant lesquelles les Ajoulets n'ont pratiquement pas vu la rondelle, que Decloe surprenait, c'est le cas de le dire, le portier de céans. Berne faisait déjà figure de colosse grâce à une maîtrise parfaite de toutes les situations.

Pourtant les Ajoulets ont multiplié les efforts et les combinaisons. A la cinquième minute, le gardien bernois put miraculeusement repousser un violent tir de Trottier. Ce geste galvanisait les Jurassiens, et ceux-ci s'organisèrent petit à petit et le jeu s'équilibra quelque peu, devenant presque égal.

La grande maîtrise de l'arrière-garde bernoise et son calme furent suffisants pour endiguer et étouffer les velléités des Ajoulets.

Ajoie, à la deuxième reprise joua crânement sa chance. Ils eurent maintes

fois l'occasion de pouvoir scorer par Christophe Berdat. Le portier bernois, par ailleurs très sûr, put dévier son tir. Il eut plus tard une seconde occasion, manquée de la même façon.

Comme au premier tiers, Berne fit face à cette fougue de «jeunes premiers» avec un certain bonheur. Encore une fois, un avant ajoulet se présentait seul devant la cage bernoise, en l'occurrence Olivier Siegenthaler, qui ratait son tir. Decloe, toujours à l'affût put récupérer le puck alors que Berne jouait en infériorité numérique. Lui ne la ratait pas cette occasion.

La distance allait se creuser huit minutes plus tard par Sullivan, qui bénéficiait d'un mauvais dégagement pour marquer le numéro trois. Dommage, car jusqu'ici Ajoie faisait pratiquement jeu égal avec son adversaire.

Le troisième but bernois et la chance de Grubauer conjugués, ont carrément coupé les jambes des Jurassiens. La preuve a été fournie quand Decloe à nou-

veau, partit tout seul pour marquer le quatrième but. Les réussites tombèrent alors comme des fruits mûrs. La réussite était du côté bernois, justement ce qui manquait aux Ajoulets dans les deux premières périodes.

**Ajoie:** A. Siegenthaler; Corbat, Bächler, Aubry; Terrier, M. Siegenthaler, Sigouin; Trottier, C. Berdat, Blanchard; Bergamo, Sanglard; Béchir, O. Siegenthaler, Barras.

**Berne:** Grubauer; Hepp, Rauch; Fehr, Beutler, Pfeuti; Maeder, R. Maesli, Decloe, Sullivan, S. Maesli; Zahnd, Schüpbach, Lappert; Nuspliger, Poltera, Girardin.

**Buts:** 1' Decloe (0-1); 31' Decloe (0-2); 39' Sullivan (0-3); 43' Decloe (0-4); 44' Decloe (0-5); 44' Pfeuti (0-6); 45' Lappert (0-7); 59' Maesli (0-8).

**Pénalités:** 2 x 2' contre Ajoie et 5 x 2' contre Berne.

**Arbitres:** MM. Burri, Hugentobler, Wyss.

Bertrand Voisard

## En première ligue Deux points c'est tout

### ● FLEURIER - SAINT-IMIER 9-7 (4-3, 3-2, 2-2)

Fleurier a remporté l'essentiel face à des Imériens volontaires et crocheurs. Les Fleurisians qui, sans doute, avaient cru à la facilité ont failli perdre deux points précieux.

Course-poursuite que cette première période qui pourtant avait démarré sur un tempo très lent. Ce fut aussi en ces temps de fête une suite invraisemblable de cadeaux de part et d'autre. Et jamais les Vallonniers ne donnèrent l'impression de pouvoir faire la différence.

Les Imériens, quant à eux, furent sans doute surpris de pouvoir passer si facilement la défense fleurisienne pour marquer véritablement comme à l'entraînement.

Dès la reprise du deuxième tiers, Fleurier prit rapidement le contrôle de la situation inscrivant trois buts en l'espace de quelques minutes seulement. Le premier par Spagnol qui venait à peine de remplacer Alain Jeannin. Mais alors que l'on pensait que les gars du coach Mombelli allaient creuser rapidement l'écart, ils sombrèrent corps et âme dans un jeu brouillon, ce qui permit aux gars de l'Erguël de revenir à la marque et replonger les Fleurisians dans le doute.

Le doute allait s'installer sérieusement lorsque les Imériens remirent les pendules à l'heure en égalisant. Mais si finalement, les Fleurisians l'ont remporté, il

faudra qu'ils se ressaisissent car ils n'auront pas toujours en face des défenseurs qui leur feront autant de cadeaux. Il faut relever la très grande volonté des gars de l'Erguël qui n'ont jamais baissé les bras.

**Fleurier:** Luthi; Messerli, Matthey; Grandjean, Stoffel, A. Jeannin; Pluquet, G. Dubois; Vuillemez, Mischler, Grimaître; P. Jeannin, Rota, Emery; Spagnol.

**Saint-Imier:** Monachon; Wittmer, Boehlen; Beccera, Stuedler, Stauffer; Gaillard, Deruns; Houriet, Nikler, J.-B. Dubois; Reber, Dupertuis, Wyssen, Guichard, Bader.

**Buts:** 4e Grimaître (Mischler) 1-0; 4e Stauffer (Deruns) 1-1; 6e Messerli 2-1; 8e Houriet (Bader) 2-2; 8e Emery (P. Jeannin et Rota) 3-2; 13e Nikler 3-3; 15e Pluquet (A. Jeannin et G. Dubois) 4-3; 22e Spagnol (Pluquet) 5-3; 23e G. Dubois (Grimaître) 6-3; 23e Vuillemez (Grimaître) 7-3; 29e Bader (Nikler) 7-4; 38e Guichard (Deruns) 7-5; 44e Stuedler 7-6; 46e Nikler (Stuedler) 7-7; 46e P. Jeannin 8-7; 51e G. Dubois (Grimaître) 9-7.

**Pénalités:** 5 x 2' contre chaque équipe.

**Arbitres:** MM. Tschopp et Bregy. **Notes:** Patinoire de Belleruche, 550 spectateurs. Pour Fleurier manquent Hirschi et Marendaz, blessés. A la mi-match Stauffer est blessé, mais reprendra le cours du jeu. (jp)

# SPORTS

## Troisième victoire de la saison du HC La Chaux-de-Fonds à l'extérieur Le choc psychologique s'est produit!

### ● LANGENTHAL - LA CHAUX-DE-FONDS 4-5 (2-2, 1-2, 1-1)

Le miracle a eu lieu! Le choc psychologique espéré par les dirigeants chaux-de-fonniers, après leur décision de se séparer de Christian Wittwer (voir ci-dessous) s'est produit.

Hier soir à Langenthal la troupe neuchâteloise a fêté sa troisième victoire de la saison à l'extérieur. Une victoire, il est vrai, que l'on n'attendait plus, ou en tout cas que l'on n'osait plus espérer, surtout après la piètre prestation de samedi à Sierre.

Entre le Valais et la cité de la porcelaine, les Chaux-de-Fonniers ont présenté un tout autre visage. Un visage qui permet de reprendre désormais sérieusement espoir et qui surtout a fait plaisir à voir. Ce fut tout simplement de l'eau et du vin! Cette victoire a été acquise avec beaucoup de panache. En plus, elle est largement méritée. Et personne n'aurait crié au scandale si les Neuchâtelois l'avaient emporté avec plusieurs buts d'écart.

Les deux équipes durant les soixante minutes de jeu, ont pratiquement fait jeu égal. D'ailleurs le nombre de tirs aux buts en témoignent (47 de chaque côté).

De notre envoyé spécial:  
Michel DERUNS

Toutefois les Chaux-de-Fonniers se sont montrés nettement plus dangereux que les Bernois.

### AVEC DU CŒUR

A cinq reprises, Crawford et Neiningger par deux fois, et Begin, se sont présentés seuls devant Castri sans toutefois trouver la faille. Les Chaux-de-Fonniers se sont battus avec un cœur admirable, une rage de vaincre sans limite. Ils ont enfin pratiqué un hockey intelligent, aéré, rapide. Ils se sont constamment efforcés à porter le puck dans le camp adverse. Il y a longtemps que l'on n'avait pas vu la formation neuchâteloise évoluer de la sorte. Reste à souhaiter maintenant que cette réaction se poursuive.

Malade depuis plusieurs semaines, le HC La Chaux-de-Fonds est désormais un convalescent en voie de guérison. Il a démontré hier ses réelles qualités. En continuant de la sorte il possède de sérieuses chances de sauver sa place en ligue nationale B.

### PARTIE PLAISANTE

Cette rencontre a débuté sur un rythme extrêmement soutenu. Et Langenthal a dû rapidement avoir recours à tout son talent pour ne pas se faire déborder par un adversaire qui en voulait vraiment. Aussi jusqu'à la fin de la rencontre, les deux équipes s'engagèrent à fond. La partie, extrêmement correcte, fut plaisante de bout en bout. Elle nous a réconciliés avec le hockey sur glace.

En début de match, les Chaux-de-

Fonniers se créèrent deux occasions qui auraient pu faire mouche. Un tir de Zigerli frappa notamment le poteau, alors que Castri était battu. Quelques secondes plus tard, Tschanz, bien placé devant la cage bernoise, ratait de peu la cible.

Ce fut toutefois Langenthal qui ouvrit le score par Wüthrich (2'). Mais la réaction chaux-de-fonnière ne se fit guère attendre. Buff, une minute plus tard, égalisait. Le HC La Chaux-de-Fonds prit l'avantage à la 11' grâce à une magnifique action collective signée par les deux étrangers Crawford et Begin, excellents hier soir à Schorren. Grand remit les pendules à l'heure d'un tir de la ligne bleue.

Le même Grand donna un avantage à ses couleurs dans le deuxième tiers-temps. Mais quatre minutes avant la pause, Marti, puis Neiningger, obligèrent Castri à capituler à deux reprises en l'espace de 63 secondes.

### CALME ET DISCIPLINE

Ainsi, le HC La Chaux-de-Fonds aborda l'ultime période avec une avance d'un but. Il porta même le score à 5-3 par Crawford, bien servi par Begin. A neuf minutes du coup de sifflet final, Langenthal grâce à Bärtschi parvint toutefois à réduire l'écart. Les Bernois firent alors le forcing pour tenter d'égaliser. Ils sortirent même leur gardien à 36 secondes de la fin. Mais rien n'y fit. Pour une fois, les Chaux-de-Fonniers, bien disciplinés, ne se laissèrent pas piéger et surent parfaitement, avec beaucoup de calme, écarter tous les dangers.

Reste à espérer que cette victoire ne sera pas qu'un feu de paille. Métamorphosés, les Chaux-de-Fonniers ont prouvé hier soir qu'ils méritaient mieux que leur classement actuel. Dommage



Bobby Crawford (tout à gauche), auteur de deux buts, et le HC La Chaux-de-Fonds ont pu fêter leur premier succès de l'année 1984, hier soir à Langenthal. (Photo archives Schneider)

qu'ils n'aient pas pris bien avant conscience de leurs moyens, de leurs possibilités. Ils ne se trouveraient pas aujourd'hui contraints de disputer le tour de relégation!

**Langenthal:** Castri; Zettel, H.P. Meyer; Hutmacher, Davidson, Läderach; H.P. Wyss, Zubler; Grand, T. Meyer, Wüthrich; Magnin, Bärtschi, Dähler; Trösch.

**La Chaux-de-Fonds:** Lemmenmeier; Dubois, Zigerli; Crawford, Marti, Begin; Gobat, Amez-Droz; Neiningger, Tschanz, Niederhauser; Buff, Meier, Stehling.

**Buts:** 2' Wüthrich (T. Meyer), 1-0; 3' Buff, 1-1; 11' Crawford (Begin), 1-2; 14' Grand, 2-2; 28' Grand (T. Meyer), 3-2; 37' Marti (Begin), 3-3; 38' Neiningger (Niederhauser), 3-4; 45' Crawford (Begin), 3-5; 51' Bärtschi (Zettel), 4-5.

**Arbitres:** MM. Suter, Weber, Ehrler.

**Pénalités:** 2 x 2' contre Langenthal et 5 x 2' contre La Chaux-de-Fonds.

**Notes:** 1000 spectateurs. Langenthal joue sans Hügi, blessé. La Chaux-de-Fonds est privée de Bourquin et Mouche, blessés.

## Championnat suisse de ligue nationale A Bienne: la bonne opération

La 25e journée du championnat suisse de ligue nationale A n'a été suivie que par 15.617 spectateurs, des records négatifs pour la saison étant même enregistrés à Kloten et Arosa: l'affluence n'avait jamais été aussi faible cette saison. Lassitude due à la domination davosienne?

Une domination qui s'est poursuivie hier soir, puisque Davos a passé le difficile obstacle du déplacement à la Resega. Le leader s'est imposé par 5-3 contre Lugano (non sans avoir été mené 2-0 à la fin du premier tiers-temps), grâce notamment à trois réussites de Wilson et malgré un penalty manqué de Batt.

Arosa l'a emporté facilement face à la lanterne rouge Zurich (7-2), cependant que Fribourg-Gottéron est revenu pour la première fois en vainqueur de Langnau en 11 matchs de LNA disputés dans l'Emmental... Les Fribourgeois n'ont pas fait le détail, puisqu'ils ont gagné par 5-0.

La meilleure opération de la soirée a toutefois été réussie par Bienne, gagnant de justesse (8-7) à Kloten, ce qui lui permet de rejoindre Lugano à la quatrième place. Peter Schlagenhaut, déchaîné (5 buts), a toutefois failli faire échec presque à lui seul au champion suisse.

En ligue nationale B, groupe ouest, Lausanne se trouve à nouveau distancé en queue de classement à la suite de sa défaite de Montchoisi contre Villars (5-7) et du succès de La Chaux-de-Fonds à Langenthal (5-4). Les Vaudois comptent trois longueurs de retard sur les Neuchâtelois et partiront avec un point dans le tour de relégation. A l'Est, Dübendorf s'est assuré, à l'instar de Sierre, du titre de champion de groupe: cependant que les Zurichois s'en allaient vaincre à Rapperswil, Ambri s'inclinait à Wetzikon. (si)

LNA	J	G	N	P	Buts	Pt
Arosa - CP Zurich	7-2					
(2-1, 2-0, 3-1)						
Kloten - Bienne	7-8*					
(0-2, 4-4, 3-2)						
Langnau - Fribourg-Gottéron	0-5					
(0-3, 0-2, 0-0)						
Lugano - Davos	3-5					
(2-0, 1-3, 0-2)						

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Davos	25	18	4	3	127	71 40
2. Arosa	25	11	6	8	113	76 28
3. Fribourg	25	11	5	9	107	107 27

4. Bienne	25	11	3	11	119	121 25
5. Lugano	25	11	3	11	95	105 25
6. Kloten	25	11	0	14	111	120 22
7. Langnau	25	8	3	14	85	107 19
8. CP Zurich	25	6	2	17	81	131 14

**Prochains matchs:** Bienne - Zurich; Davos - Langnau; Fribourg - Arosa; Kloten - Lugano.

### LNB, GROUPE OUEST

Ajoie - Berne	0-8
(0-1, 0-2, 0-5)	
Langenthal - La Chx-de-Fds	4-5
(2-2, 1-2, 1-1)	
Lausanne - Villars	5-7
(1-1, 1-4, 3-2)	
Viège - Sierre	4-4
(0-0, 2-2, 2-2)	

### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Sierre*	27	19	5	3	136	87 43
2. Berne*	27	19	1	7	173	98 39
3. Langenth.*	27	15	4	8	123	96 34
4. Viège*	27	10	5	12	110	118 25
5. Villars	27	8	4	15	120	148 20
6. Ajoie	27	9	2	16	116	167 20
7. Chx-de-Fds	27	8	3	16	119	148 19
8. Lausanne	27	7	2	18	97	132 16

\* Qualifié pour le tour de promotion.

**Prochains matchs:** Sierre - Ajoie; La Chaux-de-Fonds - Viège; Berne - Lausanne; Villars - Langenthal.

### LNB, GROUPE EST

Dübendorf - Rapperswil Jona	7-4
(1-1, 5-0, 1-3)	
Herisau - Coire	3-3
(2-2, 0-1, 1-0)	
Wetzikon - Ambri-Piotta	3-1
(1-0, 1-0, 1-1)	
Zoug - Olten	4-5
(2-1, 1-4, 1-0)	

### CLASSEMENT

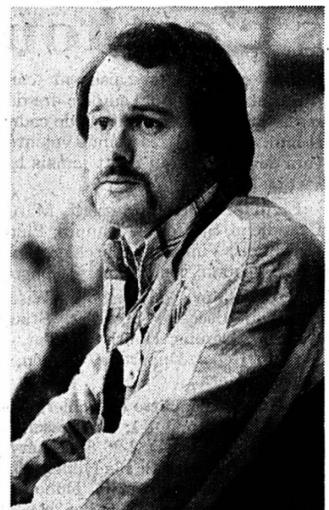
	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Dübendorf*	27	19	2	6	158	117 40
2. Ambri*	27	17	2	8	142	104 36
3. Coire*	27	15	1	11	125	98 31
4. Olten*	27	13	2	11	120	107 29
5. Wetzikon	27	9	5	13	120	137 23
6. Zoug	27	7	5	15	101	134 19
7. Herisau	27	5	9	13	96	130 19
8. Rapperswil	27	7	5	15	112	147 19

\* Qualifié pour le tour de promotion.

**Prochains matchs:** Olten - Dübendorf; Rapperswil - Herisau; Coire - Wetzikon; Ambri - Zoug.

## Changements à la tête du HC La Chaux-de-Fonds Christian Wittwer cède sa place

Depuis hier, Christian Wittwer n'entraîne plus la première équipe du HC La Chaux-de-Fonds. Au vu de la situation actuelle et des difficultés que rencontre le club des Mélézes, il a décidé, en accord avec le comité, de renoncer à ses fonctions.



Les dirigeants chaux-de-fonniers ont fait appel à Daniel Piller pour lui succéder. Voici d'ailleurs le communiqué diffusé hier après-midi par le club neuchâtelois:

«Dans l'intérêt du HC La Chaux-de-Fonds et dans le but d'éliminer les tensions qui s'étaient manifestées entre certains joueurs de la première équipe et l'entraîneur Christian Wittwer, le comité et l'entraîneur

ont décidé d'un commun accord et à la suite d'une discussion franche et courtoise des dispositions suivantes:

«L'équipe-fanion sera désormais confiée à Daniel Piller, jusqu'ici responsable technique. L'ex-international et joueur du HC La Chaux-de-Fonds en assurera avec effet immédiat l'entraînement et le coaching.

«Très sportivement, Christian Wittwer a jugé que c'était la meilleure solution pour l'avenir du HCC et spontanément il a accepté de poursuivre son travail à la tête de l'équipe des Inters A. Cette équipe est actuellement première de son groupe en championnat suisse et elle va tenter de retrouver sa place dans la catégorie élite.

«Christian Wittwer espère très vivement que son renoncement à la direction de l'équipe-fanion permettra à celle-ci de retrouver son assise et que les joueurs prouveront leur détermination et sauront prendre leurs responsabilités aussi. Malgré les présentes difficultés, le comité du HC La Chaux-de-Fonds tient à remercier très sincèrement Christian Wittwer pour le travail qu'il a effectué jusqu'ici, tant avec la première équipe qu'avec les juniors.»

Cette importante décision a été communiquée aux joueurs quelques minutes avant le départ pour Langenthal. Reste à souhaiter qu'elle permettra au HC La Chaux-de-Fonds de sortir rapidement de l'ornière dans laquelle il se trouve présentement et surtout de sauver sa place en LNB!

M.D.

# B

## boîte à confidences

### En parfait état

Les championnats suisses de ski de fond seront ouverts officiellement jeudi après-midi 12 janvier à Mont-Soleil. Une cérémonie avec discours et chants aura lieu à 15 h.

En ce qui concerne l'aspect purement sportif, le premier départ s'effectuera vendredi 13 janvier sur le coup de 10 h. pour un trente kilomètres s'annonçant d'ores et déjà passionnant.

Les premiers entraînements et la reconnaissance de la piste débiteront aujourd'hui dès 13 h. En fait, les meilleurs fondeurs de la région se sont déjà rendus sur place. Dès lundi, les Daniel Sandoz, Pierre-Eric Rey, André Rey et autre Jean-Philippe Marchon ont découvert le terrain de leurs futurs exploits.

Hier le champion jurassien est revenu fort satisfait de Mont-Soleil. Les organisateurs ont effectué un gros travail. Lundi après-midi, ils ont encore péllé sur le parcours. Désormais aucune pierre ou branchage n'est restée visible. Les pistes sont en parfait état. (lg)

### Une femme arbitre!

Pour la première fois de l'histoire du ballon ovale, une rencontre officielle a été arbitrée par une femme, en Angleterre. Julie Fitzpatrick, 21 ans, de Leeds, dut, d'ailleurs, expulser deux joueurs à cette occasion. A part quoi, racontait-elle, je n'ai pas connu le moindre problème.

Comme, il n'y avait qu'un vestiaire unique pour les deux équipes et l'arbitre, elle a même dû se changer avec les 30 mâles.

Je n'y voyais pas d'objection, expliquait-elle, du moment qu'eux n'en voyaient pas... (si)

### La Suisse perd deux espoirs

Les deux frères Claudio et Stefano Mezzadri ont opté pour la Fédération italienne de tennis. Disposant d'un passeport italien, mais ayant grandi en Suisse, les Mezzadri avaient défendu, à ce jour, les couleurs du tennis helvétique. Mais, on sait que leur talent a également été reconnu en Italie et que des offres alléchantes de provenance de la botte leur avaient été faites. (si)

### Coupe Davis: pas de collision avec Gstaad

La Fédération internationale a répondu par l'affirmative à la requête de l'AST et reporté la date du 3e tour de la Coupe Davis 1984 à une semaine après la fin du «Swiss open» de Gstaad. Ainsi, dans le cas d'une victoire de la Suisse au 2e tour, il n'y aura pas comme l'an passé de fâcheuse collision de dates entre les deux compétitions. (si)

### Sélection pour la Coupe du Roi

Roland Stadler, Jakub Hlasek, Marc Krippendorf, Ivan DuPasquier défendront les couleurs helvétiques lors du tournoi de la Coupe du Roi (2e division), qui débutera le 16 janvier, à Obereintfelden, dans le canton d'Argovie. Le coach de l'équipe sera Svatopluk Stojan, l'entraîneur national, et le capitaine Jacques Michod.

La Suisse s'est fixée comme objectif la promotion en première division. (si)

# P

## pronostics

Pour le prochain concours du Sport-Toto, dix experts ont fourni les prévisions suivantes:

1. Bienne	-	SC Zurich	7 2 1
2. Davos	-	Langnau	8 1 1
3. Fribourg	-	Arosa	4 3 3
4. Kloten	-	Lugano	5 3 2
5. Birmingham C.	-	West Ham. U.	3 4 3
6. Luton Town	-	Arsenal	4 4 2
7. Southampton	-	Nottingham F.	5 3 2
8. Tottenham H.	-	Ipswich Town	5 3 2
9. Ascoli	-	Juventus Torino	3 3 4
10. Lazio Roma	-	Verona	3 5 2
11. Napoli	-	Fiorentina	3 4 3
12. Pisa	-	AS Roma	2 4 4
13. Sampdoria	-	Internazionale	4 4 2

# L'IMPARTIAL

Rédactions régionales :

Le Locle (039) 31 33 31  
 Fleurier (038) 61 35 75  
 Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83  
 Tramelan (032) 97 54 47  
 Saint-Brais (066) 58 41 55

# la voix d'une région

# R

regard

## Combien pour vivre ?

Janvier, le mois le plus long, à vue de portemonnaie... Quand on en est à la moitié, on voudrait que ce soit la fin. Mais en ces temps difficiles, les fins de mois qui le sont aussi ont tendance à être douze par année! Maigre consolation à défaut de remède, pour ceux qui sont confrontés à ce problème: sachez que vous êtes loin d'être seuls!

Tant qu'à aborder ce sujet pénible, combien d'argent pensez-vous qu'il faille pour vivre sous nos cieux, aujourd'hui?

La question semble appeler des réponses d'une infinie variété. La loi en donne une précise en définissant le minimum vital. Et justement, le Tribunal administratif, autorité compétente dans le canton de Neuchâtel, vient de publier les minima vitaux pour 1984, à l'usage des offices de poursuites. Car en Suisse, chaque canton fixe souverainement ce qu'on appelle aussi les normes d'insaisissabilité, autrement dit la somme estimée indispensable pour vivre, et dont quiconque a le droit de disposer sur ses gains même s'il est crépi de dettes qu'il ne paie pas. Différent bien sûr d'un canton à l'autre, ce minimum vital légal résulte d'une alchimie assez obscure où entrent des normes fédérales, des directives de praticiens, les conditions locales, l'expérience, le bon sens et l'indice du coût de la vie. Disons qu'on s'efforce de le fixer d'abord, de l'appliquer ensuite, d'une manière réaliste. Et rarement d'ailleurs dans toute sa rigueur.

Ainsi, cette année, dans le canton de Neuchâtel, le minimum vital est fixé à un montant compris entre 680 et 765 francs par mois pour une personne seule, 920 à 975 francs pour un couple, selon les conditions de vie et familiales. Mais à cette base s'ajoute le montant intégral du loyer mensuel et des frais de chauffage, ainsi que des montants par enfant à charge: 155 francs jusqu'à 6 ans, 195 francs de 6 à 12 ans, 245 francs de 12 à 16 ans et entre 245 et 335 francs au-dessus de 16 ans. On tient compte encore des gains accessoires, des prestations en nature, des cotisations sociales, etc, etc.

Faites le calcul: pour une famille normalement logée, avec deux enfants, tout bien pesé, on arrive pas très loin de 2000 francs par mois.

Alors, évidemment, la statistique des Offices de poursuite, qui fait état pour 1982 (on ne dispose pas encore des chiffres de l'année dernière) de plus de 24.000 saisies exécutées, plus de 2000 par mois, laisse songeur. Même si l'on sait, à dire de praticien, que les personnes saisies au maximum légal possible ne représentent guère que 10% peut-être de l'ensemble, les offices s'efforçant toujours de laisser une marge. Mais le plus impressionnant n'est peut-être pas du côté des poursuivis pour dettes. Le plus impressionnant est peut-être du côté de gens bien ordinaires, qui se débrouillent chichement sans en arriver à des démêlés judiciaires ou administratifs.

Car une autre statistique, pour la même année de référence 1982, révèle que près de la moitié des contribuables neuchâtelois ont été taxés sur un revenu imposable de moins de 20.000 francs par année. Bien sûr, ce n'étaient pas tous des couples avec enfants, encore heureux. Mais même si comparaison n'est pas raison, il y a fort à penser que les gens qui vivent avec le minimum vital ou quelque chose qui ne le dépasse pas beaucoup sont plus nombreux qu'on le croit, autour de nous. Et qu'ils ont bien du mérite à ne pas être saisis. Même de révolte...

Michel-H. KREBS

## M. François Mitterrand a été escroqué à Neuchâtel Le tenancier du Palais DuPeyrou condamné... pour n'avoir pas servi d'absinthe !

- Vous êtes condamné pour escroquerie à quatre jours d'emprisonnement et à 500 francs de frais judiciaires. En tant que délinquant primaire, le sursis vous est accordé pour une durée de deux ans.

M. Daniel Aimone, tenancier du Palais DuPeyrou à Neuchâtel, a été condamné hier à cette peine pour n'avoir... pas servi de véritable absinthe à ses hôtes lors d'un banquet au mois d'avril 1983, qui réunissait M. François Mitterrand, président de la République française, M. Pierre Aubert, président de la Confédération, les membres du Conseil d'Etat et du Conseil communal ainsi qu'une brochette de notables suisses et français.

Résumons «l'affaire» qui a fait couler plus d'encre que d'alcool. Le menu avait été composé avec soin, il se terminait par un dessert neuchâtelois «Le Soufflé glacé à la Fée». Or, qui dit fée dans nos régions pense absinthe.

- Utilisez-vous vraiment la boisson interdite?

A cette question insidieuse d'un journaliste de la télévision, le tenancier répondit affirmativement.

L'aveu tomba dans les oreilles du juge d'instruction, une enquête a été ouverte et M. D. A. cité devant le Tribunal de police présidé par Mme Geneviève Joly.

A la fin du mois de décembre, le prévenu admit qu'il avait fait de fausses déclarations à la presse, ne voulant pas avouer que son dessert neuchâtelois était en réalité confectionné avec des boissons anisées provenant de France. Plusieurs cuisiniers vinrent également certifier qu'ils n'avaient jamais vu une bouteille de la boisson interdite dans l'établissement.

Après deux semaines de réflexion, la présidente a rendu son jugement hier en début d'après-midi.

L'enquête menée ne permet pas d'admettre que M. D. A. ait détenu ou utilisé de l'absinthe pour la confection des mets servis à ses clients. Il est donc libéré des fins de

la poursuite pénale dirigée contre lui concernant l'infraction à la loi fédérale sur l'interdiction de l'absinthe.

En revanche, une peine doit lui être infligée pour avoir trompé sa clientèle depuis plusieurs années puisque son dessert neuchâtelois à la Fée laissait supposer à chacun que l'absinthe était à la base de cette spécialité. Ce qu'on a confirmé ses déclarations faites à la Télévision suisse.

Considérant que le tenancier a agi dans un but publicitaire et lucratif, avec astuce et avec dessein d'enrichissement illégitime, qu'il a ainsi trompé ses clients, le tribunal retient qu'il s'est rendu coupable d'escroquerie.

Le ministère public avait requis une amende de 200 francs au cas où il aurait été prouvé que de l'absinthe avait été vendue au Palais DuPeyrou, 30 jours d'emprisonnement s'il s'agissait d'une escroquerie.

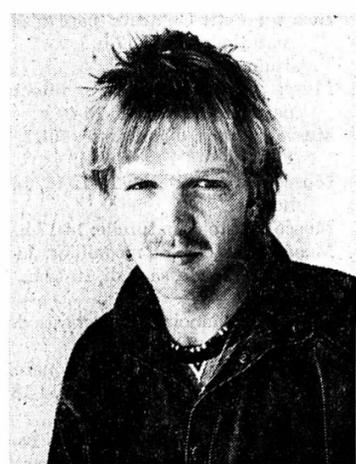
Le tribunal a réduit fortement cette dernière peine, tenant compte que M. D. A. est un délinquant primaire et que l'affaire a été gonflée en raison des personnalités à qui avait été servi le banquet.

La déception se lisait sur le visage de M. Daniel Aimone après le prononcé du jugement. Il conteste la qualification d'escroquerie:

- Si je suis puni pour avoir donné un nom fantaisiste à un dessert, mes collègues restaurateurs risquent de l'être eux aussi, de nombreuses spécialités étant baptisées de noms qui ne se justifient pas. Je vais recourir contre ce jugement.

L'affaire est donc à suivre. Si la Cour de cassation doit s'en occuper dans quelques semaines, le tenancier du Palais DuPeyrou possédant peut-être une pièce supplémentaire à glisser dans le dossier: la réponse de M. François Mitterrand à qui il a écrit personnellement pour lui demander s'il estimait avoir été escroqué dans son établissement...

RWS



# Q

## quidam

Pascal Jaquet est agriculteur. Il seconde son père qui possède un domaine à La Sagne. Ce jeune homme a suivi les cours de l'Ecole d'agriculture de Cernier, à raison de deux fois quatre mois durant l'hiver. Pour Pascal Jaquet un des côtés positifs de ces cours est qu'il a noué des contacts intéressants avec d'autres agriculteurs qui proviennent des quatre coins de la Suisse romande.

En hiver, les travaux à la ferme sont moins nombreux, ce qui permet à Pascal Jaquet de souffler un peu et de s'adonner notamment à un sport qu'il apprécie: le patin. Nous l'avons surpris hier après-midi à la patinoire des Ponts-de-Martel. «Je suis un mordu du patin. Pour le moment je fais du hockey en amateur mais j'aimerais bien faire partie d'un club».

Pascal Jaquet semble apprécier le sport d'équipe puisque depuis une dizaine d'années aussi il fait partie du club de football de La Sagne où il est joueur du milieu de terrain.

Ce jeune agriculteur profite aussi de l'hiver pour bricoler un peu, faire de la mécanique et réparer les engins qui figurent dans le parc à machines de la ferme familiale. (Texte et photo cm)

# B

## bonne nouvelle

### Des cadeaux pour le Père Noël

A Noël, Frédéric Kübler, de Travers, a enfilé son costume de Père Noël pour faire le tour du village chez les enfants sages, à l'atelier pour handicapés et devant les magasins les soirs d'ouverture nocturne.

Son passage fut très apprécié et le Père Noël vient de recevoir deux billets de 50 francs, d'admirateurs qui ont voulu rester anonymes.

Les cadeaux étaient accompagnés de petits textes en vers joliment écrits.

Encore tout ému, le Père Noël remercie les généreux donateurs. (ijc)

# S

## sommaire

VAL-DE-RUZ. - Dououreux réflexe de Pavlov.

PAGE 19

FRÉQUENCE JURA. - Une opposition bientôt levée?

PAGE 21

## Quand la neige se fait timide

# La luge se moque du ski

Hiver trop clément déçoit les skieurs mais comble les lugeurs. Ne cherchez pas dans le grand livre des dictons, celui-ci ne s'y trouve pas. Il s'applique pourtant au drôle d'hiver que nous vivons. De faibles chutes de neige qui font le désespoir des skieurs soucieux de ne pas trop rayer la semelle de leurs skis, et des lugeurs hilares sur les routes de montagne. Une mince couche de flocons tassés suffit déjà pour faire le bonheur des petits enfants, mais aussi des grands qui se laissent glisser une fois la nuit tombée. C'est le cas au Val-de-Travers, ces jours. Ailleurs aussi. Phénomène réjouissant. Retrouvailles des plaisirs d'autrefois. Parce que, avant le formidable essor du ski, les parties de luge ou de bob étaient très populaires.

JJC

► Page 19



Partie de luge au-dessus de Môtiers. Le bonheur des enfants. (Impar-Charrère)

La Chaux-de-Fonds: mesures d'hiver pour le stationnement

## La police enlève le haut, les automobilistes le bas



(Photo Bernard)

Le parcage en hiver: des règles inspirées par le bon sens.

● LIRE EN PAGE 15

## billet

Zombie insipide, inodore et incolore, il croupissait sur les livres de caisse dans la petite cage vitrée du grand bureau d'une immense entreprise.

A 22 ans, il était déjà l'ombre du futur retraité qu'il serait dans 43 ans.

Papa-maman se désespéraient de ne lui avoir légué que ce teint terne et un évident manque d'appétit face à la vie et aux filles.

Pour son anniversaire, ils lui ont offert, lui qui vivait dans les chiffres, un ordinateur de ménage, un de ces petits claviers à grosse mémoire qui permettent à la fois de jouer et de s'instruire.

Il dévorait les programmes en basic. Il s'inventait des figures comptables et enjin le rose lui vint aux joues.

Personne ne saurait dire quand il prit son essor, ce fut lent mais puissant. Ah! oui tout de même, il avait reçu un programme lui permettant d'établir son biorythme. Il pouvait ainsi déterminer à l'avance les jours fastes ou néfastes. Et peu à peu, il s'épanouit, sur les conseils scientifiques de son ordinateur. Sans imagination, il se conformentait très strictement aux indications de la courbe verte dessinée sur l'écran.

Quand c'était un jour faste, rien ne l'arrêtait, il avait toutes

les audaces. A la fin de l'année, il était nommé chef comptable, six mois plus tard, il passait à la direction générale, adjoint du PDG.

Calculateur et tempétueux, on l'observait avec crainte et admiration. Lui n'écoutait que son ordinateur et calquait son ins-tinct sur celui de son biorythme.

Bof! on avait bien remarqué qu'il était devenu végétarien avec une préférence pour les bananes et les oranges. C'était peut-être le secret de sa réussite. On a aussi constaté qu'il se grattait la tête et se frappait deux coups sur la poitrine avant de parler. Puis, il se tambourinait carrément les côtes avec les deux poings entre deux données d'ordre.

On a enfermé le petit comptable devenu directeur général, le jour où il a lu le rapport d'activité du Conseil d'administration d'une main, l'autre étant accrochée au lustre du bureau.

Le pauvre, il ne sut jamais que le biorythme qui avait réglé la progression fulgurante de sa carrière était celui d'un gorille...

G.B.D.

# IMPAR SERVICE

## La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.  
 Vivarium: 14-17 h.  
 Musée paysan: expos. architecture paysanne, me, sa, di, 14-17 h.  
 Musée internat. d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.  
 Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 heures.  
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.  
 Musée d'histoire et médaillier: lu-ve, sur demande, sa et di, 10-12 h., 14-17 h.  
 Galerie du Manoir: expo artistes de la galerie, 15-22 h.  
 Galerie Sonia Wirth: expo aquarelles de Jean Boulais, ma-sa, 14-18 h. 30.  
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.  
 Bibliothèque de la Ville et département audio-visuel, 9-12 h., 13 h. 45-20. Discothèque: 16-20 h. Expo «Présence de l'imprimerie neuchâteloise», 14-20 h.  
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.  
 Bibliothèque science-fiction: Recrètes 29, me, 17-19 h.  
 Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.  
 Artothèque: 1er-Mars 9, fermée.  
 Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je, 10-21 h., ve-sa, 10-22 h., di, 9-18 h.  
 Patinoire: tous les jours, 9-11 h. 45, lu, ma, je, ve, 14-16 h.; me, sa, 14-17 h., di, 15-17 h.; ve, sa, 20 h. 30-22 heures.  
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. Le Scotch: Bar-Dancing.  
 Club 55: Dancing-Attractions.  
 Le Domino: Cabaret-Attractions.  
 La Boule d'Or: Bar-Dancing.  
 Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, di, 14-18 h., 19 h. 30-22 h.; sa, 14-22 h.  
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.  
 Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 15-22 h., ve, 18-22 h.; chaque 2e week-end, sa, 17-23 h., di, 14-22 h.  
**Informations touristiques:** 28 13 13, rue Neuve 11.  
 Planning familial: Rocher 1, 28 56 56.  
 Consultations conjugales: (038) 24 76 80.  
 Service d'aide familiale: 23 88 38, 8-12, 14-16 h.  
 Ecole des parents: 26 72 76 ou 23 10 95.

## Le Locle

Bibliothèque Ville: 14 h. 30-18 h. 30.  
 Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.  
 Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu 15 h. 30-17 h. 30, je 15 h. 45-18 h. 15.  
 Patinoire: lu, ma, je, sa, 9-17 h.; me, ve, 9-17 h., 20-22 h.; di, 9 h. 30-17 heures.  
 Le Dragon d'or: bar-dancing.  
**Pharmacie d'office:** de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.  
**Permanence médicale:** en l'absence du médecin traitant, No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, (039) 31 52 52.  
**Permanence dentaire:** No 117 renseignera.  
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, 21 20 19. Ma, je, 31 11 49.  
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, 31 52 52.  
 La Main-Tendue: No 143.  
 AVIVO: 31 51 90.  
 Service aide familiale: 31 82 44, 9-10 h.  
 Planning familial: 28 56 56.  
 Consult. conjugales: (038) 24 76 80.  
 Office social, Marais 36: 31 62 22.  
 Crèche pouponnière: 31 18 52, garderie tous les jours.  
 Société protectrice des animaux: 31 13 16 ou 31 41 65.  
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.  
 Contrôle champignons: Hôtel de Ville, lu-ma, 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-18 h. 15, me-je-ve, 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-17 h. 15.

Parents information: (038) 25 56 46, lu, 18-22 h., je, 14-18 h.  
 Information allaitement: 26 54 15 ou (038) 33 53 95. Réunion Crétets 111, me, 20 h. 15.  
 Crèche de l'amitié: Manège 11, 28 64 88.  
 Crèche Beau-Temps 8: 26 87 77.  
 Services Croix-Rouge, 28 40 50.  
 Baby-sitting 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.  
 Soins à domicile, Serre 12: 28 41 26.  
 Consult. pour stomisés, Ligue contre le cancer: Serre 12, je, 9 h., 28 54 55.  
 Information diabète: Serre 12, ve après-midi, 28 41 26.  
 Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.  
 Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, 23 97 01.  
 Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.  
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.  
 Pro Senectute: L.-Robert 53, 23 20 20, le matin. Repas à domicile: 23 20 53, le matin.  
 Ski de fond, ve, 10 h., 181 renseigne.  
 AVIVO: 23 02 70 ou 23 50 85.  
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-18 h., je, fermé.  
 Eglise réformée: secrétariat de paroisse, 23 52 52.  
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 heures.  
 Service médico-social (Paix 13): info, prévention et traitement de l'alcoolisme, 23 16 23.  
 SOS alcoolisme: 28 75 23.  
 Alcooliques Anonymes AA: 28 23 76, et 23 07 56, permanence 24 h. sur 24.  
 La Main-tendue: 143. 20" d'attente.  
 Aide aux victimes de désaxés sexuels: 28 11 13, lu, 14-22 h., ma à ve, 14-20 h.  
 Hôpital: 21 11 91.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h. 30, Fontaine, L.-Robert 13b. Ensuite, police locale, 23 10 17, renseignera.  
 Service d'urgence médicale et dentaire: 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).  
 Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., 23 37 09.  
 Consult. juridiques, Serre 67: je, 16-20 heures.  
 Ass. défense chômeurs, L.-Robert 75: 23 45 25 ou 23 72 93; lu-ve, 9-10 h., ma, 20-22 h., me, 18 h. 30-20 h., ve, 15-17 h. 30.  
 Société protectrice des animaux: D.-JeanRichard 31, 23 45 65, 17-19 heures.  
 Contrôle des champignons: Service d'hygiène, L.-Robert 36, lu au ve, 11-12 h., 17-18 h.  
**Police secours:** 117.  
 Feu: 118.

**CINÉMAS**  
 Corso: 20 h. 30, Les compères.  
 Eden: 20 h. 30, Pink Floyd - The Wall; 18 h. 30, Garçonnières très spéciales.  
 Plaza: 20 h. 30, Premiers désirs.  
 Scala: 20 h. 45, Le retour du Jedi.

**Fleuristes de service cet après-midi:**  
 Florival, Numa-Droz 189  
 Guenin, Léopold-Robert 5

● communiqué  
 Le clown Sol: «Je m'égalomane à moi-même», vendredi 13 janvier à 20 h. 30 au Théâtre.

## Val-de-Ruz

**Hôpital et maternité:** Landeyeux, 53 34 44.  
 Ambulance: 53 21 33.  
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 53 15 31.  
 Aide familiale: 53 10 03.  
 La Main-Tendue: 143.  
 SOS alcoolisme: (038) 33 18 90.  
 Protec. suisse des animaux: 53 36 58.

## Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général: lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa 9-12 h., Lecture publique, lu 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa 9-17 h., Expo «Le livre neuchâtelois de 1533 à nos jours», 8-21 h. Expo J.-J. Rousseau, me et sa, 14-17 h.  
 Plateau Libre: 22 h., Orchestre de chanvre de Coffrane.  
 Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 heures.  
 Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h.  
 Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.  
 Musée d'archéologie: 14-17 h.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 21 h., Montandon, rue des Epancheurs. Ensuite 25 10 17.  
 Information diabète: av. DuPeyrou 8, ma après-midi, (038) 24 11 52.  
 SOS alcoolisme: (038) 33 18 90.  
 Alcooliques Anonymes: (038) 55 10 32 (le soir).  
 La Main-Tendue: 143.  
 Consultations conjugales: (038) 24 76 80.  
**CINÉMAS**  
 Apollo: 15 h., 20 h., Dr Jivago.  
 Arcades: 15 h., 20 h. 30, Le grand carnaval.  
 Bio: 15 h., 18 h., 20 h. 45, Le choix de Sophie.  
 Palace: 15 h., 20 h. 45, Bingo Bongo.  
 Rex: 15 h., 20 h. 45, Les compères.  
 Studio: 15 h., Blanche-Neige et les 7 nains; 21 h., La morte vivante.

## Val-de-Travers

Couvret, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.  
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je 15-18 h.  
 Fleurier, Centre de rencontre: 61 35 05.  
**Informations touristiques:** gare Fleurier, 61 10 78.  
**Police cantonale:** 61 14 23  
**Police (cas urgents):** 117.  
**Police du feu:** 118.  
**Fleurier, service du feu:** 61 12 04 ou 118.  
 Centre de secours du Val-de-Travers: 63 19 45; non-réponse, 63 17 17.  
**Hôpital de Fleurier:** 61 10 81.  
**Hôpital et maternité de Couvret:** 63 25 25.  
**Ambulance:** 61 12 00 et 61 13 28.  
 Fleurier, infirmière visit.: 61 38 48.  
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, 61 35 05, repas à domicile.  
 La Main-Tendue: 143.  
 SOS alcoolisme: (038) 33 18 90.

**Service social des Fr.-Montagnes:** Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, 53 17 66.  
**Transport handicapés, service «Kangourou»:** 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).  
 La Main Tendue: 143.

## Le Noirmont

Cinéma: relâche.

## Les Breuleux

Cinéma Lux: relâche.

## Saignelégier

Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.  
**Syndicat d'initiative et Pro Jura:** renseignements 51 21 51.  
**Préfecture:** 51 11 81.  
**Police cantonale:** 51 11 07.  
**Service du feu:** No 118.  
**Service ambulance:** 51 22 44.  
**Hôpital et maternité:** 51 13 01.  
**Médecins:** Dr Boegli, 51 22 88; Dr Bloudanis, 51 12 84; Dr Meyrat, 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, 54 17 54.  
**Pharmacie Fleury:** (039) 51 12 03.

## Jura bernois

**Off. du tourisme du Jura bernois,** av. Poste 26, Moutier, (032) 93 51 66.  
**Service social du Jura bernois,** (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, (039) 44 14 24.  
 Corgémont, Centre Village, (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, (032) 92 29 02.  
**Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous,** (032) 93 32 21.  
**Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous,** (032) 91 21 20.  
**Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.**  
 La Main-tendue: No 143.

## Saint-Imier

Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.  
 Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.  
**Bureau renseignements:** rue du Marché 6, 41 26 63.  
 Centre de culture et loisirs: 41 44 30.  
 Services techniques: électricité, 41 43 45; eaux et gaz, 41 43 46.  
**Service du feu:** 118.  
**Police cantonale:** 41 25 66.  
**Police municipale:** 41 20 46.  
**Ambulance:** 42 11 22.  
**Pharmacie de service:** Voirol, 41 20 72. Ensuite, No 111.  
**Hôpital:** 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
 Infirmière visitante: 41 49 27 ou 41 42 15.  
 Aide familiale: 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).  
 A.A. Alcool. anonymes: 41 12 18.

## Courtelary

Service du feu: No 118.  
 Police cantonale: 44 10 90.  
 Administration district: 44 11 53.  
 Infirmière visitante: 44 14 34 ou 44 14 24.  
**Médecins:** Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

## Tramelan

Ludothèque: ma et je, 15-17 h.  
**Bureau de renseignements:** Grand-Rue, (032) 97 52 78.  
 Services techniques et permanences eau-électricité: 97 41 30.  
 Feu: 118.

## Canton du Jura

**Service social tuberculose et asthme:** (039) 51 11 50.  
 Aide familiale: 51 14 37.

## Les Genevez

Ludothèque: 2e me du mois, 14-15 h.

## Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, Le marginal.  
 Cinéma La Grange: 20 h. 30, Pourquoi pas nous deux.  
 Aula du collège: 20 h. 15, conf. de Patrick Paupe sur la paléontologie; «Une fouille à Romain-La-Roche».  
 Ancien hospice: expo paléontologique, 14 h. 30-21 h.  
 Bibliothèque ville (Wicka II): lu-ma-je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30, sa, 9-11 h.  
 Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me et je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.  
 Centre culturel régional: 22 50 22.  
 Auberge de jeunesse: 22 20 54.  
 Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa 9-19 h., di 9-18 h.  
**Bureau renseignements:** 22 66 86.  
 Services industriels: 22 17 31.

**Police cantonale:** 97 40 69.  
**Police municipale:** 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.  
**Médecins:** Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28. Dr Schneider, (032) 97 65 65.  
**Pharmacies:** H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.  
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: 97 68 78 lu-ve de 15 h. à 16 h. 30, sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.  
 Aide familiale: 97 42 50.  
 Centre de puériculture: Collège 11, 97 62 46, ve, 15-17 h.

## Tavannes

Cinéma Royal: 20 h. 15, Les filles du régiment.  
 Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

## Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, Amoureux fou.  
**Bureau renseignements:** Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, 93 18 24.  
 Services industriels: 93 12 51; en dehors des heures de bureau 93 12 53.  
**Service du feu:** 93 18 18.  
**Police cantonale:** 93 38 31.  
**Police municipale:** 93 33 03.  
**Hôpital:** 93 61 11.  
**Ambulance:** 93 40 40.  
 Sœur visitante: 93 14 88.  
 Sœurs garde-malades: 93 18 69.  
 Centre de puériculture: 93 20 72.  
 Baby-sitting: 93 38 84.  
**Pharmacie d'office:** Liengme, 93 15 34 ou 93 17 70.

## Bienne

Musée Schwab: «Douanne au 4e millénaire avant J.-C.», ma-di, 10-12 h., 14-17 h., ma aussi, 20-22 h.  
 Musée Robert: expo flore et faune, 15-19 h.

## CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 15, Mc Quade, le loup solitaire.  
 Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, Le jour d'après.  
 Elite: 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Justine, a matter of innocence.  
 Lido 1: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, Les compères.  
 Lido 2: 15 h., La dernière licorne; 17 h. 45, 20 h. 15, American gigolo.  
 Métro: 14 h. 50, 19 h. 50, Der Bomber; Woodoo, l'enfer des zombies.  
 Palace: 14 h. 30, 16 h. 30, Blanche Neige et les sept nains; 18 h. 30, 20 h. 30, Les prédateurs.  
 Rex: 15 h., 20 h. 15, Le retour du Jedi; 17 h. 45, Rashomon, les portes de l'enfer.  
 Studio: permanent, 14 h. 30-22 h. 30, Rosalie se découvre.

**Service du feu:** 118.  
**Police cantonale:** 21 53 53.  
**Police municipale:** 22 44 22.  
**Hôpital et ambulance:** 21 11 51.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h., Riat-Gare, 22 11 53.

Sœur visitante: 22 20 36.  
 Sœurs garde-malades: 22 16 60.  
 Centre de puériculture: 22 55 34.  
 Baby-sitting: 22 28 41.

## Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Fitzcarraldo.  
 Cinéma Colisée: 20 h. 30, Le marginal.  
 Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me-je-ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, 14-18 h.  
 Ludothèque (Tilleuls 2): me, 14-16 h. 30, ve, 16-18 h. 30.  
 Jardin Botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.  
**Syndicat d'initiative régional:** 66 18 53.  
**Service du feu:** 118.  
**Police cantonale:** 66 11 79.  
**Police municipale:** 66 10 18.  
**Hôpital et ambulance:** 65 11 51.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h., Erard, 66 10 44.  
 Consultations conjugales: 93 32 21.

# LA CHAUX-DE-FONDS

la voix  
d'une région

Mesures d'hiver pour le stationnement

## La police enlève le haut, les automobilistes le bas



Le parcage proscrit sur les deux côtés de la route. (Photo Bernard)

Quand la neige bloque la voie publique, autant que les voitures ne bloquent pas à leur tour le chasse-neige chargé de dégager la route au petit matin. Cette lapalissade est à la base des mesures dites d'hiver, imposées chaque année par un arrêté du Conseil communal.

Ces dispositions ne seraient pas nécessaires si chaque automobiliste avait à son chevet une ordonnance sur la circulation routière. Elle rappelle à l'article 20 que quiconque peut prévoir que sa voiture gênera le déblaiement de la neige doit s'abstenir de la voie publique.

La bonne volonté ne suffirait pas à éviter les problèmes. Trois mille autos sur les quelque 10.000 enregistrées à La Chaux-de-Fonds n'ont pas de place de parc privée. C'est pour dégager les 100 km. du réseau urbain, en déplaçant ce contingent de voitures irréductibles par secteurs, que les dispositions hivernales s'avèrent indispensables.

### DE QUOI TOMBER DANS LE PANNEAU

Elles consistent avant tout en interdiction de parcage. Un bon millier de panneaux ont été disséminés dans le tissu de la ville, qui défendent de poser son véhicule entre 3 h. et 7 h. et 8 h. et 11 h., selon les secteurs définis

d'entente avec les Travaux publics. Ces délais sont des moyennes et il arrive que le déblaiement prenne plus de temps si la neige est lourde et épaisse. La zone bleue du centre-ville est interdite entre 3 h. et 7 h., pour que les quartiers commerciaux soient rendus au plus tôt à la circulation.

D'autres mesures sont en vigueur, non signalisées. Le stationnement unilatéral est la principale, qui interdit tout parcage sur la bordure sud des rues parallèles au Pod. Le but est de laisser un couloir suffisant pour le passage des chasse-neige. Quant au choix du côté, deux motifs l'éclairent.

Les risques d'avalanches sont moindres du côté nord de la chaussée, souvent séparé des blocs d'immeubles par un jar-

din. La deuxième raison ne tient pas à une particularité de l'urbanisme chaux-de-fonnier, mais à la géographie des lieux. La majorité des rues sont légèrement inclinées, de sorte que les glissades se terminent au sud, où il est préférable d'éviter la présence d'une file de voitures en stationnement.

La mesure est valable pour les rues perpendiculaires au Pod, où le parcage est interdit côté ouest. A cause du vent, c'est la partie des toits où s'accumule la neige, formant parfois de lourdes corniches, qui risquent de s'abattre sur la chaussée.

### QUATRE MÈTRES POUR LE CHASSE-NEIGE

Le stationnement unilatéral ne coupe pas les effets des interdictions de parquer en face. Il est également prohibé de garer sa voiture si la distance avec la bordure opposée est inférieure à quatre mètres, distance minimale pour qu'un chasse-neige se fraye un passage avec sécurité.

L'arrêté communal porte sur une

période qui s'étend du 1er novembre 83 au 15 avril 84, mais les mesures sont valables à partir du moment où les signaux sont débarrassés de leur housse. La police enlève le haut et le lendemain, les automobilistes retirent le bas. Les voitures au bas des panneaux, bien sûr. Le déshabillage de la signalisation a eu lieu peu avant Noël.

Peu d'infractions ont été relevées, même si certaines personnes s'appuient sur un calcul des probabilités et considèrent que les amendes risquées sur un hiver coûtent moins cher qu'un garage. La police peut faire retirer aux frais de son propriétaire une voiture en infraction, qui gêne par trop le déneigement. L'aventure revient facilement à 150 francs.

### 50 KM/H. BIENTÔT

Un appel est lancé aux conducteurs pour qu'ils adaptent leur vitesse sur chaussée enneigée, d'autant que les pié-

tons marchent au bord de la route quand les trottoirs ne sont pas dégagés.

C'est l'occasion de rappeler que le 50 km/h. est imposé dans toutes les localités de Suisse depuis le début de l'année. La mesure aura force de loi dès que la signalisation sera installée, mais au plus tard le 31 juin. Quelque 80 signaux devront être posés à La Chaux-de-Fonds avant que les radars ne nous colent un indice plus tôt.

PF

### Voleur arrêté

Le nommé P. F., 30 ans, originaire de Montfaucon dans le Jura, a été arrêté par la police de sûreté de La Chaux-de-Fonds le 4 janvier dernier pour avoir commis de nombreux cambriolages, spécialement sur des voitures automobiles à La Chaux-de-Fonds. Le montant total des vols est de 8000 francs environ. Il a été écorché pour être tenu à la disposition du juge d'instruction des Montagnes.

### Collision: un blessé

Hier à 15 h. 45, M. G. V. de la ville circulait sur l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert, en direction est. Peu avant le Restaurant du Théâtre, il n'a pas été en mesure d'immobiliser sa machine derrière une voiture conduite par Mme Moussia Berger, de La Chaux-de-Fonds, laquelle venait de s'arrêter dans une file de voitures. Blessée, Mme Berger a été transportée à l'hôpital par une ambulance.

### ÉTAT CIVIL

#### Décès

Widmer, née Bachmann Alice Emilie, née en 1919, épouse de Widmer René William. - Kaiser Bluette Marie, née en 1899. - Jenni Charles Adolphe, né en 1902, époux de Louise Angéline, née Vuilleumier. - Chervet, née Fruttiger, Jeanne Alice, née en 1903, veuve de Chervet Fernand Emile.

Suite des informations  
chaux-de-fonnières ► 23

# LE LOCLE

et son district

Septième Ronde nordique au Chauffaud

## Plus de 500 fondeurs au départ

Courageux les 500 à 600 fondeurs qui dimanche matin ont bravé le vent et la neige pour prendre le départ de la septième Ronde nordique organisée au Chauffaud par le Club alpin français, section Pays de Montbéliard. La température ambiante était de moins 4 à moins 6 degrés un peu après 10 heures, lorsque depuis le lieu-dit «Les Creusey», les concurrents se sont élancés sur la piste. Le départ groupé avait dû être retardé d'une heure en raison des conditions atmosphériques. En effet, les abondantes chutes de neige ont obligé les organisateurs à retracer les pistes au dernier moment.

Par ailleurs, le parcours des 42 kilomètres a été annulé et c'est ainsi que les participants se sont mesurés sur deux tracés: ceux de 15 ou 25 kilomètres.

Malgré ces légers contretemps, la Ronde nordique s'est déroulée dans de bonnes conditions. En fin de matinée, lorsque le temps s'est levé, des randonneurs, généralement en famille, ont aussi effectué l'un ou l'autre de ces deux parcours.

Certes, le Club alpin attendait plus de concurrents pour cette septième édition. Bon nombre d'entre eux ont certainement été retenus par les conditions météorologiques de ces dernières semaines.

A noter tout de même que la Ronde nordique organisée par le CAF, succède d'année en année davantage l'intérêt des skieurs de fond, amateurs ou licenciés, quand on sait que la première édition de cette course réunissait quelque 150 participants.

Voici les principaux résultats de cette septième Ronde nordique.

25 km. hommes: 1. Jean-Claude Girot (Douane Besançon); 2. Arnaud Beix; 3. José Guillen; 4. Jean-Louis Zanino et 5. François Coulon (tous quatre du SSTM Belfort).

25 km. dames: 1. Marie-Christine Tozzi (SSTM Belfort); 2. Anne Manoury (CAF Nancy); 3. Chantal Tschaen (SSTM Belfort); 4. Claudine Girardot (MPT Pont-de-Roide) et 5. Rosita Bernard (OFF Tour Montbéliard).

15 km. hommes: 1. Benoit Chopard (MJC Morteau); 2. Fernand Tschaen (SSTM Belfort); 3. Pascal Moysse (MJC Morteau); 4. Jean-Claude Segura et 5. Claude Blanchard (MJC Morteau).

15 km. dames: 1. Christine Segura; 2. Anne-Marie Chauve (SC Audincourt); 3. Sylvie Beliard (CAF Besançon); 4. Mirielle Renaud (CAF Besançon) et 5. Sophie Nadal (SC Audincourt).

(cm)

### SOCIÉTÉS LOCALES

#### Le Locle

#### SEMAINE DU 11 AU 17 JANVIER

Amis de la nature section Le Locle - Les Brenets. - Vendredi 13, cours de ski à Tête-de-Ran. Samedi 14, petit Nouvel-An au chalet. Samedi 14 et dimanche 15, gardiennage: D. Cottier.

CAS section Sommarteil. - Jeudi 12, groupe des aînés: ski de randonnée - cours de ski à 20 h. au Crêt Meuron. Vendredi 13, stamm à 18 h. à l'Hôtel des Trois Rois. Mardi 17, gymnastique à 18 h. 15. Mercredi 18, comité à 19 h. 15 au local. Gardiennage: MM. M. Tobler et P. Montandon.

CAS dames, sous-section «Roche-Claire». - Dimanche 15, ski de fond à la vallée de La Brévine, selon conditions. Réunion des participantes vendredi 13 à 17 h. 30 aux Trois Rois. Départ à 12 h. de

Les installations de remontée mécanique du district fonctionnent

## Skieurs à vos lattes!

Cette fois c'est bon! La neige est dans l'immédiat suffisamment abondante pour permettre l'ouverture des installations de remontée mécanique du district.

Le principal téléski du district, celui du Locle - Sommarteil, se trouve à La Combe-Jeanneret. Il sera ouvert aux amateurs de champs de bosses dès aujourd'hui mercredi de 12 h. 30 à 16 h. 30. L'horaire d'ouverture de ces installations est le suivant: le mercredi et le vendredi de 12 h. 30 à 16 h. 30, le samedi et le dimanche de 9 h. à 16 h. 30.

Depuis cette saison aussi, un petit téléski a été installé à La Jaluse à l'endroit où se trouvait auparavant le tremplin. Cette installation éclairée est ouverte depuis lundi soir. Elle fonctionne selon l'horaire suivant: du lundi au vendredi de 14 h. à 17 h. et de 19 h. à 21 h. 30; le samedi et le dimanche de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. et enfin, le samedi soir de 19 h. à 21 h. 30.

L'installation de remontée mécanique

au Cerneux-Péquignot est propriété de l'Association de développement du village. Elle fonctionne depuis lundi soir. Lorsque les conditions d'enneigement le permettent, elle est ouverte le mardi, mercredi et vendredi de 19 h. 30 à 22 h. (le lundi également selon les conditions), ainsi que le mercredi, samedi et dimanche de 14 h. à 17 heures.

Enfin, le Ski-Club des Ponts-de-Martel possède un téléski au lieu-dit «Les Prises». Il fonctionne depuis dimanche. L'horaire d'ouverture est le suivant: le mardi, jeudi et vendredi de 19 h. 30 à 22 heures, le mercredi et samedi de 13 h. 45 à 16 h. 45 et le dimanche toute la journée. (cm)

cela va  
se passer

### La Brévine: troisième veillée de la Société d'embellissement

A l'occasion de sa troisième veillée, la Société d'embellissement de La Brévine invite toute la population à venir admirer une série de diapositives qui illustrera un voyage au bout de l'Europe. Cette soirée aura lieu le **vendredi 13 janvier à 20 h. 15 à la salle de rythmique du Nouveau Collège** et sera présentée par M. Jean-Claude Kohler, de La Brévine.

Il y a de cela une année et demie environ, ce dernier est parti en expédition avec sa famille à travers la Norvège et la Suède, en passant par le Cap Nord, au-delà du cercle polaire, et la Laponie, pays du soleil de minuit. Là-bas, il a réalisé quelque quatre cents photographies qui éveilleront peut-être dans l'esprit des spectateurs une envie irrésistible de voyager. (paf)



Un départ groupé pour 500 à 600 courageux fondeurs qui ont participé à la septième Ronde nordique. (Photo Impar - cm)

Tous les jeudis  
**CHOUCROUTE CUITE GARNIE**  
dès 10 h. 30

Boucherie W. MONTANDON  
Stand 8, ☎ 039/28 34 87  
Service à domicile 836



**Pour tous vos imprimés**  
adressez-vous au bureau de L'Impartial

**Attention - Occasion!**

Nous renouvelons une fois encore les machines d'exposition de nos magasins, quelques-unes avec de légères égratignures:

- Machines à laver
- Congélateurs-armoires
- Réfrigérateurs
- Séchoirs à linge
- Cuisinières
- Petits appareils: Trancheuses universelles, sèche-cheveux, fers à repasser à vapeur, machines à café etc.
- Lave-vaisselle
- Congélateurs-bahuts
- Aspirateurs
- Machines à repasser
- Fours à micro-ondes

Vous trouvez chez nous les meilleures marques, telles que: MIELE, AEG, NOVAMATIC, ELECTROLUX, BOSCH, BAUKNECHT, JURA, TURMIX etc.

au prix  
**FUST les plus bas!**

Et malgré cela: Garantie pour appareils neufs - Conseils neutres

**Livraison gratuite Possibilité de prolonger la garantie jusqu'à 10 ans**

Location - Vente - Crédit  
**Fust**

Chaux-de-Fonds, Jumbo, 039/26 68 65, Bienné, 36, Rue Centrale, 032/22 85 25, Marin, Mann-Centre, 038/33 48 48.

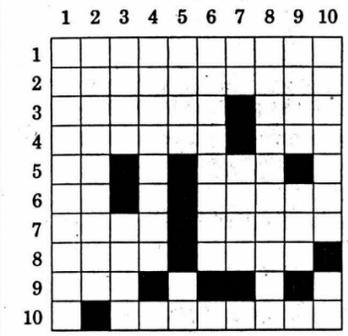
05-2569

**MOTS CROISÉS**

HORIZONTALEMENT. - 1. Défaite de La Palice. 2. Médiocres. 3. Qui rendent service; Espaces de temps. 4. Servent à tromper; Causé du tort. 5. Indique un lien à l'envers; Station thermale allemande. 6. Note; Peut être à la mode de Bretagne. 7. Eut l'idée de l'association douanière des Etats allemands; Sur un affluent de l'Eure. 8. Présentement; Noir. 9. Franc. 10. Divise la Terre en deux parties.

VERTICALEMENT. - 1. Etaient faits de queues de renard. 2. Résultat fréquent d'une intoxication alimentaire. 3. Petite mouche noire qui pond ses œufs dans ceux des criquets; Ville de France. 4. Antilopes à cornes courtes. 5. Fils de la plus belle des femmes; S'accroche à la paroi. 6. Illustre abbé français libertin. 7. D'un auxiliaire; Ville du Turkménistan. 8. Muscle de l'abdomen. 9. En ordre; Possédée. 10. Nécessaires aux roues; A présent.

(Copyright by Cosmopress 5121)



Il nous reste encore quelques places pour les

**cours de couture**

qui débiteront le mardi 17 janvier 84.

Pour tous renseignements et inscriptions:

**G. Torcivia elna**

Centre de couture et repassage

Av. Léopold-Robert 83,  
☎ 039/23 89 60, La Chaux-de-Fonds 837

Hôtel-Restaurant de la Gare, 2072 Saint-Blaise, ☎ (038) 33 58 58,

cherche une

**sommelière**

Débutante acceptée, éventuellement logée

Entrée tout de suite ou à convenir

Téléphoner ou se présenter. 87-30042

**PÂTISSERIE-CONFISERIE**

*A Marino*

LA CHAUX-DE-FONDS  
L. ROBERT 126  
TEL. 26 43 70

**FERMETURE ANNUELLE**  
jusqu'au 17 janvier inclus

806

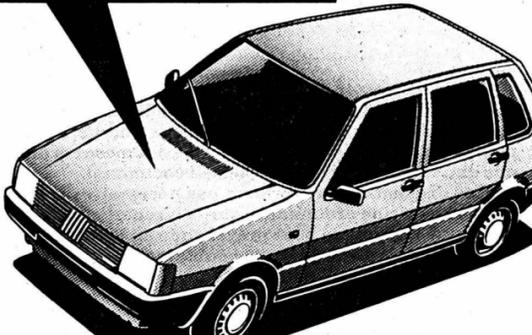
économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



**..3..2..Uno!**

**LE COUP DE MAÎTRE DE FIAT.**

**A PARTIR DE FR. 9990.-**



**FIAT**

Agence officielle: **GARAGE DE LA RONDE**  
Fritz-Courvoisier 55 - La Chaux-de-Fonds - ☎ (039) 28-33 33

LA CHAUX-DE-FONDS: Garage Sporoto - AGENTS LOCAUX: Garage du Versoix - LE LOCLE: Garage de la Jaluse - Garage Eyra - LES BREULEUX: Garage du Collège

**LE LOCLE**

**Garage et Carrosserie des Eroges** AGENCE ALFA ROMEO

G. RUSTICO, France 59, 2400 Le Locle,  
☎ 039/31 10 50

**Nos petites occasions**

AUDI 50 LS	1978	26 600 km.	Fr. 5 800.-
MINI BERTONE	1978	57 000 km.	Fr. 4 200.-
FIAT 127	1975	63 000 km.	Fr. 3 500.-

Essais sans engagement - CRÉDIT IMMÉDIAT  
OUVERT LE SAMEDI

91-148

depuis 1969

**dettes**

vite résolues.

ARRANGEMENTS FINANCIERS

038 33 69 70  
ST-BLAISE (NE)

**STOP TABAC**

FUMEURS qui désirez cesser de l'être, un week-end antitabac, animé par le Dr Ch. Anxionnaz de Genève, est organisé à votre intention les 28 et 29 janvier 1984 à l'Hôtel Moreau à La Chaux-de-Fonds.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner et s'inscrire à la Ligue cantonale neuchâteloise contre la tuberculose et les maladies pulmonaires, 8, av. Du-Peyrou à Neuchâtel, ☎ 038/24 11 52.

805

**Hôtel-Restaurant des Trois-Rois, Le Locle**

A. Wagner, cuisinier  
☎ 039/31 65 55

**Samedi 14 janvier**

**Menu de gala du Petit Nouvel-An**

- Champignon Surprise
- Tassette de Queue de Bœuf
- Feuilleté de Fruits de Mer
- Magret de Canard au Pinot Noir Pommes Château Petits Légumes assortis
- Brie sur Paille
- Soufflé glacé « Bonne Année »

Fr. 58.-

La soirée sera animée par les célèbres **VDR STOMPERS**

**Bonne et heureuse année à tous**

Veuillez réserver votre table s.v.p.  
91-277

**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

A louer dans maison familiale, rue des Billodes, Le Locle

**GRAND APPARTEMENT**

5 pièces, cheminée, jardin potager ensoleillé, petite cour, grand galetas. Garage. Loyer Fr. 850.- charges comprises.

Pour visiter tél. 039/23 41 07. 733

Abonnez-vous à L'Impartial

A louer au Locle, Verger 22 pour tout de suite ou date à convenir

**appartement 4 pièces**  
Loyer Fr. 420.- + charges.

**appartement 2 pièces**  
Loyer Fr. 240.- + charges.

93-396/32

AGENCE IMMOBILIÈRE

**DECALCO SA**

2612 CORMORET  
Tél. 039/44 17 41

**DEMANDES D'EMPLOIS**

**MÉCANICIEN DE PRÉCISION**

(CFC), ayant quelques années de pratique et de responsabilités, connaissance CNC, cherche emploi.

Ecrire sous chiffre EF 568 au bureau de L'Impartial.

**DAME**

cherche quelques heures de ménage par semaine.

☎ (039) 28 31 65. 781

**DAME**

cherche à faire des repassages à son domicile.

☎ (039) 41 32 87 de 8 h. à 17 h. 91-60010

**SECRÉTAIRE**

qualifiée, habile sténodactylographe, longue expérience pratique, cherche emploi stable à La Chaux-de-Fonds. Horaire partiel ou à convenir. Faire offres sous chiffré AF 558 au bureau de L'Impartial.

**TECHNICIEN**

bilingue allemand-français, cherche emploi.

Ecrire sous chiffre 91-486 à Assa Annonces Suisses S.A., case postale 950, 2300 La Chaux-de-Fonds.

**EMPLOYÉ POLYVALENT**

méthodes, achats, ordonnancement, expédition, réception, fabrication, contrôle, cherche place stable.

Ecrire sous chiffre LT 809 au bureau de L'Impartial.

A louer pour tout de suite à la rue de l'Arc-en-Ciel 7, à La Chaux-de-Fonds

**joli appartement de 1 pièce**  
Loyer mensuel Fr. 267.-, charges comprises

**appartement de 2 pièces**  
Loyer mensuel Fr. 340.- charges comprises

Pour visiter: M. Marchon, concierge  
☎ 039/26 81 75. 79-5155

A vendre

**Peugeot 304 SL**

1977, expertisée, 77 000 km., pneus neige, Fr. 2800.-

☎ 039/28 53 62. 689

Superbe

**Citroën 2 CV 6 spéciale**

1980, bleue, 48 000 km. de 1<sup>re</sup> main. Expertisée, garantie totale. Fr. 116.- par mois sans acompte. Egalement beaucoup d'autres voitures aux mêmes conditions. Reprise éventuelle.

M. Garau, 2503 Bienné, tél. 032/51 63 60. 06-1527

**Lambris dès 6.80**

diverses isolations avec des rabais superbes, ainsi que des isolations endommagées à moitié prix

**Traverses de bois/chêne**

droites 24.- courbées 13.50 ainsi que du lambris brossé, griffé, sans nœud, de notre riche programme panneaux de copeau pressé moquettes Livraisons sur place lcha non compris

**Borer**  
☎ 061/89 36 36  
Laufon. 03-6586

**ANNONCES CLASSÉES**

« Offres d'emplois »

Parution les: **mardi jeudi samedi**

**PETITES ANNONCES**

**Chambres demandées**

CHAMBRE est cherchée par jeune fille.  
☎ 038/24 32 65, le soir. 803

**Demandes à acheter**

REMORQUE pour voiture.  
☎ (039) 31 80 26 91-60013

BINOCULAIRE « Kern », grossissements 7.10.14 X. ☎ (039) 23 63 20, heures des repas. 603

**A vendre**

SKIS compact. 180 cm, avec fixations de sécurité, en bon état, Fr. 100.-.  
☎ 039/26 01 71

CANARIS, très beau choix.  
☎ 039 41 30 00 940

TABLE DE CUISINE, 2 chaises. Fr. 70.-  
☎ (039) 26 53 64 heures repas. 735

4 PNEUS NEIGE sur jantes, bon état, Fiat 128. Fr. 380.-. ☎ (032) 97 17 81. 794

UN MANTEAU mouton doré, taille 44, en parfait état. Prix Fr. 500.-. ☎ (039) 23 42 65. 713

CHAMBRE À COUCHER, 1 combinai-son plongée, 1 bois fossile, diamètre 23 cm. ☎ (039) 26 80 70. 693

LITS SUPERPOSÉS avec tiroirs. Fr. 400.-. Bibliothèque blanche. Fr. 50.-  
☎ (039) 23 12 25. 591

**Chiens - chats à donner**

GENTILLE CHIENNE 9 mois, croisée Braque Allemand. ☎ (039) 28 33 48. 715

Tarif réduit  
85 ct. le mot (min. Fr. 8.50)  
annonces commerciales  
exclues

## AFFAIRES IMMOBILIÈRES

SERVICE ACHAT-VENTE  
 ADMINISTRATION  
 SERVICE ENTRETIEN  
 EXPERTISES-CONSEILS  
 SERVICE COMPTABILITÉ

A louer au centre de La Chaux-de-Fonds pour tout de suite ou date à convenir  
**chambre meublée**  
 Loyer Fr. 168.-, charges comprises. 93-396/16

**DECALCO SA**

AGENCE IMMOBILIÈRE  
 2612 CORMORET  
 Tél. 039/44 17 41

À LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS  
 av. Léopold-Robert 72

### locaux commerciaux

de 4 pièces, situés au 1er étage. Accès avec ascenseur. Libre immédiatement.

Loyer mensuel: Fr. 565.- + Fr. 160.- de charges.

Renseignements et visites:  
 CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS  
 Av. Léopold-Robert 72  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 ☎ 039/23 16 55. 28-277

Un service «SUR DEMANDE»  
 A votre disposition pour n'importe quel achat

**club d'achat**

Pour tous renseignements  
**038/41 34 04**

SERRE 116 ANCIENNE FABRIQUE MOVADO

- Mieux que des «Soldes»
- de véritables affaires
- À RENIFLER !

	Prix «normal»	Notre prix
1 salon transformable	Fr. 1600.-	Fr. 890.-
1 salon transformable	Fr. 1700.-	Fr. 1200.-
1 salon classique	Fr. 2900.-	Fr. 1990.-
1 salon cuir	Fr. 4100.-	Fr. 2900.-
1 salon cuir	Fr. 3800.-	Fr. 2700.-
1 meuble paroi pin	Fr. 1750.-	Fr. 1200.-
1 meuble paroi moderne	Fr. 990.-	Fr. 750.-
1 meuble paroi classique	Fr. 4600.-	Fr. 3300.-
1 chambre à coucher simple	Fr. 1490.-	Fr. 990.-
1 chambre à coucher moderne	Fr. 2700.-	Fr. 1900.-
1 chambre à coucher style	Fr. 4950.-	Fr. 3900.-

## MEUBLES GRABER

EX-USINE MOVADO

Abonnez-vous à L'Impartial

**APPARTEMENTS À LOUER**  
 Rue des Crêts 120-122  
 Immeuble avec ascenseur  
 tout de suite:

**2 CHAMBRES**  
 Loyer Fr. 305.50 + charges

**3 1/2 CHAMBRES**  
 Loyer Fr. 421.- + charges

**pour le 31 mars 1984:**  
**3 1/2 CHAMBRES**  
 Loyer Fr. 427.- + charges

Pour traiter, s'adresser à la :  
 Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA  
 Av. Léopold-Robert 67  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. (039) 23 63 68

Parc 6

### appartement de 4 pièces

à louer tout de suite ou à convenir à La Chaux-de-Fonds  
 Loyer Fr. 350.- + charges  
 Pour visiter: 039/28 35 67

**cogestim sa**  
 Maupas 6, Lausanne, tél. 021/208861

Publicité intensive, publicité par annonces

### Amicale des contemporains 1943

Apéritif vendredi 13 janvier 1984 dès 19 h., au Café de l'Ouest.

Tout nouveau membre est le bienvenu. 797

**Nouvelle année = bonne résolution**  
 À LA CHAUX-DE-FONDS  
 Devenez propriétaire de votre appartement

Nous vous proposons un choix d'appartements confortables, spacieux et agréables, à des prix sans concurrence

Exemple: appartement 3 1/2 pièces  
**APPORT PERSONNEL: Fr. 13 000.-**  
**MENSUALITÉ: Fr. 375.- + CHARGES**

Contactez notre collaborateur sur place, ☎ 039/23 83 68 ou notre agence cantonale, Moulins 51, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/25 94 94

**HABITATIONS POUR TOUS SA**  
 44, av. du General-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne  
 Tél. (021) 29 61 38

SAINT-IMIER  
 Av. du Temple 7  
 A louer pour le 1er février 1984

### 3 pièces

Fr. 310.- + charges  
 Pour visiter: 039/41 40 26

**cogestim sa**  
 Maupas 6, Lausanne, tél. 021/208861

À LAUSANNE

### magasin-atelier motos

à remettre pour cause de santé.

Ecrire sous chiffre 1 R 22-648636 à Publicitas, 1002 Lausanne.

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

## 4 3/4% lettres de gage

**série 210, 1984-96, de fr. 130 000 000**

**Conversion** ou remboursement de l'emprunt 6% série 147, 1974-89, de fr. 55 000 000, dénoncé au 15 janvier 1984, et **octroi de nouveaux prêts** aux banques membres, conformément à la loi fédérale sur l'émission de lettres de gage

But

Modalités

Prix d'émission

Souscription

Durée 12 ans au maximum  
 Titres au porteur de fr. 5000 et fr. 100000  
 Libération au 31 janvier 1984  
 Cotation aux bourses suisses

**100,50%**  
 Soutle de conversion de fr. 3.70 à la charge du déposant par fr. 1000 de capital converti (y compris intérêt du 15 au 31 janvier 1984)

**du 11 au 17 janvier 1984, à midi**

Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces sont reçues sans frais auprès des banques

## À LOUER

tout de suite ou pour date à convenir, à proximité immédiate de la gare

### beau locaux commerciaux

(130 m<sup>2</sup>), au 1er étage. Ils conviendraient comme cabinet médical, bureau, etc.

**GERANCIA SA**  
 Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds, 039/23 54 33  
 91-358

**À VENDRE**  
 à La Chaux-de-Fonds  
**VILLA EN TERRASSE**  
 5-6 pièces, 160 m<sup>2</sup> habitables  
 Pour tous renseignements et visites, s'adresser à 91-119

**CHARLES BERSET**  
 gérant d'immeubles  
 La Chaux-de-Fonds  
 Jardinière 87 - Tél. 039/23 78 33

## Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses

Banque Cantonale d'Argovie  
 Banque Cantonale d'Appenzell Rh.E.  
 Banque Cantonale d'Appenzell Rh.I.  
 Banca dello Stato del Cantone Ticino  
 Banque Cantonale de Bâle-Campagne  
 Banque Cantonale de Bâle  
 Banque Cantonale de Berne  
 Banque de l'Etat de Fribourg  
 Banque Hypothécaire du Canton de Genève

Banque Cantonale de Glaris  
 Banque Cantonale des Grisons  
 Banque Cantonale du Jura  
 Banque Cantonale Lucernoise  
 Banque Cantonale Neuchâteloise  
 Banque Cantonale de Nidwald  
 Banque Cantonale d'Obwald  
 Banque Cantonale de St-Gall  
 Banque Cantonale de Schaffhouse  
 Banque Cantonale de Schwyz  
 Banque Cantonale de Soleure  
 Banque Cantonale de Thurgovie

Banque Cantonale d'Uri  
 Banque Cantonale du Valais  
 Banque Cantonale Vaudoise  
 Banque Cantonale Zougnoise  
 Banque Cantonale de Zurich  
 Caisse d'Epargne de la République et Canton de Genève  
 Caisse Hypothécaire du Canton de Berne  
 Crédit Foncier Vaudois

Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL» 102

## Auguste Bachelin

# Jean-Louis

### Roman Neuchâtelois

«Je l'ai dit à beaucoup, mais ils n'ont pas voulu m'écouter; voilà ce que c'est de ne pas savoir. – Il y en a à Custrin et à Spandau (forteresses avec prisons militaires) qui doivent penser à moi.

– Eh bien ! que ferais-tu ?

– Parbleu ! c'est bien simple. Je filerais droit sur Potsdam et sur Wittemberg, puis sur Leipzig, en quatre jours au plus j'y serais, et une fois en Saxe, bonjour ! personne ne me peut rien. – Après ça, je m'en viendrais tout tranquillement par la Bavière jusqu'en Suisse. Mais ils ont la rage de vouloir aller par le chemin qu'ils ont pris jusqu'au Rhin. – Pourquoi faire toute cette diable de route pour se faire prendre ? autant se faire prendre ici tout de suite !

– Eh bien, tout de même, ceux qui décampent sont des pas grand'chose; quand on s'est engagé, il faut faire son temps, je ne con-

nais que ça. Ce n'est pas une autre bêtise qui veut laver la première.

C'était Jean-Louis qui parlait ainsi, son âme loyale s'indignant toujours à l'idée de désertion, qui lui paraissait une honte.

– Je voudrais bien t'y voir, dirent les camarades, quand tu aurais quelques années de fers à attendre pour une chose de rien du tout, nous verrions bien si tu ne filerais pas comme un autre, et peut-être plus vite.

– C'est égal, quand on a signé, on a signé.

Il ne songeait pas plus à cette conversation qu'à toutes celles qu'il avait entendues; elles lui prouvaient cependant que d'autres, avant lui, avaient eu les mêmes dégoûts, mais il fallait aller en avant, subir sa peine, et c'en était une. – Courage, garçon !

Bizarre idée d'enfant ! Il avait acheté une grande feuille de papier sur laquelle il traça avec une règle une quantité considérable de petits carrés, équivalant au nombre de jours qu'il devait passer au service militaire. Il y en avait mille quatre-vingt-quinze. Quelques jours après, il se donna le plaisir de biffer au crayon ceux qu'il avait faits depuis son entrée à la caserne de l'Ecluse, puis il numérotait ceux qui lui restaient à faire, et chaque dimanche, quand il était seul, il abattait une rangée de sept carrés; quel bonheur de les maculer et de

voir la tache foncée envahir petit à petit l'espace blanc ! Il se disait: il me reste encore huit cent vingt-cinq jours. – Puis après une semaine: Plus que huit cent dix-huit !

Il s'attristait cependant à l'idée que ces jours s'en allaient ainsi inutilement, sans travail, sans amour, sans joie, ne laissant après eux que la fatigue, l'ennui et le dégoût. – Et n'ayant plus aucune volonté, quand il était libre, il se jetait sur son lit, prétextant un mal quelconque, pour ne pas sortir; mais les allées et les venues des camarades le fatiguant, il prenait le parti de s'en aller aussi, et cherchait la solitude dans la foule, marchant lentement et sans but, dans la cohue pressée.

Cette atonie eut cependant un réveil, il le fallait bien, car le soldat d'en fut allé en langueur. – Il devait y avoir une grande revue au Kreutzberg; depuis plusieurs jours qu'on s'y préparait, on ne parlait plus que de cela. Le roi Frédéric-Guillaume IV, après avoir passé au galop à travers les rangs de l'armée, descendit de cheval et fit l'inspection de chaque corps. Arrivé près du bataillon des tirailleurs de la Garde, il paraissait satisfait, car il dit quelques mots au général qui marchait à son côté; celui-ci fit un signe affirmatif. – A la seconde compagnie, il s'arrêta en face de Jean-Louis, charmé comme chacun, sans doute, par

la vue de ce beau garçon et l'examina avec son lorgnon.

– Comment vous appelez-vous ? lui dit le roi en français.

– Prince, Sire.

– Comment ?

Le soldat répéta plus distinctement: Prince, Sire.

– Prince de quoi ?

– Oh !... prince de rien du tout, – et se ravisant: prince de ce que voudra Votre Majesté.

La réponse était peut-être audacieuse, mais le roi se mit à rire avec la bonhomie qui lui était habituelle et l'état-major rit avec lui, quelques-uns sans bien savoir de quoi il s'agissait, mais de confiance.

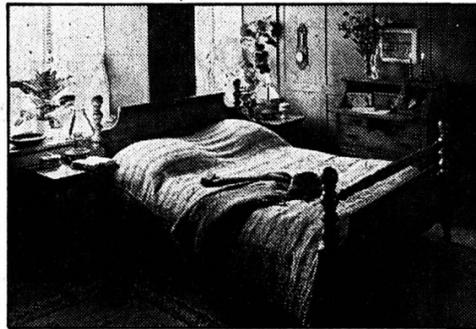
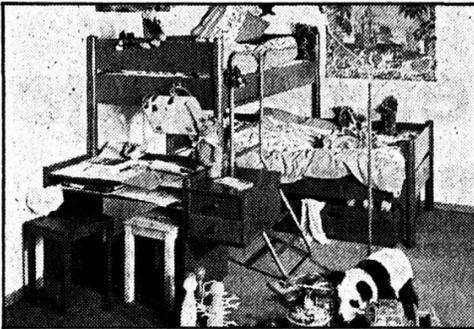
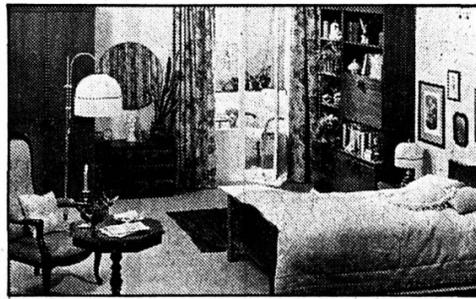
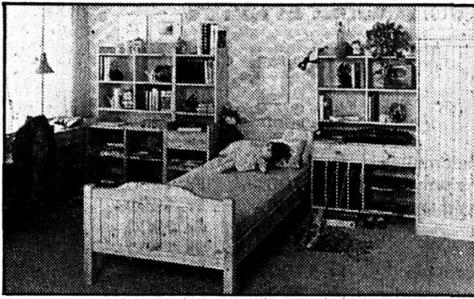
– De Pful, continua le roi en cherchant du regard le vieux général, vous ne me disiez pas qu'il y avait d'autres princes que moi dans ma principauté de Neuchâtel.

– Je l'ignorais, Sire.

Le cortège royal s'éloignait; quelques soldats se retournaient pour voir le soldat qui avait si fort diverti Sa Majesté.

Prince fut le héros du bataillon, ce jour-là, et tous voulaient savoir de lui-même ce qu'il avait dit au roi; il eut à le raconter plus de cinquante fois, bien qu'il s'en défendit beaucoup. (à suivre)

# Des studios à partir de 395.-!



**MORA** - Pin massif, clair. 22 éléments différents. Mod. 413.025 ff.

**JUSSIE** - Teinté chêne, rustique. 18 éléments différents. Mod. 413.000 ff.

**RONDA** - Synthétique, structuré chêne, avec arêtes arrondies. 15 éléments différents. Mod. 413.291 ff.

**ZEHMO** - Laque blanche. 21 éléments différents. Mod. 413.075 ff.

**VARIABEL** - Frêne rouge ou clair. 31 éléments différents. Mod. 216.100 ff.

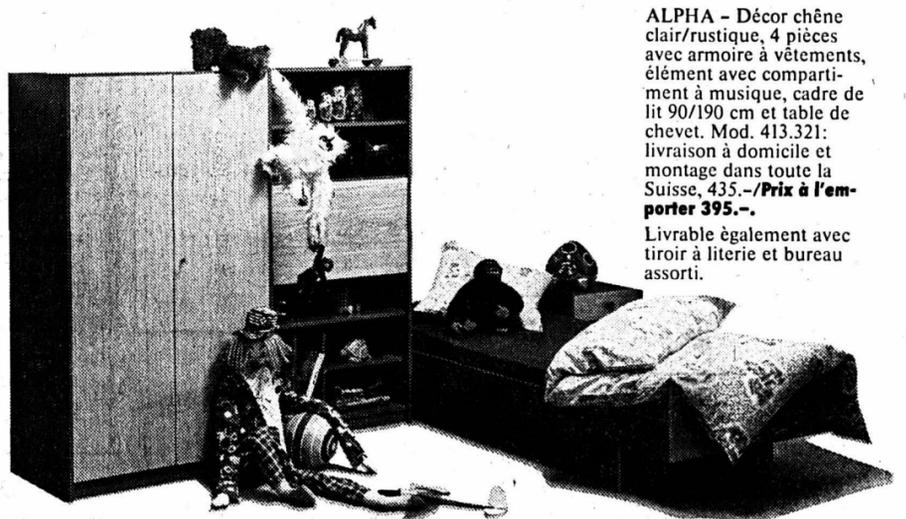
**BOSTON** - Pin massif, teinte miel avec une finition antiquaire. Nombreux éléments au détail pour studios, chambres à

coucher, salon et salle à manger. Mod. 210.787 ff.

Faites donc un petit saut jusqu'au magasin Pfister le plus proche. Vous pourrez composer sur place le studio le mieux approprié à vos désirs et le plus

près de votre budget. Mieux encore vous pourrez le décorer avec moquettes ou tapis de milieux, rideaux, lustrerie et lingerie. Vous réaliserez ainsi le studio de vos rêves.

ST 1/10-2-84



**ALPHA** - Décor chêne clair/rustique, 4 pièces avec armoire à vêtements, élément avec compartiment à musique, cadre de lit 90/190 cm et table de chevet. Mod. 413.321: livraison à domicile et montage dans toute la Suisse, 435.-/Prix à l'emporter 395.-. Livrable également avec tiroir à literie et bureau assorti.

## Pfister Meubles

... sait vous conseiller lorsque vous parlez ameublement - choix, compétences, idées.



Tout cela en profitant des conseils donnés par un personnel spécialisé toujours prêt à chercher avec vous la meilleure solution à vos problèmes d'aménagement.



**Au centre de la ville:**  
**NOUVEAU!**  
La maison de l'habitat du textile et de la literie avec la **BOUTIQUE AMBIANCE NEUCHÂTEL**  
Terreaux 7, Téléphone 038-25 79 14.  
Ouvert: Lundi 13 h 30 - 18 h 30, Mardi à vendredi 8 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h 30, samedi 8 h - 17 h.  
● Parking du Seyon gratuit pour nos acheteurs et visiteurs (rue du Seyon, 3 min. à pied).

Autres succursales Pfister Meubles dans votre voisinage:  
**AVRY-CENTRE**  
près de Fribourg.  
Autoroute - sortie Matran. Lundi à vendredi nocturne jusqu'à 20 h. Téléphone 037-30 91 31.  
**BIENNE**  
Place du Marché-Neuf.  
Jeudi vente du soir jusqu'à 21 h. Téléphone 032-42 28 62.

### BUNGALOWS POUR VACANCES AU TESSIN

Maisonnets et appartements pour vacances à Caslano, au Lac de Lugano. A partir de Fr. 14.- par personne. S'adresser à Beltrami M.D., via Ciseri 6, 6900 Lugano. 24-328



Publicité intensive  
Publicité par annonces.

02-2200

## LA GUERRE DES ETOILES

# LE RETOUR DU JEDI

## DARTH VADER

la vedette du film

# AUJOURD' HUI

de 1330 à 1830 h

à

**Hypermarché JUMBO**

La Chaux-de-Fonds

### Hôtel-Restaurant de la Gare 2205 Montmollin

Famille Aimé Bongard  
souhaite une heureuse année à ses clients et à ses amis, et leur rappelle le  
**Petit Nouvel-An**  
samedi 14 janvier avec la vedette de l'accordéon: **GILBERT SCHWAB**  
87-210

### Hôtel-Restaurant Bellevue Les Hauts-Geneveys, 038/53 19 55

**Vendredi 13 janvier**  
**Soirée du Petit Nouvel-An**  
avec orchestre champêtre.  
Se recommande: famille R. Jeanneret 801

## natural

S'OCCUPE EFFICACEMENT DE VOS VACANCES!

Evasion à bon marché

# TUNISIE

1 semaine Fr. 645.-  
2 semaines Fr. 805.-  
tout compris au départ de Genève en pension complète.  
3 vols par semaine jusqu'au 31.3.84.

Renseignements et inscriptions:  
Voyages NATURAL SA, 51, av. Léopold-Robert  
2301 La Chaux-de-Fonds. Tél. 039-23 94 24  
(entrée Rue Daniel JeanRichard)

33-2770

## 7 millions d'amandiers en fleurs

La merveille de la nature que chacun doit voir.

# Majorque

Les spécialistes pour Majorque depuis 30 ans.

1005 Lausanne, rue Marterey 5

**universal Tel. 021/20 60 71**

Départs

**5./12./19.**

**février**

57

Universal, Rue Marterey 5,  
1005 Lausanne  
Envoyez nous votre catalogue à l'adresse:

# CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix  
d'une région

## Tribunal de police du Val-de-Ruz Douloureux réflexe de Pavlov

Le Tribunal de police du district du Val-de-Ruz, placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Roland Zimmermann, substitut au greffe, a siégé, hier, à l'Hôtel de Ville de Cernier.

P.-H. B. est renvoyé devant le tribunal après s'être opposé au mandat d'amende décerné par le ministère public de Neuchâtel le condamnant, pour infraction à l'article 4 du règlement de la loi sur la taxe et la police des chiens. Cet article dispose que «les chiens hargneux doivent être tenus en laisse ou munis d'une muselière».

Or, le 19 octobre 1983, vers 12 heures, la chienne du prévenu a mordu un enfant de dix ans aux fesses! Celui-ci revenait de l'école en compagnie du fils de P.-H. B. et la chienne a l'habitude d'attendre le retour de son petit maître à l'extrémité du jardin, près du chemin de l'école.

A l'audience, le prévenu a expliqué, par la voix de son mandataire, que le terme «hargneux» signifiait «méchant», mais que ce qualificatif n'était pas applicable à son chien. Ce serait, au contraire, le comportement de ses voisins et de leur fils, chassant la chienne à coups de pierres lorsqu'elle s'aventure trop près d'eux, qui serait à l'origine de l'incident. En effet, non loin de l'animal, l'enfant se serait baissé pour cueillir du persil, déclenchant le célèbre réflexe de Pavlov chez le quadrupède qui a, probablement, vu une menace dans le geste.

«En tout état de cause, a dit l'avocat du prévenu, le chien n'a pas mordu l'enfant, mais l'a pincé, car une morsure aurait entraîné une facture bien plus élevée que celle reçue par le père de la petite victime, et qui se montait à 34 francs!»

Dans son jugement, le tribunal a relevé qu'un propriétaire de chien doit prendre des mesures si son animal présente un danger pour autrui. Mais encore faut-il que ce propriétaire le sache. Le comportement inattendu et isolé d'un chien n'entraîne pas une faute du propriétaire, du moins sur le plan pénal. Or, il n'y a pas d'antécédent au «passif» du chien du prévenu quand bien même d'autres enfants vont fréquemment jouer dans la maison. Dès lors, le tribunal a acquitté P.-H. B. et laissé les frais de justice à la charge de l'Etat.

P. J. n'a pas compris la raison pour laquelle la police cantonale l'a arrêté, le 22 octobre 1983 vers 19 h. 40, à La Vuedes-Alpes. Pourtant, le prévenu est renvoyé devant le tribunal pour avoir, lors

### Mauvais souvenirs...

«Avez-vous des souvenirs de l'accident, a demandé le président au prévenu E. S. ?  
«Oui, des mauvais!... a répondu le prévenu.»

## Quand la neige se fait timide La luge se moque du ski

Page 13

C'est Michel Schlup qui le raconte dans «Hiver d'antan», paru à Noël aux éditions Gilles Attinger. Dans les Montagnes neuchâteloises, bien avant la Première Guerre mondiale, les bobeurs se laissaient glisser sur les pistes aménagées à La Vuedes-Alpes et à Sommartel.

Il existait plusieurs modèles de luges. Celle dite de Davos, la canadienne, le skeleton au profil métallique, la luge dirigeable, les bobeslets ou, encore, les bobsleigh que fabriquaient la maison Bachmann, de Travers.

L'Impartial du 16 février 1909, cité par Michel Schlup dans son ouvrage, raconte le concours international de bobsleigh qui venait de se dérouler sur la piste Pouillerel:

«Voici le tour des grands bobsleigh qui sont au nombre de 25 partants (...) C'est une merveille de voir les équipes de 5, 6 ou 7 passer avec une rapidité vertigineuse. Fait à signaler, c'est l'équipe du jeune Huguenin, de notre ville, âgé de 13 ans, avec deux petits équipiers gros comme une botte, qui se place première dans la course des bobeslets (...).»

### LE «POUSSIGNON» AUX SAGNETTES

Au Val-de-Travers, si les lugeurs réapparaissent cette année, ils doivent maintenant se contenter de routes pas trop fréquentées par les voitures. Les chemins de montagne ont la cote. Celui qui mène au Sapel, par exemple, ou à La Montagne, au-dessus de Fleurier. Autrefois, les routes cantonales devenaient de magnifiques pistes de luge. Il y a une vingtaine d'années, les adolescents de Môtiers grimpaient jusqu'au Café des Sagnettes, mangeaient le «poussignon» et redescendaient à toute allure sur la route menant à Boveresse... Ceux de Fleurier en faisaient de même mais se

d'un dépassement, franchi la ligne de sécurité dans le virage de l'Aurore, alors qu'un véhicule survenait en sens inverse. A l'audience, le prévenu a exposé qu'il n'avait pas observé une quelconque mise en danger d'autrui au cours de sa manœuvre. Déposant en qualité de témoin, le gendarme dénonciateur qui suivait le prévenu au moment de l'infraction a confirmé la position de la voiture du prévenu lors du dépassement:

«On s'est dit que ça allait se tacher!»

Le mandataire du prévenu a demandé au tribunal de ne pas retenir une faute grave de circulation à charge de P. J. et s'en est remis au juge quant à la quotité de la peine d'amende.

Le tribunal a retenu la faute de circulation que constitue le fait de rouler avec les pneus gauches sur la ligne de sécurité. Il n'a toutefois pas qualifié cette faute de grave, P. J. n'ayant agi ni volontairement, ni par manque de scrupules pour les tiers, mais par négligence. Le prévenu a été condamné à 120 fr. d'amende et 49 fr. 50 de frais.

F. S. a opté pour une voiture automatique à laquelle il a eu de la peine à s'habituer. C'est le moins que l'on puisse dire puisque, le 20 octobre 1983, vers 14 heures, manœuvrant sur une place de parc d'un établissement public de Dombresson, il s'est... trompé de pédale! La voiture s'est brusquement engagée, en marche arrière, sur la route cantonale au moment où survenait un autre véhicule. La collision a provoqué d'importants dégâts. L'ennui, c'est que la prise de sang prélevée sur le prévenu a révélé un taux d'alcoolémie moyen de 2,39‰!

Le tribunal a considéré que si la faute de circulation n'était pas très grave, il n'en était pas de même en ce qui concerne l'ivresse. L'existence d'un antécédent éthylique datant de moins de dix ans a pesé lourd dans la balance, puisque F. S. a été condamné à 15 jours d'emprisonnement ferme, 100 fr. d'amende et 280 fr. 40 de frais.

On comprend cette amère remarque de E. S., renvoyé sous les préventions d'infractions à la loi sur la circulation routière, violation des devoirs en cas d'accident et ivresse au volant. Circulant au

laissaient glisser jusqu'au pied de La Caroline.

A Couvet, le chemin du Mont est une merveilleuse piste de luge quand il n'est pas recouvert de gravillon par les ouvriers des Travaux publics.

Mais, le fin du fin, pour les adeptes de la luge, c'est de grimper à La Robella avec le télésiège et de se laisser glisser sur la piste bleue conduisant au village. Le chemin de forêt est souvent verglacé et il permet d'atteindre des vitesses vertigineuses. Sans parler de la piste des Couellets, située en fin de parcours, où les émotions et autres sueurs froides sont garanties - pour autant que la couche de neige soit assez durcie. (jjc)

### VAL-DE-TRAVERS

#### Le paradis du ski...

Un paradis, le Val-de-Travers. C'est l'Office régional du tourisme qui le dit dans un prospectus offrant des arrangements forfaitaires. Premier document du genre, il a été édité dernièrement.

Paradis du ski de fond déjà. Le forfait, comprenant six nuits à l'hôtel (demi-pension), une carte des itinéraires à ski de fond, deux entrées à la patinoire artificielle de Fleurier et une entrée au Musée régional de Môtiers, coûte 170 francs. Pour un week-end seulement, le prix est de 70 francs.

Paradis du ski alpin ensuite. Le forfait coûte 220 fr. et comprend: 6 nuits à l'hôtel (demi-pension), libre parcours 7 jours sur des remontées mécaniques, une entrée au Musée régional et deux à la patinoire de Fleurier. Le week-end coûte 90 francs.

Les réservations se font par téléphone à la permanence de l'Office du tourisme, c'est-à-dire à la gare de Fleurier. (jjc)

volant de sa voiture le 8 septembre 1983, vers 20 h. 10, dans le village de Saint-Martin en direction de Dombresson, E. S. a heurté, avec l'avant droit de sa voiture, la portière arrière gauche de la prévenue P. C. venait d'entrouvrir, après avoir stationné sa propre automobile sur le bord droit de la route. Sans s'arrêter, E. S. est rentré à son domicile où la gendarmerie cantonale l'a intercepté.

L'analyse du sang prélevé sur E. S. a révélé un taux moyen d'alcoolémie de 2,04 ‰. Déçu et fâché par le comportement d'un membre de sa famille, E. S. a entrepris une véritable «tournée de bistrot» en Suisse allemande et dans le canton. C'est en rentrant à son domicile que l'accident s'est produit.

Retenant contre E. S. une perte de maîtrise, la violation des devoirs en cas d'accident et, bien sûr, l'ivresse au volant, le tribunal l'a condamné à douze jours d'emprisonnement avec sursis pendant cinq ans, 400 francs d'amende et 251,80 francs de frais.

Mais le tribunal a eu beaucoup d'hésitations à accorder le sursis en raison d'un antécédent lié à l'alcool datant de 1970, mais aussi des «tournées» que le prévenu a admises effectuées périodiquement.

Quant à l'autre prévenu, P. C., à qui il était reproché de ne pas avoir pris toutes les précautions avant d'entrouvrir sa portière, il a été acquitté, frais à la charge de l'Etat, le tribunal ayant considéré que le prévenu avait pris, avant l'accident, les précautions nécessaires en observant la circulation avant que E. S. ne parvienne sur les lieux. (mo)

## Séance du Conseil général de Neuchâtel Deux cents appartements aux Acacias?

C'est en souhaitant que l'année nouvelle soit excellente pour tous les Neuchâtelois que le président Jean-Luc Dupont a ouvert lundi soir la séance du Conseil général.

Un hommage a été rendu à M. Pierre Meylan, ancien conseiller général et conseiller communal décédé il y a quelques jours.

L'ordre du jour comporte neuf points, dont trois rapports du Conseil communal et un d'une commission spéciale.

L'information faisant suite à la votation sur l'initiative populaire «Pour une crèche communale», rejetée par la population n'entraîne aucun commentaire.

A l'unanimité un arrêté est accepté: il concerne les interdictions temporaires de bâtir à la Cité Suchard, groupe de maisons sises au nord de la Route nationale 5, à Serrières.

Construction, transformation et réparation de nature à entraver, voire rendre plus onéreuse l'exécution du plan d'alignement est interdite. Cette décision a été prise en accord avec la société Jacobs-Suchard, qui désire réaliser un certain nombre de biens immobiliers.

La Cité Suchard, même si elle change de propriétaire dans un proche avenir, gardera ses caractéristiques, elle continuera à constituer un ensemble d'une valeur urbanistique et sociale digne de protection.

Quelques modifications sont apportées au statut du personnel communal en ce qui concerne le droit aux vacances. Il s'agit pour la ville de s'aligner sur le règlement adopté par les entreprises privées qui accordent quatre semaines de vacances payées.

Les employés communaux auront donc eux aussi 20 jours de vacances payés, ceux comptant 50 ans révolus, ainsi que les apprentis et les jeunes gens de moins de 20 ans bénéficieront de 25 jours, soit cinq semaines pleines.

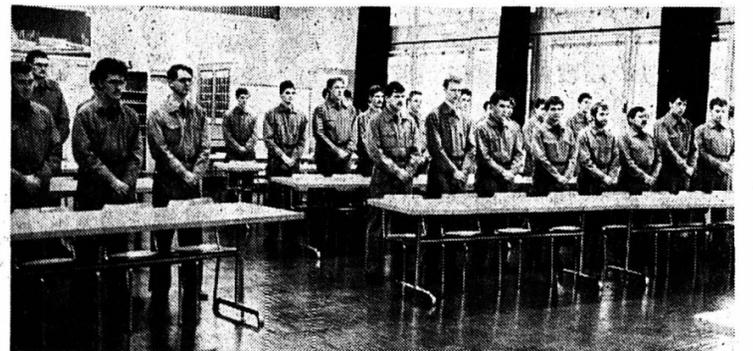
Les socialistes souhaitent que les fonctionnaires âgés de plus de 60 ans se voient attribuer six semaines de vacances.

Très rares sont les entreprises de la région qui accordent un tel droit, réplique l'exécutif; il n'est pas du rôle de la ville de donner un tel avantage aux fonctionnaires. La politique salariale de la collectivité est de s'aligner sur les statuts appliqués par l'entreprise privée, non de les devancer. L'amendement socialiste est repoussé et les modifications proposées par l'exécutif sont adoptées sans opposition.

### UNE POLITIQUE SOCIALE DU LOGEMENT

Une commission spéciale a été constituée en mai 1983 avec la tâche d'examiner l'initiative du parti ouvrier et populaire intitulée «Pour une politique

## La 15e Ecole suisse d'aspirants de police accueille 47 élèves



Les nouveaux aspirants. (Photo Schneider)

Pour la quinzième fois le bâtiment du Chanet, à Neuchâtel, accueille les aspirants inscrits à l'Ecole suisse de police.

L'effectif est de 47 élèves, soit 32 Romands et 15 Suisses alémaniques. Parmi les Romands, 4 viennent du Jura, 5 de La Chaux-de-Fonds, 8 de la ville de Neuchâtel, 11 du canton; Champéry, Charrat, Coppet et Le Locle ont chacun un représentant.

Le programme, qui comprend 32 disciplines, s'étalera jusqu'au 14 avril.

Les aspirants ont été reçus hier en fin d'après-midi par de nombreuses personnalités représentant les polices fédérales, cantonales, communales. Ils ont également pris contact avec leurs futurs enseignants.

L'Institut suisse de police est dirigé par M. E. Schmid, présidé par M. Claude Frey. Ce dernier a remercié les aspirants d'avoir choisi un métier difficile mais qui apporte de nombreuses satisfactions à celui qui accomplit sa tâche avec conscience. Le policier doit non seulement

disposer d'une solide formation professionnelle, il doit être à même de faire face en toute sérénité à toutes les circonstances.

Chef du Département de police, M. André Brandt releva l'important et précieux travail fourni par l'Ecole suisse de police, trop mal connue encore dans certaines régions de notre pays.

Il demanda aux aspirants de «s'accueillir» eux-mêmes, de nouer des liens d'amitié, de faire en sorte qu'aucun mur ne s'élève entre Romands et Suisses alémaniques. Connaissant la valeur des instructeurs, il est persuadé que tous les aspirants tireront un grand profit de l'enseignement.

Dernier orateur, M. Peter Huber, chef de la Police fédérale apporta les vœux du conseiller fédéral Friedrich.

Tous les invités ont partagé le verre de l'amitié tandis que les aspirants prenaient possession des locaux du Chanet qui seront les leurs pendant trois mois.

RWS

«Pour une politique sociale du logement» et de la soumettre en votation populaire sans contre-projet.

### LE LAIT ET LE CHIEN

Une interpellation concerne le bruit provoqué pendant la nuit par la manipulation des boîtes à lait à la Centrale laitière. Une cinquantaine de personnes habitant le quartier de Vauseyon ont signé une pétition demandant que la police intervienne pour imposer le silence.

Le directeur de la police, M. Claude Frey, déclare que des contrôles ont été effectués à diverses reprises, le dernier il y a quelques jours. La densité du bruit ne dépasse pas les normes et celui qui atteint le plus de décibels était l'aboiement nocturne du chien de l'un des pétitionnaires...

Des mesures ont déjà été prises ces derniers mois par la pose de caissons antibruit caoutchoutés qui ont nettement amélioré les opérations de chargement et de déchargement des boîtes. Les employés et les livreurs ont reçu des consignes strictes afin que soit respecté le sommeil des habitants du quartier.

Pour le moment il n'est pas possible de prendre d'autres dispositions. Le bruit diminuera encore lorsque le lait ne sera plus transporté par boîtes, mais par camions-citernes et que les travaux entrepris pour l'échangeur de la Nationale 5 seront terminés et formeront un écran entre la Centrale laitière et les maisons locatives.

Les interpellateurs du mpe, non satisfaits de cette réponse, demandent la discussion. Les trois autres groupes n'en voient pas la nécessité et la repoussent.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 22 heures déjà, un événement assez rare pour être signalé. (RWS)

### Appel aux témoins

Lundi à 12 h. 35, un motocycliste de Neuchâtel, M. Marc Schneider, 20 ans, a été victime d'un accident qui Godet, à la hauteur de la Banque cantonale.

La police cantonale prie le conducteur de la voiture qui suivait le motard, ainsi que les témoins, de prendre contact avec la gendarmerie de Neuchâtel, tél. (038) 24 24 24.

### Décès

NEUCHÂTEL  
Mme Hedwige Fluhmann, 1921.

Suite des informations  
neuchâteloises

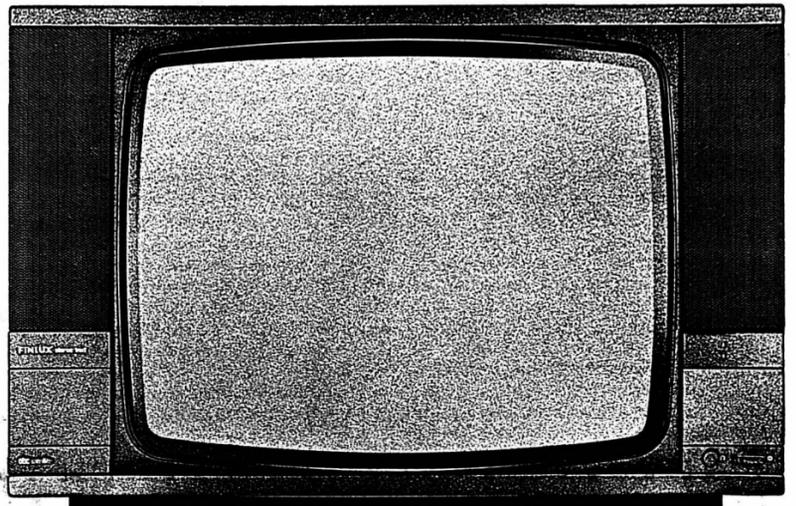
# MELECTRONIC POPULARISE LES TELEVISEURS STEREO: ECONOMISEZ 300.- SUR LES TELEVISEURS EN COULEUR FINLUX

Tube-image Inline de grande précision, son stéréophonique/bilingue, sélection des programmes automatique, pré-sélection de 30 programmes, câble-TV-tuner, commande à distance infra-rouge, puissance de sortie du haut-parleur, 2 x 8 watts Hi-Fi, prise pour vidéo, prise pour écouteurs et haut-parleurs, RC-9670 stéréo 1650.- au lieu de 1950.- (écran 67 cm), avec télétexte 1950.- au lieu de 2250.- (écran 67 cm). RC-9560 stéréo 1450.- au lieu de 1750.- (écran 56 cm), avec télétexte 1750.- au lieu de 2050.- (écran 56 cm).

## MELECTRONIC

TV MIGROS

dans les MM MIGROS La Chaux-de-Fonds et Le Locle



Si vous oubliez de faire de la  
**publicité**

vos clients vous oublieront

Nous cédon à un prix très intéressant

### ordinateur NCR 8250

mémoire 128 KB - 3 unités de disques, 10 millions de bytes chacune - 3 écrans (terminaux) 1 imprimante rapide, ainsi que tous les logiciels d'application spécifiques pour l'exploitation d'un garage, sa comptabilité générale, comptabilité d'exploitation, débiteurs, créanciers, etc.

S'adresser à B. Maeder, Cilo SA, Lausanne,  
☎ 021 / 24 77 22.

138-152 344

### Impôt sur le chiffre d'affaires

#### Obligation de s'annoncer

pour les entreprises qui ne sont pas encore enregistrées comme grossistes.

#### I. Quiconque exerce une activité indépendante et a réalisé pour plus de 35 000 francs de recettes en 1983 dans la mesure où ces recettes proviennent:

- pour l'essentiel de la livraison de marchandises à des revendeurs, à des fabricants ou à des entreprises de construction,
- de la fabrication de marchandises, c.-à-d. aussi toute réparation, modification, nettoyage, entretien, travaux d'impression, certains travaux d'informatique (impression de factures ou d'étiquettes par ex.),
- de l'exécution de travaux immobiliers, c.-à-d. tous travaux sur des terrains ou des immeubles, avec ou sans fourniture de matériaux, y compris pose, installation, montage, travaux en sous-traitance, nettoyage, etc.;
- de la livraison - même à la commission - de marchandises usagées (occasions, antiquités),
- de la viticulture, pour autant que s'y ajoute une autre activité, telle que l'exploitation d'un café ou d'un commerce de vin,

doit s'annoncer par écrit jusqu'au  
15 janvier 1984 à

l'administration fédérale des  
contributions  
Impôt sur le chiffre d'affaires  
Effingerstrasse 27, 3003 Berne

tél. 031 61 75 61

tél. 031 61 75 59

tél. 031 61 76 66

Lorsqu'une même entreprise comporte des branches d'activités diverses, c'est le chiffre d'affaires total qui est déterminant.

II. L'assujettissement des nouvelles entreprises peut devoir intervenir dès le début de leur activité. Il est dans leur intérêt de prendre contact à temps avec l'office précité.

III. Quiconque, sans être contribuable grossiste, acquiert pendant un trimestre civil au total pour plus de 1000 francs de produits naturels indigènes (tels que vin, vendange foulée, bois, sable, gravier, etc.), de producteurs tels que viticulteurs, sylviculteurs, etc., doit annoncer ces achats à l'office précité dans les 15 jours qui suivent la fin du trimestre en cause.

05-2021

### ATELIER DE FRAPPE

cherche à engager:

## mécanicien

connaissant les balanciers à friction et étant à même d'assumer des responsabilités.

Les personnes capables et dynamiques voudront bien écrire sous chiffre 93-31279 à Assa Annonces Suisses SA, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds.

### OFFICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES District de Porrentruy

## Vente publique

Judi 16 février 1984, dès 9 heures, à Porrentruy, route d'Alle 1 (ancien magasin Coop), les biens mobiliers dépendant de la faillite de M. Alex Coullery seront vendus aux enchères publiques, savoir:

### machines et matériel d'exploitation d'une fabrique de boîtes de montres

Visite: dès 8 h. 30 le jour de la vente.

La liste détaillée des objets à vendre peut être obtenue auprès de l'Office des faillites de Porrentruy, ☎ 066/66 55 12.

Porrentruy, le 28 décembre 1983.

Le Préposé aux faillites: René Domont

14-14351

En toute saison, L'IMPARTIAL  
votre source d'informations

Seul le

**prêt Procrédit**

est un

**Procrédit**

Toutes les 2 minutes

quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr. ....

Je rembourserai par mois Fr. ....

Nom .....

Prénom .....

Rue ..... No.....

NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:  
Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds,

81 M4

Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

rapide  
simple  
discret

# JURA BERNOIS

## la voix d'une région

### Caisse publique d'assurance-chômage Désormais la tâche du canton

Depuis le 1er janvier 1984, le canton de Berne dispose d'une caisse publique d'assurance-chômage. Ce transfert des responsabilités des communes au canton est la conséquence de la loi fédérale du 25 juin 1982 sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (LACI). Le siège principal de cette caisse, qui dépend de la Direction de l'économie publique, se trouve à la préfecture de Berne.

Selon le nouveau mode d'organisation, les six caisses publiques d'assurance-chômage établies à Berne, Bienne, Berthoud, Langenthal, Tavannes et Thoun deviennent des filiales. Sur les plans matériel et géographique, leur champ d'activité ne subit toutefois aucune modification à l'exception de la caisse de Tavannes, qui reprend les communes du district de La Neuveville jusqu'ici rattachées à Bienne.

Par l'intégration de certaines opérations, la nouvelle structure permet non seulement de parvenir à un paiement plus rapide au siège central, qui est doté d'un service d'ordinateurs, mais aussi de venir à bout d'un volume de travail en augmentation. Le travail supplémentaire résulte d'un développement des prestations mises à la portée de tous les assurés dès 1984, conformément à la loi fédérale. Jusqu'à ce jour, les tâches ont

été accomplies par les caisses régionales, de manière à la fois autonome et efficace. Aussi, seule la bonne collaboration entre les communes et l'Office cantonal du travail a permis de mettre si rapidement au point la nouvelle structure de la caisse.

Pour l'heure, la Caisse publique d'assurance-chômage du canton de Berne est une subdivision de l'Office du travail. A compter du 1er mai prochain, elle sera rattachée au futur Office cantonal de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OCIAMT). La responsabilité du canton englobe le fonctionnement et l'organisation dans le domaine technique et sur le plan du personnel. Le Conseil exécutif a consenti à la création de 12 nouveaux postes.

(oid)

#### Cours de ski de fond à Tramelan

Le Cross-Club de Tramelan met sur pied un cours de ski de fond. Les jeunes jusqu'à 20 ans ont la possibilité d'obtenir l'insigne «branche sportive» de Jeunesse et Sports pour l'examen de degré 1.

C'est le moniteur et entraîneur du Cross-Club, Kurt Wyss qui donnera ce cours. Rendez-vous est donné à chacun jeudi 12 janvier à 17 heures à la Place des sports de Tramelan. En cas de conditions incertaines une affiche sera placée à Librairie-Papeterie U. Leiber. (comm.-vu)

#### Pro Senectute: promenade à ski en groupe

Depuis quelques hivers déjà, des monitrices et moniteurs formés se mettent à la disposition des personnes âgées pour les accompagner dans leurs sorties à ski. Les groupes de Malleray-Bévilard, Moutier et Sonceboz proposent les rendez-vous suivants:

Malleray-Bévilard: sortie hebdomadaire le mardi. Lieu de rendez-vous: places de Bevilard et Malleray. Heure: 13 h. 45. Renseignements et



cela va se passer

inscriptions auprès de Mme J. Cuenin ☎ (032) 92.14.83.

Moutier: sortie hebdomadaire le jeudi. Lieu de rendez-vous: place du Marché. Heure: 13 h. 30. Renseignements et inscriptions auprès de Mme L. Gyger ☎ 93.32.20.

Sonceboz: sortie hebdomadaire le jeudi. Lieu de rendez-vous: Gare. Heure: 13 h. 30. Renseignements et inscriptions auprès de Mmes Th. Racine ☎ (032) 97.18.54 et A. Vorpe ☎ (032) 97.18.58.

Les personnes qui souhaitent créer un groupe de ski de promenade dans leur village sont cordialement invitées à participer à une journée de formation le vendredi 13 janvier 1984. Renseignements: Centre Pro Senectute, 4, rue du Pont, 2710 Tavannes, ☎ (032) 91.21.20. Ce même centre est à la disposition des personnes âgées qui ne peuvent aller se promener à ski, soit par handicap, soit pour une autre raison mais qui ont néanmoins envie d'avoir des contacts avec d'autres personnes. (comm.-Imp.)

### Coups de feu à Moutier en 1978 Recours contre le jugement de la Cour d'assises

Pendant trois jours, en décembre dernier, la Cour d'assises du Jura bernois, sous la présidence d'Oscar Troehler, avec les juges Werner Rindlisbacher et Jacques Gubler, s'était penchée sur une affaire qui datait de près de six ans. Des coups de feu avaient alors été tirés à Moutier par un ressortissant de la région delémontaine. A ce moment-là la ville de Moutier baignait en plein climat d'adversité politique. Alors que l'avocat du prévenu avait plaidé l'acquiescement en estimant que son client avait été provoqué et qu'il s'agissait d'admettre la légitime défense, la Cour avait condamné le Jurassien à 15 mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans pour avoir mis en danger la vie d'autrui. Aujourd'hui, Me François Boillat, défenseur du tireur, annonce qu'il vient de faire une déclaration de pourvoi en nullité auprès de la Cour de cassation pénale du Tribunal fédéral.

Le recours ne peut cependant être fait que pour violation du droit fédéral. Au

Tribunal fédéral, il ne sera donc question que du droit. Les faits ne seront pas réexaminés. Pour que les faits puissent être repris, l'avocat prévôtois devrait également déposer un recours en droit public.

Mais cette décision ne pourra être prise qu'après avoir reçu les considérants du jugement de la Cour d'assises. Le délai est de 30 jours. Le défenseur du séparatiste, après avoir reçu ces considérants, aura 20 jours pour motiver son recours au Tribunal fédéral. C'est à ce moment-là qu'il décidera s'il maintient ou s'il retire son recours. Il faut bien dire que les chances de voir aboutir le pourvoi en nullité sont minces. De même, si l'avocat prévôtois se décidait à faire un recours en droit public, afin de faire réexaminer les faits, il faudrait alors qu'il puisse être constaté que le jugement rendu par la Cour d'assises a véritablement été arbitraire. Les six ans qui se sont écoulés depuis les faits ne faciliteraient, une fois de plus, pas les choses. (cd)

### Jura bernois: nouveau dépliant touristique

L'Office du tourisme du Jura bernois vient d'éditer un nouveau et riche prospectus touristique.

Ce document, haut en couleurs, présente les nombreuses prestations qu'offre le Jura bernois. On y découvre une nature encore intacte, le lac, ses vignes et la sympathique bourgade de La Neuveville, les sports (ski de fond, ski alpin, équitation, marche, pêche, natation et autres), les manifestations, les curiosités et la gastronomie. Par les photos, ce dépliant invite à la découverte, à la randonnée et à la détente.

Sa création est due à Mme Sylvia Pitet-Jaeggi, graphiste, de Mont-Crosin. L'OTJB a fait appel à des collaborateurs compétents aussi bien pour les photos, pour l'impression, pour les photolithos que pour la traduction des textes.

Le prospectus général «Jura bernois» a

été imprimé en langues française, allemande et anglaise, et en 100.000 exemplaires. La distribution à l'étranger sera effectuée par les services de l'Office national du tourisme et lors d'expositions auxquelles l'OTJB participe. La diffusion de ce nouveau dépliant s'effectuera en Suisse, par l'Office du tourisme du Jura bernois. L'année 1984 verra le Jura bernois présent à la BEA, Berne (du 27 avril au 7 mai) et à l'OLMA, Saint-Gall (du 11 au 21 octobre) où ce document pourra être largement distribué.

L'offre touristique du Jura bernois méritait d'être mise en valeur et de se faire mieux connaître. Ce prospectus y contribuera certainement.

On peut obtenir le prospectus «Jura bernois» auprès de l'Office du tourisme du Jura bernois (OTJB), case postale 127, 2740 Moutier. (comm)

### Ecole professionnelle de Tavannes Déménagement dans l'ancienne usine Ebauches SA

L'Ecole professionnelle de Tavannes, qui compte environ 150 élèves actuellement répartis dans trois bâtiments différents, est en train de déménager dans l'ancienne usine d'Ebauches SA. Cette dernière a signé un bail de location de dix ans. Sept classes d'élèves seront installées dans les ateliers. Les frais découlant de ce déménagement, soit environ 150.000 francs, sont pris en charge par la commune, le canton et la Confédération. (cd)

# CANTON DU JURA

## la voix d'une région

### Premier anniversaire pour le service «Kangourou» Bon démarrage à Delémont, en rodage à Porrentruy

Il y a un peu plus d'une année, les sections de la Croix-Rouge des districts de Delémont et de Porrentruy prenaient possession de deux véhicules spécialement adaptés pour le transport des personnes handicapées se déplaçant en fauteuil roulant. Où en est-on?

Pour le district de Delémont, la Croix-Rouge déclare que l'expérience est concluante, mérite d'être poursuivie mais doit encore faire l'objet d'une plus large information. Les trois chauffeurs bénévoles ont effectué depuis l'acquisition des véhicules 7812 kilomètres au total. Le transport est pris en charge par la Croix-Rouge qui ne facture que les frais à raison de 45 centimes le kilomètre. La majorité des déplacements ayant trait à des traitements médicaux, la contribution du patient est remboursée par les caisses-maladie et autres assurances sociales. Un regret: les transports pour des loisirs (cinémas, concert, promenade) sont peu demandés. Une raison majeure à cela: les frais ne sont pas remboursés aux utilisateurs.

Cet obstacle financier est d'importance dans le budget de personnes handicapées dont le revenu leur permet tout juste de vivre. Aussi, la section delémontaine de la Croix-Rouge va tenter de constituer un fonds spécial pour les déplacements qui ne sont pas remboursés par la sécurité sociale. «C'est une exigence si l'on veut que les personnes handicapées puissent être intégrées à tous les aspects de la vie sociale, pour rompre les moments de solitude dont souffrent plus d'une personne», estime l'une des responsables de la Croix-Rouge de Delémont.

#### EN VEILLEUSE

Dans le district de Porrentruy, le Service «Kangourou» a la migraine. Les transports depuis le mois de décembre ne sont plus entièrement assurés par la Croix-Rouge du district. Elle se contente de financer l'entretien du véhicule.

Pour le reste, les frais sont à la charge du patient. En d'autres termes: le service est totalement autonome.

Pourquoi? «Nous n'avons pas d'argent, c'est aussi simple que cela. Mais malgré tout des déplacements continuent à se faire», explique une des responsables de la Croix-Rouge du district de Porrentruy.

Cette situation ne devrait pas s'éterniser. Du moins on peut l'espérer. La restructuration de la Croix-Rouge au

niveau du canton du Jura, la création d'une section aux Franches-Montagnes, le tout éventuellement soudé à la Fédération jurassienne de la Croix-Rouge devrait permettre à la Croix-Rouge du district de Porrentruy de redémarrer et d'obtenir de nouveaux fonds. (pve)

### Le bibliobus se porte bien Deux bus: une nécessité

Le service bibliobus de l'Université populaire se porte plutôt bien. Depuis le début janvier, deux bus sont au service de la population. «L'intérêt croissant rencontré dans les localités desservies et l'inscription de douze nouvelles communes pour l'année 1984, ont exigé des mesures d'urgence», explique l'UP.

Concrètement, cela signifie que l'ancien véhicule reprend du service pour quelque temps. Et ce, par une circonstance heureuse: avant sa liquidation l'ancien bus avait subi des réparations importantes et il avait été mis en réserve. La solution est cependant limitée dans le temps et il sera nécessaire de le remplacer par un nouveau véhicule. On retiendra que sur les douze nouvelles communes qui accueillent le bibliobus, onze sont situées dans le canton du Jura; ce qui porte le nombre des communes jurassiennes desservies à 69.

Le bibliobus met à choix plus de 18.000 livres, dont près de 3000 volumes dans chaque bibliobus. La Loterie romande a accordé à l'UP une subvention spéciale de 50.000 francs. Cette subvention permet à l'UP d'offrir aux petites communes un service à un tarif réduit de moitié. Cette opération d'incitation à la lecture publique s'étend en 1984 et 1985.

Pour fin mars 1984, un catalogue contenant plus de 1200 titres sera imprimé. Tous les ouvrages acquis seront signalés, à l'exception des romans policiers et des bandes dessinées. Cette liste est la cinquième à être éditée. Ainsi, progressivement, les lecteurs qui le désirent auront chez eux un catalogue toujours plus complet des ouvrages disponibles. A noter que ces catalogues recensent uniquement les nouveautés. (pve-photo archives cd)

### Fréquence Jura dans la vieille ville de Delémont Une opposition en voie d'être levée

La radio locale «Fréquence Jura» souhaite installer ses studios en-dessus de la Pharmacie du Tilleul, au No 2 de la rue 23-Juin, rue principale de la vieille ville de Delémont. A l'appui d'un règlement communal entré en vigueur il y a une année et demie, qui stipule que les niveaux supérieurs des immeubles des anciens quartiers delémontains sont réservés à des appartements, l'Association vieille ville (AVV) a formé opposition. Une séance de conciliation tenue la semaine dernière n'a pas abouti. L'opposition a été maintenue mais avec une porte entrebaillée...

L'Association de vieille ville de Delémont, que préside Marie-Claire Grimm, fait opposition par principe: son opposition ne vise pas «Fréquence Jura» mais répond au souci de préserver dans la vieille ville de Delémont une vie de quartier.

Le Conseil municipal de son côté, reprenant en partie les arguments de «Fréquence Jura», était prêt à accorder une dérogation à la future radio locale jurassienne.

#### GARANTIES EXIGÉES

Les représentants de l'AVV se sont réunis dernièrement. Ils ont décidé de retirer leur opposition moyennant des garanties. Ils reconnaissent que «Fréquence Jura» ne peut pas être assimilée à une structure administrative courante (but non lucratif) qui ferme ses portes à 18 h., que son implantation favorisera une animation dans les vieux quartiers de Delémont. Mais ils désirent obtenir des garanties claires: la dérogation est accordée à titre exceptionnel et dûment motivée par l'inscription d'une servitude au Registre foncier précisant que les appartements occupés par «Fréquence Jura» soient obligatoirement rendus à leur destination initiale en cas de départ de la radio locale.

Ces assurances ne sont pas des contraintes pour «Fréquence Jura» mais à

vrai dire une garantie pour que dans d'autres situations personne ne puisse s'appuyer sur cette dérogation pour contourner le règlement d'aménagement de la ville.

Si le Conseil communal, qui s'est réuni hier soir et qui a été saisi de la requête de l'AVV au moment même où il devait accepter ou non le permis sollicité par la radio locale, couche par écrit les garanties exigées, l'opposition sera levée. De sorte qu'il est probable qu'un arrangement est sur le point d'être conclu.

Marie-Claire Grimm remarque que l'occupation des immeubles de la vieille ville de Delémont est l'un des principaux soucis de son association. Comme dans bien d'autres villes, les anciens quartiers ont tendance à se vider, des bureaux à s'y installer. Résultat: on n'habite plus dans la vieille ville et le prix des loyers flambe; car il est plus rentable de louer des surfaces pour des bureaux que pour des appartements. Pour les commerçants, les effets ne tardent pas à se faire sentir. Du moment que l'on ne trouve plus d'appartements dans les anciens quartiers, les petits commerces connaissent des difficultés de rentabilisation évidentes.

Pour «Fréquence Jura» l'obtention d'une dérogation ne devrait pas retarder la diffusion de sa première émission prévue pour le 18 février. (pve)

### Carnaval du Noirmont

Les fêtes de fin d'année sont à peine terminées qu'il faut déjà penser aux «choses sérieuses». En effet, fixé cette année au 3, 4 et 6 mars le Carnaval du Noirmont se prépare.

Toutes les personnes intéressées au montage d'un char ou à l'animation d'un groupe voudront bien s'annoncer, sans tarder, à M. Antoine Prétôt, responsable du cortège. Et que les mamans soignent le costume de leurs enfants, qui, comme chaque année, auront leur place au cortège! (Comm.-Imp.)



En toutes saisons,  
L'IMPARTIAL  
votre source d'informations

Suite des informations  
jurassiennes ► 23

# Prix Unip



**atrx** 2.10  
Crème pour les mains 100 ml (100 ml 2.10)



**PALMOLIVE** 2.25  
Shampooing 300 ml (100 ml -75)



**ultra-doux** 2.50  
de GARNIER Shampooing 250 ml (100 ml 1.-)



**Blendax Anti-Plaque** 3.80  
Dentifrice 2 pièces 2x96g (100g 1.98)



**NIVEA** 3.90  
Crème 200 ml (100 ml 1.95)



avec spray de poche gratuit  
**taft** 4.-  
trois-temps Laque pour les cheveux 375g (100g 1.06)



**fenjal** 5.90  
Bain-crème 100 ml (100 ml 5.90)



avec spray de poche gratuit  
**Elnett** 8.60  
Laque pour les cheveux ELNETT Allurelle 350g 8.60 280g (100g 3.07)



**badedas** 7.-  
Bain mousse 500 ml (100 ml 1.40)



**Gard** 4.50  
Laque pour les cheveux 300g (100g 1.50)



**Schwarzkopf schaum** 3.90  
anti-pelliculaire Shampooing 200 ml (100 ml 1.95)



**Mixa mains** 2.90  
Crème pour les mains 100g (100g 2.90)

# UNIP

## Représentation

Personne de grande expérience dans fournitures industrielles et machines, spécialiste en terminaison de surface, cherche situation, ouvert à toutes autres propositions.

Faire offres sous chiffre C 28-300025 à Publicitas, 2001 Neuchâtel ou téléphoner au (038) 31 92 47.

## Solution du mot croisé

**HORIZONTALEMENT.** - 1. Guine-gatte. 2. Ordinaires. 3. Utiles; Ans. 4. Pièges; Nui. 5. Ic; Ems. 6. La; Neveu. 7. List; Dreux. 8. Ores; Ivre. 9. Net. 10. Equateur.

**VERTICALEMENT.** - 1. Goupillons. 2. Urticaire. 3. Idie; Sète. 4. Nilgauts. 5. Enée; Nu. 6. Gassendi. 7. Ai; Merv. 8. Transverse. 9. Tenu; Eue. 10. Essieux; Or.

Famille avec 2 enfants, habitant une villa au bord du Doubs, cherche

## personne de confiance

seule, pour garder les enfants. Chambre et pension à disposition. Joindre photo.

Ecrire sous chiffre 91-483 à Assa Annonces Suisses S.A., case postale 950, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons

## technicien en chauffage

(à temps partiel)

Ecrire sous chiffre 87-806 à Assa Annonces Suisses S.A., 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

Cherche pour la ville, quartier nord

## femme de ménage

2 h. 30 le vendredi matin.

☎ 039/23 50 29.

Nous cherchons une

## employée de cuisine

Entrée tout de suite ou à convenir. Salaire légal, congés réguliers, ambiance de travail agréable.

Ecrire à la direction de l'École cantonale d'agriculture, 2053 Cernier, ☎ 038/53 21 12 (bureau).

## Revenu intéressant

Pour faire face à notre demande accrue d'œufs et de poulets fermiers, cherchons

## agriculteurs

disposant si possible de locaux (100 à 300 m<sup>2</sup>) pour production d'œufs et de poulets.

Revenu assuré.

Ecrire sous chiffre 1 M 22-648 953 à Publicitas, 1002 Lausanne.



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL  
Faculté de droit  
et des sciences économiques  
**MISE AU CONCOURS**  
d'un poste de

## professeur extraordinaire

de gestion de production  
et de comptabilité analytique

4 heures hebdomadaires (éventuellement 2 charges de cours de 2 heures)  
Titre exigé: doctorat

Entrée en fonction: 1er octobre 1984

Traitement: légal

Obligations: légales

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques, avenue du 1er-Mars 26, CH 2000 Neuchâtel.

Les candidatures doivent être présentées avec curriculum vitae, travaux et références, au département de l'Instruction Publique, service de l'enseignement universitaire, Château, CH 2001 Neuchâtel, jusqu'au 31 janvier 1984.

# AVIS MORTUAIRES

## SAINT-AUBIN

Monsieur et Madame Julien Méroz-Vuille, à Saint-Aubin;  
Madame veuve André Méroz-Ferrari, à La Chaux-de-Fonds et famille;  
Les descendants de feu Charles Coendoz-Châtelain;  
Les descendants de feu Albert Courvoisier-Châtelain,  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont l'honneur d'annoncer le décès de

## Madame Blanche MÉROZ

dans une plénitude de jours accordés par Son Seigneur à l'âge de près de 100 ans.

2024 SAINT-AUBIN, le 10 janvier 1984.

Seigneur: Ta présence!!

L'ensevelissement aura lieu jeudi 12 janvier à Saint-Aubin.

Culte au temple à 13 h. 30.

Domicile mortuaire: rue de la Gare 14.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

158827

## LAUSANNE

Madame Rita Burki, à Lausanne;  
Madame et Monsieur Luc Schenker, à Renens;  
Monsieur Laurent Vuilleumier, à Renens;  
Madame et Monsieur Tell Cavin, à Lausanne;  
Madame et Monsieur Robert Junod et leurs enfants, à Lutry;  
Monsieur et Madame Georges Kocher, à La Chaux-de-Fonds;  
Monsieur et Madame Mario-Jean Kocher et leurs enfants, à Sao Paulo;  
Madame Anna Burki, à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

## Monsieur René BURKI

survenu dans sa 69<sup>e</sup> année, le 9 janvier 1984.

L'incinération aura lieu à Lausanne, le vendredi 13 janvier.

Culte au temple de Saint-Paul (av. de France) à 14 h. 30.

Honneurs à 15 heures.

Domicile mortuaire: chapelle de Saint-Roch, Lausanne.

Domicile de la famille: Ch. Général Guiguer-de-Prangins 11, 1004 Lausanne.

Veillez et priez car vous ne savez ni le jour ni l'heure.

Cet avis tient lieu de faire part.

973

## LA CAISSE DE PENSIONS PARITAIRE DE MONTRES ROLEX SA

à le profond regret de faire part du décès de

## Monsieur René BURKI retraité

après avoir consacré plusieurs années au service de la société.

Pour les obsèques, prière de consulter l'annonce de la famille.

974

## LE LANDERON

Madame et Monsieur Georges Robert-Kaiser, à Langendorf, ainsi que leurs enfants et petits-enfants;  
Madame Rachel Renaud-Bühler, aux Grattes,  
font part du décès de

## Madame Georgette ROBERT née Bühler

survenu dans sa 86<sup>e</sup> année, le 6 janvier 1984, au Home «Bellevue», Le Landeron.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

865

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

## MONSIEUR ROGER DUPERTUIS

prie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs dons, leurs messages ou leurs envois de fleurs, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

YVERDON et CHÉZARD, janvier 1984.

776

Votre fleuriste  
**Turtschy**

Léopold-Robert 57-59, tél. 039/23 60 88

En cas de décès  
**RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT**  
Chasseral 79  
Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

# CANTON DE NEUCHÂTEL

## L'étude d'un chercheur neuchâtelois Comment les écrivains alémaniques voient la Suisse romande

Que pensent les uns des autres les Romands et les Suisses alémaniques? La question a été si souvent posée que les réponses suggérées font le plus souvent figure de clichés éculés, même lorsqu'elles comportent une grande part de vérité.

Un chercheur neuchâtelois, M. Walter Huber, Dr ès lettres, professeur à l'ESC de Neuchâtel a eu l'idée d'approcher le problème sous un angle plus scientifique et donc plus rigoureux. La littérature étant censée refléter sinon un état d'esprit général du moins certaines tendances, il s'est penché, avec le soutien du Fonds national, sur la place qu'occupe la Suisse romande dans la littérature alémanique contemporaine. Deux moyens ont été utilisés pour cela: la recherche directe des éléments de réponse dans l'œuvre des écrivains choisis et l'envoi à ces mêmes auteurs d'un questionnaire leur permettant de préciser eux-mêmes leur point de vue. Quelque 35 écrivains ont déjà répondu et le dépouillement des questionnaires apporte une foule de données intéressantes qui sont analysées attentivement.



M. Walter Huber.

La vigne et le vin ont même une importance insoupçonnée à cet égard...

Certaines différences d'appréciation apparaissent selon l'origine des auteurs: ainsi ce sont sans doute les Bernois qui ont le plus de liens avec la Suisse romande, qui constitue pour eux, en quelque sorte, «un pont vers la France», alors que les Bâlois, par exemple, sont directement en contact avec l'Alsace. Les Zurichois, quant à eux, auraient plutôt tendance à «s'évader» vers le Tessin, voire vers l'Italie.

### L'IMPORTANCE DE LA LANGUE

De nombreux auteurs qui ont répondu au questionnaire soulignent cependant l'importance d'une connaissance suffisante de la langue française, condition apparemment indispensable au développement d'un véritable sentiment de sympathie et d'affinité. Car l'ignorance est mauvaise conseillère.

Certains exemples plus anciens illustrent ce phénomène: celui de Jérémias Gotthelf, notamment, qui s'est souvent montré très négatif à l'égard de la Suisse romande, comme le fait remarquer Walter Huber. Or bien qu'il soit né à Morat, le grand écrivain suisse alémanique n'avait jamais appris le français, d'où un certain complexe à l'égard des Romands.

A l'autre extrême, ceux des jeunes écrivains de Zurich ou d'ailleurs qui se montrent le plus critiques à l'égard de leur pays ont tendance à sauter l'étape romande pour se rendre ou s'installer directement à Paris ou en province et pour s'imprégner ainsi d'une culture française exempte des rigueurs calvinistes encore ressenties en Suisse romande. Une certaine concurrence semble toutefois venir de l'Allemagne fédérale, qui paraît rentrée quelque peu en grâce et dont les grandes villes comme Francfort,

Munich ou Berlin attirent elles aussi certains de ces jeunes auteurs contestataires sinon dissidents.

Fait plus préoccupant sans doute du point de vue de la cohésion culturelle de notre pays, le chercheur neuchâtelois remarque que la littérature francophone est généralement moins bien connue en Suisse alémanique qu'elle ne l'était au siècle dernier. L'attrait de l'anglais y est pour quelque chose et constitue à cet égard un danger potentiel, tant il est vrai que mieux se connaître permet de mieux se comprendre et d'être plus ouvert aux apports réciproques entre les cultures. Ce n'est pas un hasard si les écrivains bilingues dès le départ, comme certains Bernois, sont aussi ceux qui manifestent le meilleur sens des nuances et la plus grande tolérance en matière linguistique et culturelle.

### VERS UN NIVELLEMENT CULTUREL?

Cette recherche se poursuit et Walter Huber se propose de publier ultérieurement, avec leur accord les réponses de certains auteurs à son questionnaire. Il ressort cependant déjà de cette analyse que la Suisse romande, avec ses qualités plus qu'avec ses défauts, mais aussi affublée d'un certain nombre de clichés, occupe une place importante dans la littérature alémanique contemporaine. Que Friedrich Dürrenmatt, W. M. Diggelmann et d'autres auteurs alémaniques aient vécu plus ou moins longtemps en Suisse romande ou au Tessin n'est certes pas étranger à cet état de choses.

Reste à savoir à quelles conclusions aboutirait une étude inverse, portant sur l'influence de la Suisse alémanique dans la littérature romande...

L'avenir appartenant par définition aux générations les plus jeunes, il n'est pas sans intérêt de relever que s'ils sont les plus critiques à l'égard de la Suisse, à laquelle ils reprochent de sombrer dans le gaspillage et la pollution, les jeunes écrivains «en colère», d'outre-Sarine sont aussi ceux qui ressentent le moins l'existence d'une frontière linguistique et qui perçoivent au contraire un nivellement culturel entre les Romands et les Alémaniques. L'analyse de ce phénomène mérite d'être approfondie, car il constitue sans aucun doute l'une des révélations de cette recherche soutenue par le Fonds national.

(Philippe Stroot, CEDOS)

La première surprise est qu'il existe parfois des contradictions entre ce que les auteurs disent dans le questionnaire et ce qu'ils écrivent dans leurs livres. Ce qui paraît prouver que certaines attitudes relèvent davantage de l'inconscient que d'une volonté délibérée...

Il apparaît ensuite que la Suisse romande permet souvent une «fuite» vers un autre milieu environnant à l'intérieur d'un même pays et donc sans qu'il soit besoin de franchir une frontière.

Pour les auteurs alémaniques vivant dans les grandes villes, la Romandie, comme le Tessin d'ailleurs, est souvent ressentie comme un peu «provinciale», mais plus tolérante que la Suisse allemande. Comme ils recherchent avant tout la campagne et la nature, la différence de langue et de mentalité renforce encore leur impression de changement.

# LA CHAUX-DE-FONDS

## Un début d'année enrichissant Des conférences pour tous les goûts

Après-midi et soirées instructives et récréatives dès samedi 14 janvier à l'enseigne du Club des loisirs et de la Commission des conférences, dont les programmes d'activité ont été rendus publics pour les mois à venir.

L'animation préparée par le Club des loisirs pour le premier semestre de l'année est variée à souhaits, composée de causeries, de séances de cinéma et de pièces de théâtre. Toutes les séances auront lieu à la Maison du Peuple, à 14 h. 30 dans la salle communale du deuxième étage.

Les trois coups de la saison seront frappés - ce sera de circonstance - samedi 14 janvier à l'occasion de la présentation par la troupe Comoedia du Locle de la comédie «Les Assassins associés».

Ensuite viendra le temps des voyages. La faune australienne sera présentée et illustrée de diapositives par Mlle Nathalie Pignolo de Lausanne. Rendez-vous pour ce voyage en Australie jeudi 26 janvier. Quinze jours plus tard, jeudi 9 février suivra «Un voyage dans la campagne chinoise», un film en couleurs qui sera commenté par son auteur, le Neuchâtelois Jean Stucky.

Après la géographie, l'histoire au programme du jeudi 23 février. M. Maurice Evard, conservateur du Château de Valangin, s'entretiendra de l'histoire du Val-de-Ruz, une causerie agrémentée de diapositives.

Cap sur Haïti jeudi 8 mars. Thème de la causerie emmenée par Mlle Bluette Boillat et agrémentée de diapositives: l'île de la Tortue, ou 30 ans au pays des Duvalier.

Le samedi 17 mars est réservé à la comédie avec la pièce présentée par le groupe littéraire de la SSEC de La Chaux-de-Fonds: «J'y suis, j'y reste».

Pour mettre tout le monde au courant, le conseiller communal Jean-Claude Jaggi, responsable des Services industriels de la ville, et député au Grand Conseil entretiendra l'assemblée de notre approvisionnement en eau, gaz et électricité, qui font le confort de la vie quotidienne.

Les grands espaces à nouveau à partir

du mois d'avril. Le Brésil et les Indes comme si vous y étiez, à l'occasion de la conférence que le délégué aux Affaires culturelles de La Chaux-de-Fonds, M. Jean-Pierre Brossard, illustrera de diapositives, dans la séance du 12 avril. Le 26 du même mois, c'est le Pérou qui aura les honneurs avec la projection du film de M. P. Gremion consacré à l'expédition du Club alpin suisse et à quelques séquences sur la vie des indigènes.

Le 10 mai aura un caractère plus statutaire, l'assemblée générale étant agendée à cette date. La partie récréative ne sera pas pour autant sacrifiée, animée par «La Fauvette du Jura» et son accordéon. Le jeudi 24 mai est réservé à la traditionnelle course d'un jour, dont le détail suivra sur circulaire.

Le programme des conférences publiques organisées par la Commission des conférences porte jusqu'au mois de mars. Elles auront lieu chaque mardi à partir du 24 janvier à 20 h. 15 à l'aula de la SSEC, Serre 62.

Le 24 janvier, M. Florian Reist fera partager ses diapositives sur «un autre Togo». Diapositives encore le 31 janvier, présentées par M. Frédy Merçay, qui a braqué son objectif sur «la faune fascinante de l'Australie».

Le 7 février, M. David Jucker apportera des éclaircissements sur la vie quotidienne des grands bourgeois au 17e siècle.

Le 14 sera la journée consacrée à la visite commentée de la Synagogue, guidée par M. A. Ouakim. Sans transition, on passera la semaine suivante à l'antisémitisme chaux-de-fonnier, particulièrement à l'émeute populaire de 1861. L'orateur sera M. Jean-Marc Barrelet. Les médecines parallèles feront l'objet de la séance du 28 février. M. Norbert Mivélaz présentera un film sur la thermographie, l'iridologie et la relaxation.

Des diapositives sur le Parc National du Grand Paradis seront projetées par M. E. Düscher à l'occasion de la rencontre du 6 mars. Quant au 13 mars, il est réservé à la conférence de Mme M. Corswant consacrée au «nouveau code de la famille: un pas vers l'égalité?». (Comm Imp)

### TRIBUNE LIBRE

## Stich? Chiche!

Si la petite phrase prononcée au Palais fédéral le 7 décembre dernier aura choqué les oreilles de tous les Helvètes démocrates, reconnaissons pourtant au parti radical, faiseur de conseillers fédéraux socialistes, de ne pas trop mal réussir dans ses œuvres.

Il n'est qu'à se souvenir de sa participation prépondérante lors de l'élection de H.-P. Tschudi, barrant ainsi le chemin au papa Bringolf que le parti socialiste s'obstinait à vouloir élire en remerciement de ses états de service. Brillant conseiller fédéral, H.-P. Tschudi fit rapidement oublier l'inamovible et démographique Ph. Etter, plus ardent à «fabriquer» des cotisants AVS qu'il ne montra d'efficacité pour développer les assurances sociales. Et les parlementaires radicaux furent une fois encore à la brèche pour contrer le candidat officiel socialiste lorsque sonna l'heure de la succession. Avec tout le succès que l'on sait, ils furent à la base de l'élection de Willi Ritschard. Au passif pourtant, la sortie en fanfare du Conseil fédéral de Max Weber et son hara-kiri politique auquel le parti radical apporta une large contribution.

En cette matinée du 7 décembre, soit par intuition, soit par antiféminisme ou simplement par désir de faire échec au «diktat» d'Hubacher, les radicaux viennent de fabriquer «leur» conseiller fédéral socialiste. Peu importe qu'il soit homme ou femme ou même en queue de liste de son parti, l'essentiel étant qu'il œuvre dans l'intérêt général; aussi formulons-nous le vœu que le parti radical ait, une fois encore, fait le bon choix et la preuve de sa perspicacité, ce que dira l'avenir.

Au moment où les conseillers fédéraux se préparent à ouvrir leurs dossiers, il ne nous reste qu'à souhaiter que le président du parti radical, en bon parrain, épaulé résolument et avec efficacité Otto Stich lorsqu'il tendra la main pour solliciter un «bakchich» des banquiers...

Décemment il ne pourra pas le laisser choir!

J.-P. Bauer,  
XXII Cantons 24c,  
2300 La Chaux-de-Fonds.

## Des étrangers propres en ordre...

L'Action nationale n'est pas contre les étrangers... qui font nos routes, nos maisons, notre confort et le travail que nous ne voulons pas faire!

L'Action nationale veut établir un critère de sélection pour l'accueil des réfugiés... qui devraient être travailleurs, bien élevés..., qu'ils n'aient pas d'enfants!

Pour les quelques personnes qui profitent de notre hospitalité, ne fermons pas nos frontières à tous les réfugiés. Si des clandestins ou des travailleurs au noir volent le travail des Suisses, permettez-moi de penser que bien des «chômeurs professionnels» ne vont pas en pleurer!

Quant à la tyrannie, elle n'a pas que le rouge comme couleur d'étendard.

Je suggère aux responsables de l'Action nationale de penser que nous appartenons à une civilisation chrétienne... et peut-être de lire aussi la Bible.

Mme Claudine Oth-Girard  
Monchevaux 10  
Bevaix

# CANTON DU JURA

## Cyclomotoristes jurassiens Attention: immatriculation selon expertise!

Dès cette année, l'ordonnance fédérale réglant l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière oblige les cantons à immatriculer tous les cyclomoteurs au moyen d'une plaque de contrôle (plaque jaune de 10 sur 14 cm.) et sur la base d'une expertise. Les distributeurs habituels ne délivreront plus ni signe distinctif ni plaque pour cyclomoteurs (petites et grandes plaques jaunes). Seul l'Office des véhicules du canton peut immatriculer un cyclomoteur.

Dans le but de simplifier cette nouvelle procédure et d'éviter un engorgement de demandes à l'échéance de la validité des signes distinctifs (petites plaques jaunes de 5 sur 10 cm.) au mois de mai prochain, l'Office des véhicules

invite tous les actuels et futurs détenteurs de cyclomoteurs à remplir un questionnaire concernant leur véhicule. Ils peuvent se procurer ce questionnaire auprès de leur distributeur de plaques habituel, de leur marchand ou réparateur de cyclomoteur, au poste de la gendarmerie cantonale desservant leur commune. Au même endroit, ils se procureront un bulletin de versement. Au moyen de celui-ci, il conviendra d'acquitter la somme de 50 francs si leur cyclomoteur est encore muni d'un signe distinctif (petite plaque jaune) où la somme de 30 francs s'il est déjà pourvu d'une plaque jaune format 10 sur 14 cm.

Après ce versement, ils prendront rendez-vous au poste de police desservant leur commune. Ce dernier procédera au contrôle du questionnaire et du cyclomoteur dès le mois de février.

Les distributeurs habituels, les marchands de cyclomoteurs, les postes de gendarmerie ainsi que l'Office des véhicules peuvent fournir toutes explications utiles. (rpju)

## Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

### LES CONTEMPORAINES 1927

ont le pénible devoir de faire part du décès de leur chère amie

## Huguette PERRITAZ

dont elle garderont un très beau souvenir.

10 janvier 1984 158836

### REMERCIEMENTS

La famille de

## MADAME GILBERTE VUILLE-AMAND

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil. Elle a été très touchée par les messages de sympathie, les dons et envois de fleurs et exprime sa vive reconnaissance également aux personnes involontairement oubliées.

SAINT-IMIER, janvier 1984.

807

### FC SONVILIER

Les membres et le comité ont le pénible devoir de faire part du décès de

## Monsieur Virgile GABEREL ancien président

dont ils garderont un bon souvenir.

968

### GENÈVE

Stéphane Neuenschwander, son fils;

Monsieur et Madame Pierre-André Neuenschwander et leurs enfants;

Monsieur, Madame Yvan Neuenschwander-Montes et leurs filles,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Jean-Daniel NEUENSCHWANDER

leur cher papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection dimanche, dans sa 38e année.

GENÈVE, le 8 janvier 1984.

L'incinération et le culte auront lieu à Genève, jeudi 12 janvier, à 11 heures, au centre funéraire de Saint-Georges.

Domicile de la famille: M. Yvan Neuenschwander Arc-en-Ciel 30 La Chaux-de-Fonds

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 158830

# L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur: Imprimerie Courvoisier Journal L'Impartial SA, La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

### Rédaction:

Rédacteur en chef responsable: Gil Baillo.

Rédacteurs RP: Philippe O. Boillod, Correspondant parlementaire, Berne; Willy Brandt, Monde; Roland Carrera, Economie; Jean-Jacques Charrière, Val-de-Travers; Michel Dérens, Sports; Raymond Dérens, Agriculture, Magazine et TV; Cécile Diezi, Jura bernois, Jura; Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds; Roland Graf, Coordination de nuit; Laurent Guyot, Sports; Ingrid-C. Jeanne, La Chaux-de-Fonds; Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel; Catherine Montandon, Le Locle; Jean-Claude Perrin, Le Locle; Mario Sessa, Régionale; Pierre Thomas, Coordinateur de jour; Pierre Veyre, Jura; Ruth Widmer-Sydlar, Littoral.

Stagiaire: Pascal Brandt.

mercredi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 14.05 Point de mire
14.15 Vision 2: Interneige
15.10 Vision 2: La Course autour du monde
16.05 Les services techniques de Suisse dans le monde
16.30 Les Soldats du Feu
17.25 Flashjazz
17.45 Téléjournal
17.50 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
18.05 Ça roule pour vous
18.35 Journal romand
19.00 Dodu Dodo (7)
19.10 De A jusqu'à Z
19.30 Téléjournal
20.05 Spécial Tell Quell

20.35 Bébert et l'Omnibus
Film d'Yves Robert
Avec: Jacques Higelin, Petit Gibus, Pierre Mondy, Jean Richard



Petit Gibus

Comme chaque année à la veille des vacances, la famille Martin va faire des achats dans un grand magasin parisien. Pour ces banlieusards, c'est tout une expédition. La mère dirige les opérations, Tieno, l'aîné, n'a d'yeux que pour les jeunes et jolies vendeuses, et Bébert, le petit dernier, à son habitude, collectionne les bêtises. Les achats terminés, le père rassemble sa famille pour ne pas rater le prochain train et là, catastrophe, on s'aperçoit que Bébert a disparu.

- 22.10 Téléjournal
22.25 Patinage artistique
Championnats d'Europe. Libre couples - En Eurovision de Budapest

FRANCE 1

- 11.30 TF1 Vision plus
12.00 Le rendez-vous d'Annik
12.30 Atout cœur
13.00 Actualités
13.35 Un métier pour demain
13.50 Vitamine
14.20 Pourquoi-comment: La peinture - 14.25 Bomber X: Le Secret de Floriane - 15.00 Colibricolo: Le Cheese-Cake - 15.05 Jacques Trémolin raconte: Les pompiers de Paris et un boa - 15.50 Inspecteur Puzzle: Trompe-l'œil, un jeu policier - 16.20 Starter: Le bare foot
16.40 Jouer le jeu de la santé
16.45 Temps X
17.40 Les infos
17.55 Jack spot
18.15 Le village dans les nuages
18.40 Variéscope
18.55 7 heures moins 5
19.0 Météo première
19.15 Actualités régionales
19.40 Les petits drôles
20.00 Actualités
20.30 Tirage du Loto
20.35 Dallas

21.30 Saga
Des homards au Japon - Le petit journal de Paul Caro - Bébé-greffe. Magazine scientifique

22.25 Patinage artistique
Championnats d'Europe à Budapest: Figures libres couples

- 23.20 Actualités
SUISSE ALEMANIQUE
17.00 1, 2 ou 3
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Karussell
18.35 Visite chez le vétérinaire
19.05 Actualités régionales
19.30 Téléjournal - Sports
20.00 Les arbres et leur monde
21.00 Zeitgeist
21.50 Téléjournal
22.00 Patinage artistique
23.15 Téléjournal

ANTENNE 2

- 10.30 A2 Antiope
11.15 A2 Antiope
12.00 Midi informations
12.08 L'académie des 9
12.45 Antenne 2 midi
13.35 Marianne, une Etoile pour Napoléon (38)
13.50 Carnets de l'aventure
14.25 Dessins animés
15.00 Récré A2
17.10 Platine 45
17.45 Terre des bêtes
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 Le journal

Les Cinq Dernières Minutes

20.35 Meurtre sans Pourboire
Téléfilm de Jean Chapot - Avec: Jacques Debary - Marc Eyraud - Michèle Simonnet

C'est l'histoire d'une jeune maquetiste en foulards, Lisa que l'on découvre chez elle assassinée. Or, Lisa était l'amie d'un couple de chauffeurs de taxi, Paul et Martine Aubier interprétés par Fred Personne et Michèle Simonnet. «En somme, le mari, la femme et la maîtresse» résume de façon simpliste le juge d'instruction chargé de l'affaire. Ce n'est toutefois pas l'avis du commissaire Cabrol qui rétorque: «Plutôt Papa, Maman et leur fille». C'est là pourtant tout le coeur de l'énigme. Mais qui croire? Paul et Martine Aubier ont beau affirmer que seule une amitié les liait à la jeune fille, on peut quand même se demander pourquoi Lisa, en toute confiance, a ouvert la porte à son assassin. Le meurtrier ou la meurtrière était donc un familier des lieux.

- 22.10 Les jours de notre vie
23.05 Edition de la nuit

FRANCE 3

- 17.00 Télévision régionale
19.55 Inspecteur Gadget
20.05 Jeux de 20 heures
20.35 Cadence 3
21.50 Soir 3

22.10 Exil

2. Anna. Série en 7 épisodes d'Egon Günther, d'après un roman de Feuchtwanger - Avec: Klaus Löwitch - Louise Martini - Vadim Glowna



Louise Martini

- 23.00 Basketball
23.40 Prélude à la nuit

SUISSE ITALIENNE

- 9.00 TV scolaire
10.00 TV scolaire
17.00 L'art de Hart
17.45 Buzz Fizz
18.45 Téléjournal
18.50 Viavai
19.25 Billy le menteur
19.55 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Arguments
21.35 Hommage à Nick La Rocca et l'Original Dixieland Jazz Band
22.30 Téléjournal
22.40 Mercredi-sports

ALLEMAGNE 2

- 15.25 Enorm in Form
15.40 Vidéotexte
16.00 Informations
16.05 Rappelkiste
16.35 Die Bären sind los
17.00 Informations régionales
17.15 L'illustré-Télé
18.00 Wildes weites Land
19.00 Informations
19.30 Was wird aus Laura?
20.15 ZDF magazine
21.00 Dynasty
21.45 Journal du soir
22.10 Menschenkinder
22.40 Die Macht der Männer ist die Geduld der Frauen
23.55 Informations

A PROPOS

La femme et le pouvoir: des idées et des faits

Dans un premier texte (voir «L'Impartial» du mardi 10 janvier), nous avons signalé l'intérêt de questions formelles relatives à l'émission - Informations sur les appels téléphoniques et l'esprit des questions / Opposition entre caricaturistes et invités par le ton / Absence de femme pour représenter le parti démocrate-chrétien - ou sur son contenu - Proportions actuelles de la représentation féminine sur le plan fédéral, transparence des prises de positions personnelles.

Il vaut la peine de poursuivre la réflexion sur cette émission, se demander si le plus intéressant vient des idées qui y sont exprimées ou des faits qui s'y trouvent évoqués, des deux, certes, mais peut-être plus des seconds que des premiers.

Des idées: deux attitudes s'opposent, celle de l'intégration complète dans son parti, y compris à travers l'économique (attitude de Mme Aubry) ou le refus partiel (Mme Jaggi, pour qui trop d'intégration risque de devenir neutralisation) ou presque total (Mme Bauer, qui veut absolument sa liberté d'être autrement, de raisonner autrement, à long terme, sur des problèmes généraux d'un monde qui court peut-être à sa perte).

Des faits: dans les pays qui nous entourent, jamais les femmes ne furent plus nombreuses que lors de leur première apparition dans un conseil politique. Ensuite, leur présence diminue. Que ce soit en Suisse la stagnation est plutôt, par conséquent, un signe «positif».

Dans les partis, les femmes représentent le tiers à peu près des adhérents, mais elles ne forment pas très souvent des groupes autonomes. Lors des votations, les femmes sont en général dix pour cent de moins que les hommes à voter. Sur le plan fédéral, elles occupent moins de dix pour cent des sièges, dix au plan cantonal, quatorze au communal, mais dans les législatifs seulement. L'absence reste grande dans les exécutifs, car c'est là que se trouve le vrai pouvoir. Et l'homme sait alors très bien garder ce vrai pouvoir pour lui ou les siens...

Freddy Landry

ALLEMAGNE 1

- 16.00 Téléjournal
16.10 Sous le marteau
16.55 Eine vollkommene erlogene Geschichte
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Zu dir oder zu mir
21.25 Patinage artistique
22.30 Le fait du jour
23.00 Ustinovs Kulissenspiel
23.45 Téléjournal

RADIO

- SUISSE ROMANDE 1: 12.20 Tais-toi et mange, par Jean Charles. 12.30 Journal de midi. 13.30 Les nouveautés du disque et séquences variées avec: 14.05 Profil. 15.05 Le diable au coeur. 16.05 Les démentés de piano. 17.05 Subjectif. 18.05 Journal. 18.15 Act. rég. 18.25 Sport. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actual. 19.05 Les dossiers de l'actual. 19.30 Le petit Alcazar. 20.02 Au claire de la une. 20.05 Destination: Insolite. 22.30 Journal. 22.40 Théâtre de nuit: Apparition, de Maupassant. 23.00 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.
SUISSE ROMANDE 2: 12.30 Titres. 12.32 Table d'écoute. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Journal. 13.30 Table d'écoute. 14.05 Suisse-Musique. 16.00 La vie qui va. 17.05 Rock line. 18.10 Jazz non-stop. 18.30 Empreintes: Les livres. 19.20 Per i lavoratori italiani. 19.50 Novitads. 20.02 Orch. de la Suisse romande et François Guye, violoncelle: Mendelssohn, Sutermeister, Beethoven. 21.45 Les poètes du piano. 22.30 Journal. 22.40 Musique en Suisse romande: pages de Marescotti, Russel, etc. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, musique et informations.
SUISSE ALEMANIQUE: 12.15 Magazine régional. 12.30 Journal. 13.15 Revue de presse. 14.10 Mosaïque. 14.30 Musique. 15.00 Moderato. 15.20 Nostalgie. 16.30 Enfants. 17.00 Welle eins. 17.45 Sport. 18.00 Infos. 19.15 Musiques div. 22.00 Das Schreckmümpfeli. 24.00 Club de nuit.
FRANCE MUSIQUE: Toutes les émissions sont diffusées en stéréophonie. 12.35 Jazz. 13.00 Opérette: Ciboulette, Hahn; Il faut marier maman, Lafarge. 13.30 Jeunes solistes: C. Fernier, E. Elias, pianos. 14.04 Microcosmos. 17.05 L'histoire de la musique. 18.00 L'imprévu. 19.05 Quintette à cordes de l'Orchestre nationale de France: Quintette à cordes, Bruckner. 20.00 Les chants de la terre. 20.30 Orch. national de France en concert. 22.30-6.00 Fréquence de nuit: Musiques de nuit: C.P.E. Bach, de Lassus, Schumann, Barraqué.
FRANCE CULTURE: 12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Musique: Cecil Taylor: Avant et au-delà le déferlement. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix, par P. Sipriot. 14.47 Ecole des parents et des éducateurs. 15.02 Les après-midi de France-Culture. 15.35 Les cosmologies. 16.10 Science. 17.00 Raison d'être. 17.32 Musique: Cecil Taylor. 18.30 Feuilleton: Les Ethiopiennes, d'après le roman d'Héliodore. 19.25 Jazz. 19.30 Perspectives scientifiques: Linguistiques fantastiques. 20.00 Musique: Cecil Taylor. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

- 0.05-6.00 Relais de Couleurs 3. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales du journal. 6.25 Journal routier et bulletin météorologique. 6.30 Journal régional. 6.35 Sports. 6.55 Minute oecuménique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.30 Indicateur économique. 8.35 Diagnostic. 8.40 Memento des manifestations. 9.00 Bulletin météo. 9.05 Saute-mouton, par Janry Varnel: des jeux, des reportages avec l'équipe des animateurs romands. 11.30 Bon, qu'est-ce qu'on fait demain, par Jean Charles.
0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.10 6/9 avec vous, réveil en musique. 7.15 La corbeille à billets. 7.30 Classiques. 8.10 Poésie. 8.58 Minute oecuménique. 9.05 La vie qui va... Actuel. 9.30 Le temps d'apprendre. Sélection jeunesse. 10.00 Portes ouvertes sur la santé. 10.30 La musique et les jours, par Pierre Perrin et Claudine Perret. 1. L'intégrale: Le piano à 4 mains de Schubert. 2. Au jour le jour: l'actualité musicale en Romandie. 12.00 Traditions musicales de notre pays: Sous le soleil du Tessin.
Seul l'essentiel des programmes figure dans cette rubrique.
1. Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Palette. 12.00 Semaine économique.
2. 6.00 Pages de Mozart, Beethoven, Schubert, Mahler et R. Strauss. 7.00 Journal. 7.15 Pages de Boieldieu, Gounod, Saint-Saëns, Vanhal et Respighi. 9.00 Aula. 9.30 Radioscolaire. 10.00 Pays et peuples. 11.30 Lecture. 12.00 Musique pour cuivres: Praetorius, Speer, Koetsier.
Les programmes français sont donnés sous toute réserve. 0.00-6.00 Musique classique variée. 6.02 Musiques du matin, A. Libiouille. 7.10 Nouvel Orch. philharm.; Chorale E. Brasseur et solistes: «Gloria», Vivaldi. 7.45 Le journal de musique. 8.12 Magazine, par A. Schneider. 9.02 L'oreille en colimaçon. 9.20 Le matin des musiciens: 50e anniversaire de l'Orchestre national de France: Les jeunes années. 12.00 Le royaume de la musique, par S. Raynaud-Zürfluh et J.-C. Cheucle.
7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance. Lire et relire Robert Musil (4): L'atelier d'écriture. 8.32 Les métamorphoses de l'espace (9): Les veines du dragon. 8.50 L'oiseau de brume, par C. Mettra. 9.07 Les matinées de France-Culture: La littérature, par R. Vrigny, avec la collaboration de Ch. Giudicelli, E. Schlumberger, G.-L. Guignot et J.-P. Horn. 10.45 Les jeunes entrepreneurs. 11.02 Musique: Libre-parcours variétés: Auteurs-compositeurs-interprètes.